

ANNALES POÉTIQUES,

OU

ALMANACH DES MUSES,

Depuis l'origine de la Poésie Françoise.

TOME PREMIER.

ANNALES POÉTIQUES,

OU

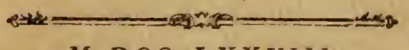
ALMANACH DES MUSES,

DEPUIS L'ORIGINE DE LA POÉSIE FRANÇOISE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise, Hôtel de la Fautriere.



M. DCC. LXXVIII.



AVERTISSEMENT.

Avant de nous engager dans l'hiſtoire de la Poéſie Françoiſe, qu'on nous permette quelques obſervations relatives à ce Recueil, & ſur-tout au premier Volume que nous publions aujourd'hui.

1°. Nous n'ignorons pas que, pour un Ouvrage auſſi étendu que doit l'être celui-ci, le ſuccès du premier Volume décide preſque toujours le ſuccès de l'Ouvrage entier. A ce motif de crainte, qui eſt applicable à toute ſorte d'Ouvrages, s'en joint un autre, qui eſt particulier à celui-ci : c'eſt que ce premier Volume devoit être tout-à-la-fois le plus difficile à

lire & à composer. Nous étions condamnés, en y travaillant, à prendre beaucoup de peine, avec la certitude de donner peu de plaisir à nos lecteurs. On doit donc s'attendre à ne jouir ici qu'au prix de son travail. Ceci pourtant ne s'adresse qu'aux lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec notre vieux langage : les autres liront les Pièces de ce premier Volume avec un plaisir sans mêlange.

2°. C'est pour adoucir la fatigue de cette Lecture, que nous nous sommes permis d'élaguer & même de corriger quelquefois le style des Pièces que nous avons recueillies. Mais nous l'avons fait avec le respect que nous croyons dû aux Auteurs, dont la gloire a consacré les noms ; & quand il a fallu suppléer quelques expressions

ou des vers entiers (ce qui nous eſt arrivé fort rarement), nous avons eu ſoin de n'emprunter que les expreſſions du tems, de l'Auteur, &c, autant que nous l'avons pu, de l'Ouvrage même. De cette opération, qui n'a d'autre mérite que la patience, il réſulte que nos changemens ne ſont, pour ainſi dire, que des tranſpoſitions, que c'eſt toujours le Poëte lui-même qui parle, & qu'on ne lui a rien prêté.

3°. Quelquefois le plus ou le moins de plaiſir que les Pièces d'un Poëte donneront au lecteur, pourra lui ſembler en contradiction avec le bien ou le mal qu'on aura dit du même Poëte, en écrivant ſa vie. Mais il faut obſerver qu'il échappe quelquefois, par haſard, à un Poëte médiocre, une ou deux Pièces plus agréables que toutes

celles d'un grand Poëte, ſans que le bonheur du premier puiſſe porter la moindre atteinte au mérite du ſecond.

4°. (Et cette obſervation regarde auſſi les autres Volumes de ce Recueil) nous ſommes loin d'eſpérer que toutes les Pièces que nous avons choiſies plaiſent également à toutes ſortes de lecteurs.

On ne peut contenter tout le monde & ſon pere,

a dit la Fontaine. Nous ajouterons, ce qui nous eſt tous les jours confirmé par l'expérience, qu'en fait d'opinions, ſur-tout pour de petites Pièces, deux parfaits connoiſſeurs peuvent ſe trouver d'avis contraire; qu'il arrive ſouvent à un Éditeur ſage & éclairé d'admettre telle Pièce, qui lui déplaît, perſuadé qu'elle pourra plaire à d'autres; & qu'un jugement trop décidé

annonce moins de goût que d'amour-propre. Plus on eſt éclairé, mieux on conçoit combien il eſt facile de ſe tromper.

5°. Enfin, la réflexion précédente pourroit également s'appliquer aux notes grammaticales qu'on a miſes au bas des pages. Quelques-uns trouveront que nous expliquons trop, & quelques autres, pas aſſez. Nous répondrons aux premiers, que nous n'expliquons pas pour eux; & nous prierons les autres, aux endroits qui les arrêteront, d'accuſer plutôt notre inſuffiſance que notre pareſſe. Il y a des mots dont l'interprétation ne ſe trouve nulle part; & nous avons mieux aimé ne point expliquer, que d'expliquer mal.

Ce premier Volume eſt preſque entiérement neuf. De toutes les poéſies

qui le compoſent, il n'y a que celles de *Villon*, qui aient paru dans d'autres Recueils ; & il s'en trouve un très-grand nombre, qui n'avoient jamais été imprimées. Nous avons fouillé dans les Bibliothèques publiques & chez différens Particuliers. Nous n'avons rien négligé pour remplir nos engagemens ; & nous recevrons avec reconnoiſſance tous les avis qu'on nous donnera, quand ils pourront ſervir à la perfection de cet Ouvrage.





DISCOURS

Sur l'origine et les progrès de la Poésie Françoise.

On a obfervé que, dans toutes les langues, la Poéfie étoit née avant la profe ; c'eft-à-dire, que les premiers Ecrivains furent des Poëtes.

Les myfteres religieux & politiques des anciens Gaulois étoient exprimés par des vers que compofoient les Bardes, & que nos Druides récitoient au peuple. On prétend que cette poéfie, unie au fon des inftrumens, opéroit des prodiges fur les efprits; qu'elle allumoit tour-à-tour le zèle de la religion, & l'ardeur des combats ; qu'elle faifoit en un moment ou des Héros ou des Martyrs, ap-

paiſoit des Peuples mutinés, & rallioit des armées en déroute : que c'étoit, en un mot, le foyer de toutes les paſſions. On en dit autant de la muſique des Grecs. Les Arts, dans la Grece, devoient être bien plus près de la perfection que chez nos anciens Gaulois ; mais nous ſommes fort tentés de croire que ſur ce point l'Hiſtoire a menti pour les uns, & exagéré pour les autres.

Les vers de nos Bardes étoient-ils rimés ? Voilà ce qu'on a mis en queſtion & ce qui vraiſemblablement reſtera long-tems indécis. Jean le Maire, dans ſes *Illuſtrations des Gaules*, & Jean de Notre-Dame, *Vie des Poëtes Provençaux*, font remonter la rime à Bardus, cinquième Roi des Gaules, & Poëte, régnant vers l'an du monde 2140.

Un autre Auteur a fait mieux ; il en a donné l'invention à Samothès, fils de Japhet, &

petit-fils de Noé. Il ne pouvoit pas faire moins pour la rime, après ce qu'il avoit fait pour la Poésie; car il a prétendu qu'Adam faisoit déjà des vers dans le Paradis terrestre, & que les Anges en naissant avoient célébré en vers la création du monde.

Des Ecrivains un peu plus modestes donnent à la rime une antiquité de mille ans.

M. Huet & Saumaise pensent qu'elle nous fut apportée d'Afrique, lors de l'irruption des Maures en Espagne; opinion qui paroît la plus vraisemblable. La rime se trouve, de tems immémorial, chez les Arabes. Avant l'arrivée des Maures, il n'étoit pas question en Europe de Vers rimés; à cette époque, elle en fut inondée. La rime nous arriva sans doute par la Provence, comme plus voisine des Espagnols. De-là l'antiquité des Poëtes Provençaux. Leur Pays étoit fait pour être le

berceau de la Poésie : ce climat dispose à l'amour; & quand on est amoureux, on est bien près d'être Poëte.

Le latin, comme toutes les autres langues, avoit lui-même subi le joug de la rime. Non-seulement les vers latins furent rimés; mais encore on fit entrer jusques à quatre rimes dans un seul vers. Ce fut-là le dernier soupir de cette langue, qui s'étoit maintenue jusqu'alors dans le privilege d'être la langue des Muses. Sur ses ruines, chaque peuple voulut fonder l'édifice de sa Poésie. Les Provençaux donnerent l'exemple; & les Poëtes de cette contrée prirent le nom de *Trouvers* (Troubadours), du mot *trouver*, *imaginer*.

C'étoit du tems du regne féodal. On pourroit dire que chaque Château étoit alors une Cour, chaque Seigneur un Souverain, & chaque Ville une Capitale. Les Trouba-

dours ſe répandirent par-tout, récitant leurs vers de ville en ville. Autrefois les *Homere*, *les Simonides*, &c. avoient fait le même métier : mais, à ce ſeul trait, ſe borne la reſſemblance.

Ils faiſoient la cour aux Grands; ils leur aſſuroient l'immortalité. On ſent que, ſe préſentant dans les Cours, la louange, pour ainſi dire, à la main, ils furent par-tout bien reçus : enfin leur exiſtence parut tout à-la-fois ſi douce & ſi honorable, que tout le monde voulut ſe faire inſcrire ſur leur tableau ; & tous les chemins de l'Europe furent bientôt peuplés de Troubadours.

Il ne faut pas confondre tout-à-fait les *Troubadours* & les *Jongleurs* : ils étoient ſouvent l'un & l'autre tout-à-la-fois ; mais les *Troubadours* étoient proprement ceux qui faiſoient les vers, & les *Jongleurs*, ceux qui les

chantoient ; de façon que, dans leurs voyages, ils donnent assez l'idée d'une troupe de Comédiens & d'Auteurs ambulans. Il y avoit aussi parmi eux des *Improvisateurs*, qui composoient sur le champ, comme cèla se voit encore en Italie. Il paroît que les *Ménestriers* avoient la partie des instrumens.

La Poésie alors n'étoit guere cultivée que par les Troubadours, & la langue des Poëtes en France étoit le Provençal. Nous allons jetter un coup d'œil sur leurs productions. Quoique leur idiôme ne soit pas le nôtre, cependant, comme ils sont François eux-mêmes, & qu'ils ont donné tout-à-la-fois l'exemple & le goût de la Poésie, on ne sera pas fâché de les voir occuper la scène, jusqu'à ce qu'elle soit remplie par nos Poëtes François.

M. de la Ravalliere dispute aux Provençaux

l'honneur d'avoir introduit les premiers les Chanſons & la rime ; mais la ſupériorité qu'il leur accorde au moins ſur leurs Contemporains, qui d'ailleurs ne nous ont laiſſé aucun monument de leurs *Lais* (ou Chanſons) ſuffiroit pour juſtifier notre préférence, quand même ſon opinion auroit l'évidence qu'elle n'a pas.

La Chanſon eſt un genre qui nous eſt propre, & dans lequel on nous a de tout tems accordé la prééminence ſur les Etrangers & ſur les Anciens.

Le premier Chanſonnier Provençal, dont les Ouvrages nous ſoient parvenus, eſt Guillaume IX, Comte de Poitou, né en 1071. Obſervons ici que ſous le nom de Provence, on comprenoit alors toutes nos Provinces Méridionales.

Guillaume a dans ſa Poéſie aſſez de grace,

de facilité & d'harmonie, pour nous convaincre qu'il n'a pas été le premier Troubadour.

Il étoit fort galant, pour ne rien dire de pis. On prétend qu'il avoit fait bâtir une maiſon, qu'il deſtinoit à ſes plaiſirs, diviſée en cellules, & gouvernée par une Abbeſſe, ou Prieure, afin de lui donner la forme du gouvernement monaſtique. On voit que l'origine de ce qu'on nomme *une petite Maiſon*, remonte aſſez haut.

Un autre anecdote qu'on raconte de lui, prouve qu'il n'avoit pas beaucoup de reſpect pour les Gens d'Egliſe.

Il vouloit épouſer Malberge, femme du Vicomte de Châtelleraud, vivant encore. L'Evêque de Poitiers courut à l'Autel, pour excommunier le Comte; mais, comme il entamoit la Formule de l'excommunication,

Guillaume tire ſon épée, & le menace de mort, s'il refuſe de l'abſoudre. Le Prélat demande un moment, ſous prétexte d'y réfléchir, mais en effet pour avoir le tems d'achever de prononcer l'excommunication; après quoi, s'adreſſant au Comte: *Frappez maintenant*, lui dit-il, *je ſuis prêt. Non*, répondit Guillaume, *je ne vous aime point aſſez pour vous envoyer en Paradis*; & là-deſſus, il l'exila.

Après Guillaume, il eſt fait mention de *Bernard de Ventadour*, né au Château de Ventadour en Limouſin, d'un domeſtique Boulanger, ou Pâtiſſier du Château. Petrarque en a fait l'éloge.

Bernard devint amoureux d'Agnès de Monluçon, femme d'Ebles II, ſon Seigneur. Rebuté d'abord, il obtint enſuite un baiſer. Juſques-là, il n'avoit point fait connoître dans ſes Chan-

ſons l'objet de ſon amour; mais, à l'époque du baiſer, dans l'ivreſſe de ſa joie, il oſa nommer la Vicomteſſe, quoique d'une maniere déguiſée; & le prix de ſon indiſcrétion fut d'être banni des terres du Vicomte.

De-là il vint à la Cour d'Eléonore de Guyenne (*), alors Ducheſſe de Normandie, & depuis Reine d'Angleterre. Cette Princeſſe, qui paſſe pour avoir été fort galánte, reçut Bernard ſi gracieuſement, que celui-ci crut ne pouvoir pas mieux lui témoigner ſa reconnoiſſance, qu'en prenant de l'amour pour elle. Il aima donc; & il eut le bonheur de plaire.

Cette Hiſtoire, que la naiſſance du Troubadour rend aſſez remarquable, & dont le dénouement ne l'eſt guere moins (car Bernard

---

(*) Femme de Henri, Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, ſous le nom de Henri II.

mourut Moine à l'Abbaye de Dalon en Limousin), est à-peu-près l'abrégé de l'Histoire des Troubadours. Arriver dans une Cour, devenir amoureux de la Dame, la chanter, & être d'ordinaire amant heureux, voilà leur emploi ; il en est de plus fâcheux dans le monde.

Telle fut à-peu-près aussi l'Histoire d'Arnaud de Marveil, né pauvre au Château de Marveil en Périgord, qui, avant d'être Troubadour, avoit été Notaire ou Clerc ; car les Notaires, ainsi que les Ecclésiastiques, étoient alors appellés *Clercs ;* nom qui est resté dans la suite à leurs Commis.

Des amours bien plus extraordinaires encore, même parmi les Troubadours, furent celles de Geoffroi Rudel, Prince de Blaïs, c'est-à-dire, de Blaye, près de Bordeaux.

Tripoli, en Palestine, avoit été pris par

les Chrétiens, & érigé en Comté. Geoffroi, ſur la renommée de la beauté & des vertus de la Comteſſe de Tripoli, en devint éperduement amoureux : il prit la Croix, & s'embarqua pour l'aller voir. En débarquant à Tripoli, il tomba malade, & fut laiſſé pour mort. La Comteſſe, qu'on informa de cette hiſtoire, voulut aller voir le martyr d'un amour auſſi étrange : elle y court, l'embraſſe; Geoffroy, qui n'étoit pas encore mort, ouvre les yeux, la regarde, & meurt dans ſes bras, en remerciant la Providence de ſon bonheur.

On ne doit pas être étonné de l'influence que l'amour avoit ſur les eſprits du tems des Troubadours. La maniere dont on faiſoit alors le portrait d'un homme accompli eſt en même tems le portrait de ces ſiecles reculés. *C'eſt*, diſoit-on, *un homme de belle figure*, *généreux*, *vaillant aux armes*, *faiſant bien l'amour & les vers.*

Les poéſies des Troubadours étoient diviſées d'ordinaire en *Chanſons*, *Tenſons*, & *Sirventes ;* les Sirventes étoient des Ouvrages un peu importans, ſatiriques ou apologétiques ; les Chanſons étoient des poéſies galantes ou amoureuſes, & les Tenſons étoient des queſtions ingénieuſes ſur l'amour.

Nous citerons une Chanſon de Clara d'Anduſe, Dame Troubadour, qui ne nous a laiſſé que cette piece. Des graces naïves rendent ce morceau intéreſſant.

» Les médiſans, les eſprits ſoupçonneux, » deſtructeurs de la joie & de la vertu, ont » mis mon cœur dans une vive agitation & » dans une triſteſſe profonde. Leurs mauvais » diſcours vous obligent de vous éloigner de » moi, vous que j'aime par-deſſus toutes » choſes !

» C'eſt en vain qu'on me reproche mon

» amour. Non, rien ne peut augmenter la » tendresse de mon cœur pour vous, ni » l'ardent desir que j'ai de vous voir. Je n'ai » point d'ennemis, tant odieux me soient-ils, » qui ne me deviennent chers, si je leur » entens dire du bien de vous; & je me » brouille avec mes meilleurs amis, s'ils m'en » disent du mal.

» Ne craignez point, bel ami, que j'aie » pour vous un cœur trompeur, que je vous » change pour un autre Amant, quand une » centaine d'amoureux me prieroient d'amour. » Oui, Amour, qui pour vous me tient en sa » puissance, veut que je vous réserve mon » cœur : aussi ferai-je. Et si je pouvois dé» rober mon corps, tel l'a, qui jamais ne » l'auroit.

» Ami, j'ai tant de douleur & de désespoir » de ne vous voir pas, que lorsque je veux

» chanter,

» chanter, je pleure & je ſoupire. Que ne
» puis-je obtenir par ces couplets l'objet de
» mes vœux ! »

Un Troubadour qu'on dit avoir été dévot, va nous fournir un modele de ce qu'ils appelloient *Syrventes ;* on verra que ce dévot parloit avec aſſez de liberté, même des gens d'Egliſe.

« Je ne vois plus Empereurs, Rois, gens
» d'Egliſe, Ducs, Comtes, ni Barons ſervant
» Dieu.

» Les gens d'Egliſe prennent, par des ex-
» communications, tout ce qu'ils trouvent à
» leur bienſéance. L'Empereur exerce des
» injuſtices, même contre les Rois, les Rois
» contre les Comtes; les Comtes dépouillent
» les Barons; ceux-ci s'emparent des mai-
» ſons de leurs Vaſſaux, & pillent leurs
» payſans. Les Laboureurs, les Bergers font

» à leur tour d'autres injuſtices. Les gens de » journée ne gagnent point l'argent qu'ils » exigent. Les Médecins ſe mêlent d'un mé- » tier qu'ils ignorent, tuent en croyant » guérir, & ſe font cependant payer. Les » Marchands & Artiſans ſont menteurs & » voleurs. Les Jongleurs courent le monde » pour débiter des hiſtoires médiſantes. Les » femmes ont de leurs galans des enfans, » qu'elles mettent ſur le compte de leurs » maris. Les Aubergiſtes, au premier abord, » s'empreſſent de vous ſervir ; l'hôteſſe » eſt pleine de complaiſance ; les ſer- » vantes ſavent ſe livrer à tous vos deſirs : » ils vous vendent de mauvaiſe avoine mal » meſurée, & du foin pourri : encore ont- » ils des mangeoires percées ; & les cochons » viendront manger ce qu'on aura mis de- » vant vos chevaux, tandis que vous dor-

» mirez dans de mauvais lits & des draps » ſales : & après cela, on vous accablera » d'injures, ſi vous ne payez au double » tout ce qu'on vous aura fourni ».

Ce fragment de ſatyre, où l'on ne trouvera pas une grande recherche d'expreſſion, prouve qu'à la couleur près, tous les ſiecles ſe reſſemblent aſſez. Aujourd'hui un bon ſatyrique parleroit autrement, mais il auroit à-peu-près les mêmes choſes à dire.

Enfin, voici le genre de poéſie qu'ils appelloient *Tenſons.*

Savari de Mauléon, riche Baron du Poitou, va voir la Vicomteſſe Guillemette de Benangués, avec deux de ſes amis. La Vicomteſſe regarde l'un amoureuſement, ſerre tendrement la main à l'autre, & marche ſur le pied à Savari. Après que la Vicomteſſe eſt partie, s'étant confié tous trois la faveur

qu'ils ont reçue, cela donne lieu à une *Tenſon*. Il s'agit de décider lequel des trois a été le plus favoriſé. On diſcute la queſtion; mais, ſuivant l'uſage, on ne la décide point.

Voici une *Tenſon* d'un genre ſingulier, & qui prouve que dans cette ſorte de poéſie on choiſiſſoit auſſi quelquefois des ſujets étrangers à l'amour. Une ſtatue de Saint, qu'un Prieur négligeoit trop en attendant les offrandes, eſt le ſujet de celle-ci.

GUILLALMET.

» Seigneur Prieur, le Saint eſt fâché contre » vous, de ce que vous le laiſſez ſi long- » tems dans la pauvreté. Je crois qu'il ne » ſera point tenté de faire des miracles en » votre faveur, puiſque vous le mépriſez » au point de ne pas couvrir ſa nudité par « un habit: on lui voit ſur l'Autel les cuiſſes » & le ventre à découvert.

LE PRIEUR.

» Seigneur Guillalmet, c'eſt à vous qu'il » faut s'en prendre, ſi le Saint n'a pas gagné » davantage, & ſi les offrandes de nos voi- » ſins n'ont pas ſuffi pour l'habiller, lui & » nous. Les Drapiers ne veulent point livrer » leur drap ſans argent. Le Saint a trop peu » gagné : c'eſt pour cela qu'on lui voit les » côtes à l'Autel.

GUILLALMET.

« Il vous ſied mal, Seigneur Prieur, de » le garder ainſi au grand ſcandale du monde. » Prêtez lui, juſqu'à ce qu'il ait gagné, ou » que Dieu lui ait fait un meilleur ſort.

LE PRIEUR.

« C'eſt comme ſi vous ne diſiez rien, » Seigneur Guillalmet. Le Saint n'aura point » d'habit, qu'on ne donne de quoi l'habiller.

» Il y a bien deux ans que je prêche ſur ſa » miſere, mais en vain ».

Peut-être pourroit-on reſſuſciter aujourd'hui avec ſuccès ce dernier genre de poéſie. Un Auteur qui ſauroit imaginer des ſujets d'agrément & même de morale, pourroit écrire des Tenſons qu'on liroit avec plaiſir. Nous avons vu dans nos Colleges les Jéſuites faire débiter à leurs éleves des plaidoyers qui ſembloient faits à l'inſtar de ces Tenſons.

Les Troubadours ont auſſi quelques *Paſtourelles* avec des *Nouvelles* ou Contes, mais en petit nombre.

Ce qui contribuoit ſans doute à la conſidération dont ils jouiſſoient, c'eſt qu'ils avoient parmi eux les perſonnages les plus diſtingués par la naiſſance. Outre les noms d'un Dauphin, Comte d'Auvergne, d'un Comte d'Anjou, d'un Comte de Pro-

vence, d'un Comte de Toulouſe, d'un Comte de Flandre, &c. on trouve ſur leur liſte ceux d'Alphonſe I, Roi d'Arragon, des Empereurs, Frédéric I, Frédéric II & Frédéric III, & de Richard I, Roi d'Angleterre.

Cette aſſociation étoit d'autant plus flateuſe pour eux, qu'à en juger par les pieces qu'ils s'adreſſoient mutuellement, on ſeroit tenté de croire, que le titre de Troubadour établiſſoit entre eux, malgré les rangs, une eſpece d'égalité. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'ils étoient par-tout accueillis & comblés de préſens. Les Souverains, les Reines même, ſe dépouilloient de leurs vêtemens pour les en revêtir; & par les avances, qu'on leur faiſoit de tous côtés, on eût dit qu'un Amant Troubadour honoroit encore plus une belle, que de vulgaires amours n'auroient pu la deshonorer.

Raymond Jordan, Vicomte de Saint-Antoni, Troubadour, dont le ſtyle eſt gracieux & intéreſſant, ayant perdu ſa Dame, vivoit depuis long-tems dans la ſolitude & dans la triſteſſe, quand Eliſe de Monfort, fille du Vicomte de Turenne, & femme de Guillaume de Gordon, émue ſans doute d'une noble pitié, l'envoya prier de ſortir de ſa mélancolie, & lui écrivit ce billet : « Je vous » offre *offre mon amour & mon corps*, en dé- » dommagement des chagrins que vous avez » eus. Je vous conjure de me venir voir. Si » vous ne vous rendez pas à ma priere, j'irai » moi-même vous chercher ».

Il faut avouer que dans ce ſiecle là le ſtyle des billets du matin étoit clair & intéreſſant. Ces procédés-là ont deux faces. Les Amateurs du tems paſſé y trouveront une naïveté, une franchiſe digne de l'âge d'or ; d'autres en

jugeront autrement ; tout dépend de la maniere de voir. C'eſt ſur-tout en Morale qu'on pourroit dire quelquefois avec vraiſemblance, que les couleurs ne ſont pas dans les objets, mais dans les yeux qui les regardent.

Cette Anecdote qui ſert à prouver le cas qu'on faiſoit des Troubadours, prouve auſſi que la bienſéance alors étoit moins rigide qu'aujourd'hui : en voici une nouvelle preuve.

Guillaume de Saint-Didier aimoit la Marquiſe de Polignac. Comme il étoit d'un eſprit agréable, la Marquiſe de Rouſſillon ſe plaiſoit à cauſer avec lui ; & ils ſe virent ſi ſouvent, que la Dame de Polignac en conçut de la jalouſie. Or, voici l'expédient qu'elle imagina pour ſe venger de Guillaume qu'elle croyoit infidèle.

Elle prend avec elle un ami, va faire un pélerinage à Saint Antoine de Viennois, paſſe

chez Guillaume qu'elle ſavoit être abſent, & pour ſe venger authentiquement d'une prétendue infidélité, couche avec ſon Chevalier dans la chambre, & dans le propre lit de ſon Amant.

Cette aventure ſe paſſa publiquement ! Et Madame de Polignac avoit un mari ! Et l'hiſtoire ne dit point qu'il s'en formaliſa ! De pareils traits peignent mieux un ſiecle que des volumes de diſſertations.

Guillaume de Balaun, dans l'hiſtoire de ſes Amours, nous offre auſſi deux traits caractériques des mœurs de ſon tems, que nous avons cru devoir recueillir. Le Troubadour voulant rompre avec ſa Dame, on ne ſoupçonneroit jamais la maniere dont il s'en explique avec elle.

« Si nos ſermens mutuels, *lui dit-il*, s'op-
» poſent à un divorce néceſſaire, adreſſons-

» nous à un Prêtre; vous me donnerez votre » abſolution, vous recevrez la mienne, & » nous pourrons ainſi loyalement former de » nouvelles amours ».

On peut bien dire ici, pour nous ſervir des expreſſions de la Fontaine :

On ne s'attendoit guere
A voir un *Prêtre* en cette affaire.

Le ſecond trait remarquable de cette intrigue de Balaun, c'eſt que ſa maîtreſſe s'étant brouillée avec lui, ne voulut jamais ſe racommoder, que ſous la condition expreſſe, qu'il ſe feroit arracher l'ongle du petit doigt, & qu'il le lui apporteroit avec une Chanſon amoureuſe. Balaun ſe fit arracher l'ongle par un Chirurgien, ſans donner preſque aucun ſigne de douleur; il compoſa la Chanſon, apporta ſon ongle à ſa Dame, qui fondit en larmes

d'attendrissement ; il chanta sa Chanson qu'on trouva charmante, & ils s'aimerent tous deux plus tendrement que jamais.

En général, l'histoire des Troubadours réfute victorieusement ceux qui prétendent que les hommes se corrompent toujours en s'éclairant. La seule différence qui se trouve entre nous & nos bons ayeux (comme on les appelle), c'est qu'ils étoient plus grossierement vicieux. La galanterie n'excluoit point alors la cruauté. Leur zele à célébrer les croisades est remarquable; & l'on admirera la naïveté avec laquelle Guillaume de Saint-Gregory rend compte de la sensation voluptueuse, qu'il éprouve à voir les combats. Voici une Chanson, où il s'exprime là-dessus fort ingénuement.

« Le joyeux Printems, qui fait éclore » feuilles & fleurs, me plaît beaucoup, ainsi

» que les jeux des oiſeaux qui font retentir » les bois de leurs chants. Mais ce qui me » plaît d'avantage, c'eſt de voir par les prai- » ries tentes & pavillons plantés, & Cava- » liers armés en bataille dans les campagnes.

» Je ne me ſens pas de joie, lorſqu'à l'ap- » proche des carreaux, je vois les Peuples » s'enfuir & emporter tous leurs biens, & » une foule de gens d'armes courir après. » Je me plais à voir Châteaux aſſiégés, » barrières rompues & enfoncées, Soldats » autour d'une enceinte de murs, & de » foſſés garnis de paliſſades.

» Je n'ai pas tant de plaiſir à manger, » boire & dormir, que lorſque j'entends » combattans crier, chevaux hennir, & tous » diſant : *à l'aide*, *à l'aide* ; lorſque je vois » les Piétons tombant dans les foſſés, les » Cavaliers abattus dans les prairies, & les

» morts qui ont les flancs percés de lances » avec leurs banderoles.

» Barons, mettez en gages Châteaux, » Villages & Villes, plutôt que de ne pas » aller faire la guerre ».

Disons cependant, en faveur des Troubadours, qu'il s'en est trouvé qui ont osé parler contre les croisades; & que s'ils ont prodigué quelquefois le mensonge & la flatterie, quelquefois aussi ils ont fait retentir la vérité au milieu des Cours, avec un courage vraiment héroïque. Quelques uns même se sont lancés dans la carriere de la Morale & de la Philosophie.

Pierre Cardinal, Guillaume de Montagnagout & quelques autres ont gourmandé le vice avec assez d'énergie.

Voici un trait d'un autre Troubadour Mora-

liſte, nommé Marcabres, qui nous a paru original.

« Le monde eſt enveloppé d'un gros ar-
» bre touffu, qui s'eſt étendu ſi prodigieu-
» ſement, qu'il embraſſe tout l'Univers. Il a
» jetté de ſi profondes racines, qu'il eſt im-
» poſſible de l'abattre. Cet arbre eſt la mé-
» chanceté. Pour peu qu'on y touche, ceux
» qui devroient protéger la vertu, jettent les
» hauts cris. Comtes, Rois, Amiraux,
» Princes, ſont pendus à cet arbre par le
» lien de l'avarice, ſi fort qu'on ne ſauroit les
» détacher ».

Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ce Marcabres, qui ſe plaint des vices de ſon ſiecle, fait lui-même en ces termes ſon propre portrait.

» Je loue Dieu & Saint André, de ce
» que perſonne n'a un plus grand ſens que

» moi. On ne me dupe pas aiſément. Je » mange le pain du fou, qui eſt chaud » & mollet, & j'attends que le mien » ſoit raſſis. Tant que dure le pain du fou, » je l'aſſure d'une amitié inviolable, & il » n'eſt pas plutôt mangé, que je me moque » de lui. Dans la forêt d'autrui, je chaſſe » quand je veux. Je fais clabauder un ou » deux petits chiens, tandis que le troiſième » pouſſe avec roideur. Je ſuis plein d'une in- » finité d'artifices & de talens divers. D'un » côté, je porte le feu; de l'autre, je porte » l'eau pour l'éteindre, après l'avoir allumé. » C'eſt ainſi que je veux vivre & mourir ».

Il paroît que ce Guillaume Marcabres avoit de beaux titres, pour cenſurer les malhonnêtes gens!

Au reſte, à quelques variations près, le tableau que préſentent les Troubadours eſt

aſſez monotone. On n'y voit gueres que des Poëtes, qui n'ont preſque jamais à écrire que des fadeurs à leurs Maîtreſſes, & des injures à leurs Rivaux. A quelques libelles près, qu'ils donnent pour des ſatyres, c'eſt toujours la peinture de l'amour, & ſur-tout des extravagances de l'amour.

Un Troubadour un peu fou ne doit pas nous ſembler étrange. Mais Guillaume de la Tour a pouſſé ſi loin ſa folie, qu'il l'a rendue intéreſſante.

Il avoit enlevé la femme d'un Barbier de Milan, dont il étoit éperduement amoureux; ayant amené ſa Maîtreſſe à Come, elle y mourut. Guillaume en eut un ſi violent chagrin, qu'il en perdit tout à fait la raiſon. Il en vint juſqu'à s'imaginer qu'elle contrefaiſoit la morte, pour ſe délivrer de lui. Dans cette penſée, s'étant tranſporté ſur ſa tombe, il y

demeura dix jours. Chaque ſoir, il retiroit le corps de ſa Maîtreſſe, la conſidéroit attentivement, la baiſoit, & lui faiſoit mille careſſes, en la ſuppliant de lui confeſſer ſi elle étoit réellement morte; que ſi elle étoit encore vivante, il la conjuroit de revenir avec lui; & ſi elle étoit morte, de lui raconter ce qu'elle ſouffroit en Purgatoire, afin qu'à force d'aumônes, de prieres & de meſſes, il pût la faire paſſer en Paradis.

Voici des extravagances d'une autre couleur.

Pierre Vidal, l'un des plus eſtimables Troubadours, va nous prouver combien il eſt poſſible, facile même, que, par un excès d'orgueil, on en vienne à réunir au même degré l'eſprit & la bêtiſe. Sa folie nous paroîtroit incroyable, ſi nous n'avions vu de nos jours

un Poëte, par un excès de crédulité, qui ne provenoit que d'un excès d'amour-propre, devenir cent fois la fable de ses amis, de ceux même qui avoient moins d'esprit que lui.

Pierre Vidal avoit la manie d'aimer toutes les femmes, & la sotise de s'en croire aimé. Il auroit dû être guéri de cette folie, par un Chevalier de Saint-Gilles, qui lui fit percer la langue, pour avoir osé dire qu'il avoit été heureux auprès de sa femme; mais Vidal guérit de sa blessure, & non de la folie qui la lui avoit attirée.

Il devint amoureux d'Adélaïde de Roquemartine, femme de Barral, Vicomte de Marseille. Celui-ci, loin de s'en allarmer, protégeoit son amour, pour s'en divertir, & lui ménageoit des tête-à-tête avec la Vicomtesse sa femme, qui de son côté laissoit croire au

Troubadour qu'il étoit aimé. Après avoir célébré long-tems dans ses Chansons les charmes de sa Maîtresse, Vidal la surprit un jour seule & endormie. Il s'approche, se met à genoux, & lui dérobe un baiser qui la réveille. La Vicomtesse, qui l'avoit d'abord pris pour son mari, le reconnoissant, jette les hauts cris; le mari accourt, rit de l'aventure, & tente, mais inutilement, de racommoder sa femme avec le Troubadour.

Vidal s'embarqua, pour éviter la colere de la Vicomtesse, & il suivit Richard, Roi d'Angleterre, en Palestine. Là, il s'imagina être un véritable héros, & il fit des pieces pour le persuader aux autres. Ce n'est encore là que le prélude de sa folie.

On lui fit épouser en Chipre une Grecque, qu'on lui dit être la fille de l'Empereur d'Orient. Il en douta si peu, qu'il donna le titre

d'Impératrice à sa femme, & qu'il prit pour lui le titre d'Empereur. Dès-lors il ne marchoit plus sans faire porter un trône devant lui, & il tâchoit d'économiser sur sa dépense de quoi faire la conquête de l'Empire.

Qui l'auroit cru, qu'au faîte des grandeurs où il étoit parvenu, il se seroit souvenu encore de sa Vicomtesse ? Il s'estimoit toujours malheureux de n'avoir pas obtenu la faveur qu'il en avoit eue. La Vicomtesse n'avoit qu'à dire à Vidal qu'elle lui donnoit le baiser qu'il avoit pris, & Vidal étoit au comble du bonheur. Enfin, il sollicita si vivement auprès du mari même, qu'il obtint d'elle son pardon, & le don du baiser. Vidal fit éclater sa joie dans ses Chansons; il revint en Provence, fut présenté à la Vicomtesse ; mais comme elle ne vouloit que s'en amuser, il paroît que la

diete, pour me ſervir de l'expreſſion d'un autre Troubadour, fit mourir l'amour de Vidal.

Nous finirons ſon Hiſtoire par un autre trait qui vaut bien les précédens. Il devint amoureux d'une Dame de Carcaſſonne; dès-lors pour faire honneur à ſa Maîtreſſe, qui s'appelloit *Louve de Penautier*, il ſe fit galamment appeller *Loup.* C'eſt peu de porter le nom de Loup; il en prit la peau, & il s'engagea par galanterie à en ſubir le ſort & les périls. Il ſe fit chaſſer & pourſuivre par des Bergers & des chiens dans les montagnes, & comme il ne voulut en être délivré qu'après avoir été bien battu & bien mordu, il ſe fit porter preſque mort chez ſa Maîtreſſe.

Tel fut Vidal, qui obtint par ſon talent une réputation méritée, dont la vie fut un tiſſu

d'extravagances, & dont les Ouvrages contiennent des réflexions & des ſentimens qui feroient honneur à un ſage.

La vie des Troubadours offre aux curieux deux points d'hiſtoire aſſez remarquables. Le premier regarde la toilette, & nous apprend que l'uſage du rouge & du blanc eſt en France de la plus haute antiquité. Un Troubadour ſe plaint de ce que *les femmes ſe mettent tant de blanc & de rouge ſur le viſage, que jamais on n'en vit plus aux ex-voto, dont les offrandes ſont accompagnées.*

Le ſecond regarde les vols Littéraires. Nous liſons qu'en mourant, un Troubadour, appellé Albert de Siſteron, confia toutes ſes Chanſons à un ami, en lui enjoignant de les porter à ſa Maîtreſſe; mais le dépoſitaire infidèle les vendit à Fabre d'Uzèz, qui ſe les appropria. Ce Plagiat ayant été découvert,

le Plagiaire fut (ſelon les Loix Impériales, dit l'Hiſtorien) condamné à la peine du fouet.

Il eſt vraiſemblable que le premier uſage ſubſiſtera long-tems encore. Mais la loi contre les Plagiaires eſt depuis long-tems abolie, par la ſeule raiſon peut-être que les Loix n'ont plus de force, quand les coupables ſont ſans nombre.

L'article des Troubadours nous a entraînés, & nous a fait paſſer par-deſſus quelques Poéſies Françoiſes, qui ont paru pendant leur regne. Nous avons voulu, en groupant tous ces Poëtes, n'en faire qu'un ſeul tableau, qui peignît leur talent, leurs mœurs, & le génie de leurs ſiecles. Nous allons achever ce qui nous reſte à dire ſur cet article, afin de n'y plus revenir.

En 1323 s'établit à Toulouſe une Académie

de poésie, sous le titre de l'*Académie insigne & supergaye* (*) *des sept Troubadours Toulousains* Un prix fut fondé par Clémence Isaure, femme distinguée par son esprit & par sa naissance : c'étoit une violette d'or ; on y joignit dans la suite d'autres prix ; & c'est ainsi que commença la célebre Académie des *Jeux Floraux*.

Enfin, les Troubadours se conserverent jusques dans le XIV. siecle, époque où finit leur histoire avec leur regne. Ils n'avoient plus alors que la difformité de leurs vices, sans avoir le charme de leur talent. Philippe Auguste avoit déjà févi contre eux, ce qui prouve qu'ils étoient dès-lors déchus & avilis : car ce grand Prince aimoit la poésie.

(*) Les Troubadours appelloient leur profession la science gaie.

Mais venons aux Poëtes, dont l'idiôme a ſurvécu à celui des Troubadours. C'eſt vers le regne de Henri I, c'eſt-à-dire, environ 1017, que notre langue eut enfin ſes *articles*, qui n'exiſtoient pas encore. Outre qu'ils jetterent plus de clarté dans l'expreſſion, ils commencerent à former une langue qui nous étoit propre.

Peu de tems après, ſous Philippe I, la maladie des Croiſades ayant gagné l'Europe entiere, l'Abbé Maſſieu prétend qu'une foule de Poëtes, dont les noms ne nous ſont point parvenus, ſuivit les Princes croiſés, & fit le voyage de la Terre Sainte. M. de la Ravaliere, pour réfuter cette opinion, dit que le plus ancien ouvrage de Poéſie connu, (l'Hiſtoire de la Priſe de Jéruſalem, par le Cbevalier *Bechada*) eſt poſtérieur à cette époque. Mais cette ſeule preuve ne nous pa-

roît pas détruire victorieusement l'existence d'autres Poëtes antérieurs. Il nous semble que l'Abbé Massieu auroit pu en dire autant, sans se contredire.

Quoi qu'il en soit, l'histoire des Rois d'Angleterre, ou le Livre des Bretons, le Roman du Chevalier au Lyon, & le Rou de Normandie, suivirent le Poëme de Bechada.

Cependant notre Langue, qui se nommoit dès-lors la Langue Françoise (*), n'étoit gueres connue que dans les Provinces. Le premier Poëte qui la fit goûter dans la Capitale & à la Cour, ce fut Alexandre, Auteur du fameux Poëme, intitulé *le Poëme d'Alexandre*, ainsi appellé du nom de son Auteur, ou du

(*) On l'appella quelquefois encore Langue *Romanse* ; mais il est prouvé que c'étoit par un vieux reste d'habitude, & que la Langue étoit déjà nommée la Langue Françoise.

nom que celui-ci donna à ſon Héros. Ce même nom fit appeller ſans doute *Vers Alexandrins*, nos grands vers, qui furent employés dans ce Poëme pour la premiere fois. On n'avoit gueres connu juſques-là que les vers de huit ſyllabes.

Le Roman du Paon ſuivit ce Poëme, dont il eſt la continuation: on ne ſait ce que ſon titre ſignifie. On peut remarquer ici que les Poëtes de ce tems-là ne dédaignoient pas de continuer un ouvrage qu'un autre Poëte avoit commencé. On verra dans la ſuite le Roman de la Roſe, commencé par Guillaume de Lorris, & achevé par Jean de Meun.

Helynand, né dans le Beauvoiſis, & qu'on dit mort en 1209, a écrit au commencement du ſiecle de Philippe-Auguſte. On lui trouve du ſens, de l'énergie, l'eſprit & l'ame d'un Poëte.

Philippe-Auguſte faiſoit grand cas de cet Auteur. On raconte qu'il le faiſoit appeller, après qu'il avoit mangé, pour entendre réciter ſes vers. La Poéſie lui étoit néceſſaire après ſes repas, comme à d'autres un Concert de Muſique.

Hugues de Bercy, appellé par ſobriquet *Guyot*, & ſurnommé *Provins*, du lieu de ſa naiſſance, étoit plaiſant & cauſtique. Ce qu'on entend de ſes Ouvrages, fait qu'on regrete de ne pas entendre facilement tout le reſte.

Sa fameuſe Bible *Guyot*, ainſi appellée; dit le Poëte lui même, parce qu'elle ne contient que des vérités, eſt une ſatyre ſanglante de tous les états. Il pourſuit le vice par-tout; les grilles des Cloîtres, & les barrieres des Cours ne peuvent le ſauver de ſes traits mordans. Comment auroit-il fait grace à autrui?

il ne s'épargne pas lui-même. On croit qu'il a été Moine.

On cite encore *Raoul de Houdan*, & *Chrétien de Troyes.*

Ce dernier avoit de la facilité & du naturel : c'eſt à peu-près tout ce qu'il pouvoit avoir ; & c'eſt l'éloge qu'on eſt réduit à répéter ſans ceſſe, quand on veut louer quelque Poëte eſtimé de ce tems-là.

Ces Poëmes, & d'autres encore commencèrent la réputation de la Langue Françoiſe. Il lui arriva ce qui eſt arrivé à toutes les Langues de l'Univers, qui n'ont ceſſé de begayer, que lorſque les Poëtes leur ont appris à parler.

Mais ſous le Regne de S. Louis, la Poéſie fit, pour ainſi dire, une exploſion univerſelle. La foule des Poëtes fut innombrable : on ſembloit convaincu tout-à-la-fois

qu'il n'y avoit point de gloire pour les hommes ſans la Poéſie, comme il n'y avoit point de ſalut pour les Chrétiens ſans les Croiſades. Les guerres de la Terre Sainte produiſirent moins de Héros, que la France n'enfanta de Poëtes pour les chanter.

Dans ce tems-là, le Théâtre étoit connu en France: les Troubadours, créateurs de notre Poéſie, l'avoient reſſuſcité; mais, comme les monumens qui nous ſont parvenus, datent à-peu-près de l'époque où nous avons laiſſé la Poéſie, en finiſſant le premier Volume de cet Ouvrage, nous renvoyons, au commencement du ſecond, l'hiſtoire du Théâtre François.

Nous allons finir par quelques idées ſur les Fabliaux, dont la date eſt renfermée entre le douzième & le quinzième ſiecle.

Ce qu'on appelloit *Fabel*, *Fablel*, ou *Fa-*

bliau, eſt ce que nous appellons aujourd'hui Contes ou Nouvelles.

On a donné, il y a quelques années, une édition de ces Fabliaux. L'obſcénité des ſujets, ou l'obſcurité du ſtyle nous a empêché d'y puiſer. Parmi les Poëtes qui ſe diſtinguèrent dans ce genre, nous trouvons les noms de *Jean le Gatinois*, *Durand*, *Cortebarbe*, *Garin*, *Haiſiaux* & *Rutebœuf*. Ce dernier, qui vécut fort long-tems, paroît avoir été un des Poëtes les plus féconds de ſon ſiecle.

Un peuple qui aimoit les chanſons, devoit aimer auſſi les contes. Les Poëtes que nous venons de nommer, & d'autres anonymes y ont réuſſi parfaitement ; & leur ſuccès ne doit point nous étonner. Outre l'aptitude naturelle des François pour ce genre d'ouvrages, la liberté qui le caractériſe y laiſſe moins appercevoir le défaut de goût, qui accompagne

néceſſairement l'enfance de la Poéſie. Il falloit, pour y réuſſir, de la gaieté, de l'eſprit, & du naturel : or tout cela ſe trouvoit abondamment chez nos anciens Poëtes.

La réputation de ces Fabliaux eſt méritée : les ſujets, ſoit que ces Conteurs les aient inventés, ſoit qu'ils les aient puiſés ailleurs, ſont ingénieux & piquans ; & ils ſont écrits avec un enjouement, une grace & une naïveté qui attachent.

C'eſt ainſi que Petrarque, ſans doute, en avoit jugé ; car il y a puiſé le ſujet de dix de ſes Nouvelles : il avoit pu avoir communication des Manuſcrits de nos Fabliaux, tandis qu'il étudioit à l'Univerſité de Paris.

Moliere y a pris la Scène, où la femme de Georges Dandin trouve le moyen de ſe faire ouvrir la porte par ſon mari, & de rentrer malgré lui dans ſa maiſon.

La Fontaine a prefque traduit, d'aprés eux, fes contes des Remois, du Cuvier, & du Berceau.

On y retrouve le Roman de la Comteffe de Vergy, qui a paru fous le nom de Mlle. de Luffan. Grécourt, Rabelais y ont puifé; & nous ne doutons pas que d'autres Poëtes n'y trouvent encore un riche butin, quoiqu'on les ait mis fi fouvent à contribution.

Les Auteurs de ces Fabliaux avoient trouvé le vrai genre du Conte. Le goût, qui eft né après eux, a bien pu perfectionner leur langue; mais il n'a pu faire faire mieux, que de fe rapprocher de leur génie. On trouve chez eux cette vérité de pinceau, que nous avons vu depuis reffufciter dans les Contes de la Fontaine. Nous terminerons leur éloge, en difant avec M. le Comte de Caylus, fi célebre par fon érudition, que ces Fabliaux

étoient un modèle qui auroit dû empêcher la Poésie Françoise de retomber dans la Barbarie.

Depuis que nous avons quitté les Troubadours, l'histoire de notre poésie nous a fourni bien peu de détails intéressans. Nous venons de parcourir ce qu'on pourroit appeller nos *Landes poétiques*. Nous allons voir le champ de la poésie cultivé. Thibaut, Comte de Champagne, est le premier qui ait pu contribuer à embellir notre Recueil. On n'y trouvera point la vie des Auteurs qui ne nous ont rien fourni; mais on pourra connoître ceux-ci par la notice qui accompagnera chaque volume.

Les poésies recueillies, la vie de leurs Auteurs, & la notice des autres Poëtes, un Discours sur le Théâtre, qui commencera le second volume, & une notice des Ouvrages,

Dramatiques, qui ſuivra toujours à meſure & ſelon l'ordre Chronologique, ne laiſſeront rien à déſirer à la curioſité des Lecteurs. Ainſi, la proſe & les vers, qui concourront également à notre but, completteront tout à la fois, & l'hiſtoire & le tableau de la poéſie Françoiſe.



ANNALES

ANNALES
POÉTIQUES,
OU
ALMANACH
DES MUSES,

DEPUIS L'ORIGINE DE LA POÉSIE FRANÇOISE.



THIBAULT,

COMTE DE CHAMPAGNE.



THIBAULT, Comte de Champagne, naquit, en 1201, de Thibault, troiſième du nom, & de Blanche, fille de Sance le Sage, Roi de Navarre. En 1234, par la mort de ſon oncle maternel, Sance le Fort, il hérita du Royaume de Navarre, qu'il gouverna toujours ſagement. On voit par ſes Chanſons qu'il fit un voyage d'outre-mer.

M. l'Evèque de la Ravalliere, qui a donné une édition des Œuvres de Thibault, a combattu de toutes ſes forces l'hiſtoire aſſez

répandue de ſes amours avec la Reine Blanche. Il prouve fort bien, à notre avis, qu'il y a des Chanſons qui ne ſauroient s'appliquer à cette Reine : mais il nous ſemble auſſi qu'avancer que Thibault a aimé la Reine Blanche, ce n'eſt pas dire qu'il n'a jamais fait de Chanſons que pour la Reine Blanche.

M. l'Abbé Goujet, dans ſa *Bibliotheque Françoiſe*, a adopté l'opinion de M. de la Ravalliere. Si l'on n'eſt pas d'accord ſur les amours de Thibault, on l'eſt aſſez ſur le mérite de ſes Chanſons : elles ont obtenu le ſuffrage de ſes contemporains, des étrangers (*) & de la poſtérité ; & elles méritent leur réputation par la douceur, & la naïveté du ſtyle.

Le règne de Saint Louis fut très-fertile en

(*) Le Dante en a fait l'éloge.

Poëtes: mais leur langue étoit ſi informe encore, qu'elle eſt preſque devenue pour nous une langue étrangere; & la poéſie de Thibault eſt à-peu-près auſſi difficile à entendre pour ceux qui ne ſont point verſés dans la connoiſſance du vieux langage, que pourroit l'être aujourd'hui la langue Italienne pour un François qui ne l'a point étudiée.

On remarque que Thibault eſt le premier qui ait introduit dans notre poéſie les vers féminins; mais on n'a connu que bien long-temps après lui l'art de les mêler, de les ramener alternativement : mêlange heureux, qui, avec la rime, eſt notre unique reſſource pour faire regagner à l'harmonie ce que l'inſuffiſance de notre proſodie lui fait perdre.

La difficulté du langage ne nous a permis de récueillir qu'une Chanſon de Thibault;

encore croyons-nous devoir à la vérité d'avertir nos lecteurs que nous n'avons, pour la lui attribuer, que la seule autorité de l'Anthologie (*), & qu'on n'a pu la trouver, ni dans les œuvres imprimées de l'Auteur, ni dans aucun manuscrit. Nous ne dissimulerons pas non plus que par le style, cette Chanson a un air bien plus moderne que les autres, qui seroient inintelligibles pour la plupart des lecteurs.

Les Chansons de Thibault sont les plus estimées des Chansons anciennes ; cependant il ne faut pas croire que ce soient les premieres qu'on ait faites dans notre langue : on parle de quelques Chansons du fameux Abélard, qui faisoient, dit-on, les délices de

(*) Recueil de Chansons publié par M. Monet, il a une douzaine d'années.

ſon temps. M. l'Evèque de la Ravalliere, qui nie ce fait, & qui s'attache à prouver qu'Abélard n'a jamais rien écrit qu'en latin, admet au moins des Chanſons plus anciennes que celles de Thibault : mais nous n'en connoiſſons point qu'on puiſſe comparer aux ſiennes. Ainſi Thibault eſt à la tête des Chanſonniers François, comme Guillaume IX, Duc d'Aquitaine, eſt à la tête des Chanſonniers Provençaux : ce qui donne une illuſtration aſſez brillante à l'origine de l'un & de l'autre genre de Chanſon.

Il faut remarquer ici, pour l'hiſtoire de notre Poéſie, que ſous le regne de Saint Louis, ou peu de temps après, les Poëtes Provençaux avoient déjà leurs *Syrventes* & leurs *Tenſons*. Les *Syrventes* étoient des eſpeces de Satires, & les *Tenſons*, des Queſtions ingénieuſes ſur l'Amour. Les galantes diſcuſſions

qu'elles occasionnoient étoient appellées *Jeux-partis.*

Thibault mourut à Pampelune, au mois de Juin 1253.

Nous joignons ici à la Chanson de Thibault, une autre Chanson qu'on attribue à Raoul, Comte de Soissons, & ami de ce Prince.





THIBAULT,

COMTE DE CHAMPAGNE.

CHANSON.

LAS! ſi j'avois pouvoir d'oublier
Sa beauté, ſa beauté, ſon bien dire,
Et ſon très-doux, très-doux regarder,
Finirois mon martyre :
Mais las ! mon cœur je n'en puis ôter,
Et grand affolage (1)
M'eſt d'eſpérer :
Mais tel ſervage
Donne courage
A tout endurer.
Et puis, comment, comment oublier
Sa beauté, ſa beauté, ſon bien dire,
Et ſon très-doux, très-doux regarder?
Mieux aime mon martyre.

(1) *Grand affolage*, grande folie.

CHANSON

Attribuée à RAOUL, Comte de Soiſſons.

AH ! belle Blonde !
Ah ! corps ſi gent !
Perle du monde,
Que j'aime tant !

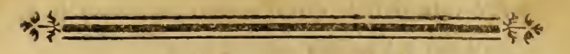
D'une choſe ai bien grand deſir,
Et c'eſt d'un bâiſer vous tollir (1).

Ah ! belle Blonde !
Ah ! corps ſi gent !
Perle du monde,
Que j'aime tant !

Si, par fortune,
Courrouceriés (2),
Cent foit pour une,
Vous le rendrois volontiers.

Ah ! belle Blonde !
Ah ! corps ſi gent !
Perle du monde,
Que j'aime tant !

(1) *Vous tollir*, vous dérober.
(2) *Courrouceriés*, vous vous courrouciez.



GUILLAUME DE LORRIS.

LORRIS eſt un ſurnom qui fut donné à ce Poëte, d'une petite ville du Gatinois, où il eſt né. On ignore la date de ſa naiſſance, & l'on n'eſt pas certain de celle de ſa mort. Il eſt vraiſemblable qu'il mourut en 1260 ou en 1262, & on ſait qu'il vivoit au milieu du treizieme ſiecle.

Quelques-uns l'ont cru Juriſconſulte : voilà tout ce que l'on connoît de ſa vie privée. Quant à ſes Ouvrages, ſes Poéſies diverſes ſe trouvent manuſcrites à la Bibliothèque du Roi. Mais ce qui a fait paſſer ſon nom juſqu'à nous, c'eſt le fameux Roman de la Roſe. Il commença cet Ouvrage étant jeune,

pour une dame qu'il aimoit, comme il le témoigne lui-même par ces vers :

Celle pour qui je l'ai empris ;
C'eſt une dame de haut pris ,
Et tant eſt digne d'être amée
Qu'elle doit roſe être clamée.

Mais la mort le ſurprit , & il ne fit que les quatre mille cent cinquante premiers vers de ce poëme, qui fut continué quarante ans après par Jean de Meun. Nous nous bornerons à dire ici que Guillaume de Lorris, à qui ſur-tout appartient la gloire du Roman de la Roſe , puiſque l'invention lui en eſt due , a fait preuve d'eſprit, d'imagination , de raiſon & de fécondité : ce qui ſuppoſe du génie dans le tems où il écrivoit. Nous dirons qu'il ſavoit enrichir ſes Ouvrages par l'invention , dans un tems où l'on n'imaginoit rien , & nourrir ſon ſtyle de penſées &

d'images, dans un tems où l'on croyoit avoir fait des vers, quand on avoit ſu coudre à quelques lignes proſaïques des rimes qui ne rimoient point; car la rime alors étoit entiérement négligée, & les vers n'avoient pourtant guere d'autre mérite que celui d'être rimés.

Clément Marot appelle Guillaume de Lorris, l'Ennius François. Le Roman de la Roſe a eu le ſort de tous les Ouvrages qui ſont nés dans des temps groſſiers, & avant l'invention de l'Imprimerie : il a ſouffert diverſes altérations, par le caprice ou l'ignorance des divers copiſtes; & Marot lui même, qui en a donné une édition, pour avoir voulu l'accommoder au langage de ſon tems, a été accuſé de n'avoir pas aſſez reſpecté le texte ancien, & de lui avoir fait perdre une

partie de ſes graces, par le mêlange du vieux & du nouveau langage.

Mais tel qu'il nous eſt parvenu, il eſt encore aſſez bien pour nous convaincre qu'il n'a pas pu être mieux, & pour nous prouver que ſi Guillaume de Lorris n'a pas pouſſé plus loin l'art de la Poéſie, c'eſt ſa langue & ſon ſiecle que nous devons en accuſer, & non le génie du Poëte.

Nous parlerons un peu plus au long du Roman de la Roſe, dans la vie de Jean de Meun, qui l'acheva & le mit au jour.





GUILLAUME DE LORRIS.

DESCRIPTION DU TEMPS.

LE Temps qui s'en va nuit & jour,
Sans repos prendre & ſans ſéjour,
Et qui de nous ſe part & emble (1)
Si celéément (2), qu'il nous ſemble
Qu'il nous ſoit adès (3) en un point,
Et il ne s'y arreſte point,
Ains ne (4) fine de treſpaſſer,
Si que l'on ne pourroit penſer
Lequel temps c'eſt qui eſt préſent,
Ce demande-je au clerc liſant;

(1) *Se part & emble*, part & ſe retire.
(2) *Si celéément*, ſi ſecretement.
(3) *Adès*, à préſent, dans cet inſtant.
(4) *Ne fine*, ne ceſſe.

Car ainçois (1) qu'il eût ce penſé,
Seroit-il jà outre paſſé.
Le temps ſi ne peut ſéjourner,
Mais va toujours ſans retourner,
Comme l'eau qui s'avale (2) toute,
Dont n'en retourne arriere goütte.
Le temps s'en va, & rien ne dure,
Ne (3) fer, ne choſe tant ſoit dure;
Car il gaſte tout & tranſmuë.
C'eſt celui qui les choſes muë,
Qui tout fait croiſtre & tout nourrit,
Et qui tout uſe & tout pourrit.
Le temps ſi envieillit nos peres,
Et vieillit Roys & Empereres (4),
Et auſſi nous envieillira,
Ou la mort jeunes nous prendra.

---

(1) *Ainçois*, avant que.
(2) *Avale*, tombe, deſcend.
(3) *Ne*, ni.
(4) *Empereres*, Empereurs.



PORTRAIT DE L'OISIVETÉ.

JE vis adonc une Pucelle,
Qui estoit assez gente & belle :
Doulce haleine eut & savourée,
La face blanche & coulourée,
La bouche petite & grossette,
Et au menton une fossette.
La gorge aussi avoit très-blanche,
Comme est la noif (1) dessus la branche,
Quand il a fraischement neigé ;
Si eut le corps bel & rangé,
Eut dessus son chapel d'*orfrais* (2),
Un chapel (3) de roses tout frais :
En sa main tenoit ung mirouer,
Et si fut d'un riche *tressouer*
Son chef tressé moult cointement (4) ;
Bel & bien & estroitement,

(1) *Noif*, noix.

(2) Chapel d'orfrais *étoit un chapeau couvert d'une étoffe d'or.* Orfrais *vient d'*aurum phrigium, *parce que c'est de Phrigie que l'invention de la broderie nous est venue.*

(3) *Chapel*, chapeau.

(4) *Cointement*, agréablement.

De fil d'or eut cousues ses manches ;
Et pour mieux garder ses mains blanches
De haller, elle eut un gans blancs ;
Cotte eut d'un riche vert luisans,
Cousue à ligneul (1) tout autour :
Il paroit bien à son atour
Qu'elle estoit peu embesognée :
Quand elle s'estoit bien pignée,
Et bien parée & atournée,
Si estoit faite sa journée.

(1) *A ligneul*, en soie.



CONSEILS A UN AMANT.

VILLENIE (1) premiérement,
Faut que tu laiſſes en aimant.
Si maudis & excommunie
Tous ceux qui aiment villenie.
Villenie le villain fait;
Je ne l'aime, n'en dit, n'en fait;
Villain eſt fel (2) & ſans pitié,
Sans ſervice & ſans amitié.
Après te garde de retraire (3)
Choſe des gens qu'il faille taire:
Soyes ſage & raiſonnable,
En parler doulx & convenable,
Aux grans perſonnes & menues;
Et quant tu iras par les rues,
Songe que ſoyes couſtumier
De ſaluer les gens premier.
Et ſe tu (4) oys nul meſdiſant,
Qui les femmes ſoit deſpriſant,

(1) *Villenie*, avarice.
(2) *Fel*, faux.
(3) *Retraire*, divulguer.
(4) *Se tu oys*, ſi tu entends.

Blaſme-le, & fais qu'il ſe taiſe :
Fais, ſe tu peux, choſe qui plaiſe
Aux Dames & aux Damoiſelles ;
Si qu'ils ayent bonnes nouvelles
De toy dire & de raconter,
Par ce, pourras en pris monter.

De veſtement & de chauſſure,
Selon ta rente, ta meſure.
Bien te dis que bel veſtement
A l'homme ſiet honneſtement ;
Ayes ſouliers beaux & fetis (1),
Ne trop larges, ne trop petits.
Après te doit-il ſouvenir
De joyeuſeté maintenir :
Amans ſentent le mal d'aimer,
Une fois doulx, & l'autre amer :
Mal d'aimer eſt moult outrageux ;
Tantoſt eſt l'amant en ſes jeux,
Toſt ſe complaint, toſt ſe guermente (3),
Une heure pleure & l'autre chante.

A qui il ne plaiſt de donner,
D'avoir amours ne doit pener (4) ;

---

(1) *Fetis*, bien faits.
(2) *Moult*, beaucoup.
(3) *Se guermente*, ſe lamente.
(4) *Pener*, s'appliquer, ſonger.

Mais qui en veut avoir la grace,
D'avarice toſt ſe desface ;
Car cil (1) qui par regart plaiſant,
Ou par doulce chiere (2) faiſant
A luy, ou par un ris ſerein,
Donne ſon cueur tout enterin (3),
Doit bien, après ſi riche don,
Donner l'avoir (4) tout à bandon.

Après t'enjoins, par pénitence,
Que jour & nuit ſans repentance,
En bien aimer ſoit ton penſer ;
Toujours y penſe ſans ceſſer ;
Et pour ce que fin amant ſoyes,
Je te commande que tu ayes
En un ſeul lieu ton cœur aſſis,
Ferme, conſtant & bien raſſis.
Qui en mains lieux ſon cœur départ,
Par-tout en a petite part ;
Mais de celuy pas ne me doute,
Qui tient en un lieu s'amour toute.

---

(1) *Cil*, celui.
(2) *Chiere*, accueil.
(3) *Enterin*, entier.
(4) *L'avoir tout à bandon*, tout ſon avoir à diſcrétion.

Quant tu auras ton cœur donné,
Ainsi que je t'ay sermoné,
Lors te viendront les adventures,
Qui aux amans sont très fort dures;
En plusieurs manières seras
Travaillé, grand mal sentiras,
Une heure chaut & l'autre froit,
Passer te faut par ce destroit;
Vermeil une heure, l'autre palle,
Tu n'eus oncques fievre si malle (1).

Toujours est droit (2) qu'il te souvienn
De ta mie, s'elle est lointaine.
Lors malheureux te jugeras,
Quant près d'elle tu ne seras,
Et conviendra que ton cœur soit
En celle que ton oeil ne voit.
Et s'il est besoin que tu voyes
Ta mie a point, que tu la doyes (3)
Arraisonner (4), ne saluer,
Lors te convient couleur muer,

(1) *Malle*, mauvaise.
(2) *Droit*, juste.
(3) *Doyes*, doive.
(4) *Arraisonner*, entretenir.

Si toſt que voudras commencer ;
Et ſe tant te veux avancer ,
Que ton diſcours commencer oſes ,
Quant tu devras dire trois choſes ,
Tu n'en diras mie les deux ,
Tant ſeras doncques vergogneux.

Quant les nuits venues ſeront ,
Mille déplaiſirs te viendront :
Tu te coucheras en ton lit ,
Ou tu auras peu de délit (1) ;
Telle fois te fera advis ,
Que tu tiendras celle au cler vis (2) ,
Entre tes bras & toute nue ,
Comme s'elle fuſt devenue
Du tout ta mie & ta compagne ,
Puis feras Chaſtaulx en Eſpagne ;
Mais peu y pourras demourer ;
Lors commenceras à plourer ,
Et diras : Dieu ! ai-je ſongé ,
Suis-je remué ou bougé ?
Dieu , verray-je point que je ſoye
En tel point comme je ſongeoye ?

(1) *Delit*, plaiſir.
(2) *Vis* , viſage.

La mort ne me greveroit mie,
Si je mouroye ès bras ma mie (1),
Et même se d'un doux baiſier
La belle me vouloit aiſier (2) :
Moult auroye riche deſſerte (3),
De la peine que j'ai ſoufferte.

Ha! Soleil! pour dieu, haſte toy,
Ne fais ſéjour, appreſte toy,
Fais départir la nuit obſcure,
Et ſon ennuy qui trop me dure.
La nuit ainſi te contendras (4)
Et de repos point ne prendras,
Puis t'en iras en recelée (5),
Soit par pluye, ſoit par gelée,
Tout droit vers l'hôtel de ta mie,
Qui ſera très-bien endormie,
Et à toy ne penſera guiere;
Une heure iras à l'huys derriere,
Savoir s'il eſt en rien ouvert,
Et là feras à deſcouvert,
Tout ſeul à la pluye & au vent,
Et puis iras à l'huys devant;

---

(1) *Ma mye*, de ma mie.
(2) *Aiſier*, rendre aiſe.
(3) *Deſſerte*, récompenſe.
(4) *Te contendras*, te conduiras.
(5) *En recelée*, en ſecret.

Oreilleras

Oreilleras (1) parmi la fente,
Si de lever nul ſe démente (2),
Et ſi la Belle ſans plus veille,
Mais te dis bien & te conſeille,
Qu'elle t'oye bien douloſer (3),
Pour connoiſtre que repoſer,
Ne peux en lit pour s'amitié :
Mieux t'en aimera la moitié.
Si te diray que (4) tu dois faire,
Pour l'amour de la débonnaire,
De qui tu ne peux avoir aiſe ;
Au départir la porte baiſe ;
Et affin que l'on ne te voye,
Devant la maiſon, n'en la voye ;
Fais que tu ſoyes retourné
Avant que le grand jour ſoit né.
Iceux venir, iceux allers,
Iceux penſers, iceux parlers,
Font aux amans, ſous leurs drapeaux,
Rudement amaigrir leurs peaux ;
Tu le pourras par toy ſçavoir,
Si de bien aimer fais devoir.
Et bien ſçaches qu'amour ne laiſſe
Sur fin amant couleur ne greſſe.

---

(1) *Oreilleras*, prêteras l'oreille, écouteras.
(2) *Se demente*, ſe prépare.
(3) *T'oye bien douloſer*, t'entend bien gémir.
(4) *Que*, ce que.

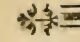
De ce ne ſont appariſſant (1)
Ceux qui dames vont trahiſſant,
Et diſent, pour eux loſengier (2),
Qu'ils ont perdu boire & mangier;
Et je les voy comme jangleurs (3),
Plus gras qu'Abbés, ne que Prieurs.

Du pays gueres ne t'eſloigne;
Et ſi tu as ſi grant beſoigne
Qu'il te convienne t'eſlonger (4),
Garde-toi de ton cœur changer,
Et penſe de toſt retourner;
Tu ne dois gueres ſéjourner.
Si t'ai dit comme & en quel guiſe,
Amant doit faire ſon ſerviſe.
Or le fais donc ſur toute choſe,
Si fruit veux avoir de la Roſe.

---

(1) *Ne ſont appariſſant*, ne ſont ainſi.
(2) *Loſengier*, vanter, louer.
(3) *Jangleurs*, trompeurs.
(4) *T'eſlonger*, t'éloigner.





JEAN DE MEUN,

Dit CLOPINEL.

JEAN DE MEUN naquit à quatre lieues d'Orléans, dans la petite ville dont il portoit le nom. Il fut auſſi ſurnommé Clopinel, parce qu'il étoit boiteux.

Les uns ont prétendu qu'il étoit frere Prêcheur, ou Dominicain; les autres le font Docteur en Droit: mais la première opinion eſt invraiſemblable, & la ſeconde n'eſt pas ſuffiſamment prouvée; il paroît ſeulement qu'il avoit de la naiſſance & de la fortune.

Jean de Meun fit voir qu'on peut réunir la ſcience à l'amour de la Poéſie: car il s'éleva au-deſſus de ſes contemporains, & comme Savant & comme Poëte. Il continua

& finit le Román de la Rofe, que la mort de Guillaume de Lorris avoit laiffé imparfait.

C'eft ici le moment de parler de cet Ouvrage, qui a fait tant de bruit dans fa naiffance, dont la réputation méritée s'eft confervée jufqu'aujourd'hui, & qu'on ne lit guere à caufe du vieux langage, mais qu'on loue toujours, parce qu'il eft plus facile de l'eftimer que de le lire.

Le fujet de ce Poëme allégorique eft une Rofe qu'on veut cueillir : les refforts de l'action font *bel-accueil*, *franchife*, *pitié*, les obftacles, *faux-femblant*, *jaloufie*, *danger*, &c. tous perfonnages allégoriques qu'on fait parler & agir avec affez de variété & d'imagination.

Le lecteur perce à travers cette allégorie ; on devine l'emblême de la Rofe, &

l'on voit aiſément que cet Ouvrage n'eſt que l'art d'aimer mis en principes & en action.

L'apparition de ce Roman excita au même dégré l'indignation & l'enthouſiaſme. La Cour, les Sociétés, les Chaires, le Barreau même, tout retentiſſoit à la fois de l'éloge & de la ſatyre du Roman de la Roſe. Les Religieux & le ſexe y étoient fort maltraités : c'étoit moitié trop d'ennemis. Les femmes qui pardonnent rarement, & les Moines qui ne pardonnent jamais, unirent leur reſſentiment contre ce Poëme. Mais ce qui nous paroîtroit bien ſingulier, ſi l'hiſtoire de l'eſprit humain ne nous avoit accoutumés à de pareilles contradictions, c'eſt que dans le même tems que les uns l'anathématiſoient comme un Roman pernicieux, les autres le mettoient au rang des livres moraux, même pieux

& myſtiques, & ils en recommandoient la lecture comme d'un ouvrage utile aux mœurs & à la Religion. Ces derniers, au ſentiment deſquels s'eſt rangé Marot lui-même (*), n'y virent plus & ne voulurent y faire voir qu'une ſainte allégorie : la Roſe repréſentoit *la haute ſapience* ou *l'état de grace;* & la peine qu'il en coûte aux Chrétiens pour y parvenir étoit déſignée par les obſtacles que l'Auteur a multipliés autour de la Roſe pour la défendre. Après la lecture du Roman, cette explication doit paroître ſinguliere. Il eſt bien certain qu'il n'eſt pas ici queſtion de la Roſe qu'on cueille ſur un roſier; que c'eſt évidemment une allégorie : mais il faut avoir envie de trouver de la ſpiritualité, pour en aller chercher dans ce Roman. De nos

(*) Voyez la Préface de l'Édition que Clément Marot a donnée du Roman de la Roſe.

jours, le célebre Piron a bâti ſur la même idée un Opéra-Comique, qu'il a intitulé la Roſe. Ce dernier Ouvrage a bien trouvé des Cenſeurs, qui ont crié au ſcandale; mais perſonne ne s'eſt aviſé encore d'y voir un projet d'édification.

La preuve de la grande ſenſation que fit cet Ouvrage dans ſa naiſſance, c'eſt qu'il donna, pour ainſi dire, le moule dans lequel les Poëtes du tems jetterent tous leurs poéſies. Chaque poëme fut dès-lors compoſé de perſonnages allégoriques, comme *danger*, *crainte*, *bel accueil*. Si l'on écrit ſur un ſujet de dévotion, *grace de Dieu*, *pénitence*, *charité*, font les perſonnages qui parlent, agiſſent & menent l'action. Si c'eſt un Ouvrage de galanterie, *beau parler*, *conſtance*, *loyauté*, *doux regard*, ſont chargés de tous les rôles; ce qui jette dans les Ouvrages de ce

tems-là une eſpece d'uniformité qui en rend la lecture fatiguante. Cette maniere ſubſiſtoit encore du tems de Marot & après Marot.

Il faut convenir que le ſtyle du Roman de la Roſe eſt ſouvent trop licentieux, & que les Auteurs ont paru ſe complaire à la ſatyre des femmes. Auſſi dit-on qu'après s'être réunies aux ennemis de cet Ouvrage, elles voulurent ſe donner le plaiſir d'une vengeance particuliere. Jean de Meun, qui étoit deſiré par-tout à cauſe de ſon eſprit vif & enjoué, ſe trouvant à la Cour, fut vendu par quelques Seigneurs galans, qui le livrerent aux Dames, comme coupable de lèze-beauté. Il fut enfermé & reſſerré dans une chambre, & après que l'Orateur de ce Sénat offenſé lui eut reproché vivement tous les attentats de ſa plume qui avoit oſé s'en prendre à l'honneur du ſexe, après

qu'on lui eût cité notamment ces deux vers du Poëme :

Toutes eftes, ferez, ou futes
De fait ou de volonté putes.

on lui déclara qu'il avoit été condamné à la peine du fouet. En même-tems, il vit grand nombre de bras armés de verges, levés fur lui ; une voix unanime & un peu bruyante lui ordonna de fe dépouiller ; & fes Juges, qu'il tâcha vainement d'émouvoir par fes prieres, alloient exécuter eux-mêmes la fentence qu'ils venoient de prononcer, s'il n'avoit fçu trouver fur l'heure dans fon efprit & dans fon enjouement de quoi fe tirer gayement d'affaire. Mefdames, leur dit-il, à mains jointes & baiffant la tête d'un air bien contrit, j'ai péché envers vous ; je me foumets à la pénitence que vous m'avez ordonnée ; me voilà prêt ! Mais juftice veut

que la perſonne la plus offenſée, ſoit la première vengée ; allons, que la plus forte P..... de la compagnie frappe les premiers coups. Ces mots rallentirent l'ardeur de ſes Juges. Les Dames ſe regardoient toutes ſans rien dire ; aucune ne s'empreſſoit de ſe venger à ce titre-là ; les verges leur tomberent des mains ; Jean de Meun n'eut rien de plus preſſé que de tirer ſa révérence & de s'en aller ; & ſi l'on rit de cette aventure, ce ne fut pas aux dépens de celui qu'on avoit deſtiné à en faire tous les frais (*).

On voit que la gayeté de Jean de Meun le ſervoit à propos. Elle ne l'abandonna pas même à ſon dernier moment, s'il faut en croire l'anecdote qu'on va lire.

(*) M. Baraton a rimé cette aventure ſous le nom de Clopinel. On la trouve dans ſes Œuvres, pag. 17.

Jean de Meun légua, en mourant, aux Dominicains de la rue S. Jacques, un coffre rempli, disoit-il, de choses précieuses, mais en leur enjoignant de n'en faire l'ouverture qu'après qu'on l'auroit mis lui-même dans la tombe. Ces bons Peres firent ses funérailles avec tout le zèle que pouvoit leur inspirer la piété & l'amour de l'argent. Comme ils trouvoient que ce Poëte s'y prenoit fort bien pour expier la licence de ses écrits, ils oublierent ses fréquentes satyres contre les Moines, & lui pardonnerent volontiers le mal qu'il avoit dit d'eux, en faveur du bien qu'il leur faisoit. Quand on l'eut mis en terre, les Religieux coururent au coffre pour en faire l'ouverture; mais quel fut leur étonnement, lorsqu'ils le trouverent rempli de tuiles toutes chamarrées de figures de mathématique. L'indignation succéda à l'intérêt que le défunt leur avoit inspiré; dans le premier mouvement de leur

dépit, ils firent déterrer ſon corps, & il fallut un arrêt du Parlement pour les forcer de lui redonner une ſépulture honorable.

Ce fait a été révoqué en doute, & nous ſommes loin d'en garantir la vérité; mais il ne nous paroît pas abſolument dénué de toute vraiſemblance. Nous croyons y appercevoir la couleur du tems; & il nous ſemble que Rabelais auroit été capable de cet excés de gayeté.

Quoique Jean de Meun ait fait un aſſez grand nombre d'Ouvrages, il ne nous eſt reſté, outre le Roman de la Roſe, que deux pièces, ſon Codicile & ſon Teſtament, qui n'ont gueres d'autre mérite que le nom de leur Auteur. Il doit toute ſa réputation au Roman de la Roſe, où il jeta avec plus de profuſion que ſon prédéceſſeur la galanterie, la ſatire, & même la morale; car tout cela s'y trouve abondamment.

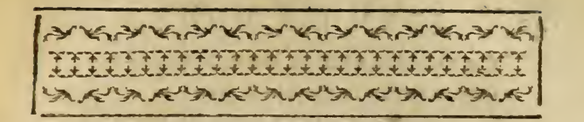
Dans le fond, on ne ſauroit nier que cet Ouvrage (ſur-tout vu le tems où il a paru) ne fût réellement utile à tous les états & à tous les rangs. L'eſprit d'obſervation, la philoſophie, la politique même y ſont aſſez ſouvent développés; & ſi ce n'eſt pas toujours avec jugement, c'eſt au moins à un dégré bien étonnant pour le ſiecle où ont écrit les deux Auteurs.

Jean de Meun étoit auſſi Poëte que Guillaume de Lorris, mais avec moins de goût; il étoit plus ſavant que lui, & l'abus de la ſcience l'entraîne dans des diſgreſſions qui nuiſent ſouvent à l'intérêt du Poëme : ſon imagination étoit moins ſage, & ſon ſtyle plus hardi. Il uſa pleinement du privilège de ſon ſiecle, qui permettoit au Poëte de n'avoir qu'un même ſtyle pour tous les ſujets, & de confondre toutes les matieres dans un Ouvrage. Auſſi arrive-t-il ſouvent au lecteur

de voir terminer un conſeil ou un tableau galant par l'explication de quelque myſtere ſacré. C'eſt ſans doute dans le même eſprit qu'il a fait la plus cruelle ſatire des femmes & les portraits les plus ſéduiſans de l'amour.

Au reſte, il parloit de tout, avec aſſez de liberté. Il s'étoit érigé un tribunal auquel il faiſoit reſſortir toutes ſortes de procès, & les Juges même. Un Poëte moderne qui parleroit auſſi librement que lui de la royauté, auroit difficilement l'approbation d'un Cenſeur Royal.

Nous finirons par dire que le Roman de la Roſe, dont la lecture eſt aſſez pénible à cauſe du vieux ſtyle, des longueurs, & de la ſécchereſſe attachée à l'allégorie, paſſe néanmoins pour le meilleur Ouvrage de poëſie qui ait paru avant François premier.



JEAN DE MEUN, DIT CLOPINEL.

LA BONNE ET LA MAUVAISE FORTUNE.

AUX riches Fortune fait voir,
Dès qu'ils ont perdu leur avoir,
De quel amour ceux les amoyent (1),
Qui leurs amis devant (2) estoyent.
Ne trouvent nul qui les sequeure (3);
Mais le vrai amy si demeure,
Qui n'aime pas pour les richesses,
Tant a le cœur plein de noblesses;
Et tels amys moult (4) bien se preuvent,
S'ils entre mil un seul en treuvent;

---

(1) *Amoyent*, aimoient.
(2) *Devant*, avant.
(3) *Sequeure*, secoure.
(4) *Moult*, beaucoup.

Car nul bien n'eſt en terre baſſe,
Que valeur d'amy ne le paſſe :
Toujours vaut mieux amys en voye,
Que ne font deniers en courroye (1).
Et valent mieux que nul avoir (2)
Qu'ils puiſſent en ce monde avoir,
Dont leur profite adverſité,
Plus que ne fait proſpérité ;
Car par ceſte (3) ont-ils ignorance,
Et par adverſité ſcience.

Et le pauvre qui, par tel preuve,
Les vrais amis des faulx épreuve,
Certes moins euſt eté deçu,
S'il s'en fuſt dès-lors apperçu,
Dont luy fait plus grand advantage,
Puiſque d'un fol a fait un ſage.
Mieux lui vaut le mal qu'il reçoit,
Que richeſſe qui le deçoit (4) ;
Car richeſſe ne fait pas riche
Celuy qui en thréſor la fiche (5) ;
Mais ſouffiſance ſeulement
Fait homme vivre richement.

---

(1) *En courroye*, en bourſe.
(2) *Avoir*, bien.
(3) *Ceſte*, celle-là.
(4) *Deçoit*, trompe.
(5) *La fiche*, la fait conſiſter.

Aux richeſſes on fait laidures (1),
Quant on leur oſte leurs natures ;
Leur nature eſt qu'ils doivent courre (2),
Pour les gens aider & ſecourre,
Sans eſtre à uſure preſtées :
A ce (3) les a Dieu apreſtées (4).
Certes Dieu n'ayment ni ne doutent (5),
Qui tous deniers en thréſor boutent,
Et plus qu'il n'eſt beſoin les gardent,
Lorſque les pauvres ils regardent
De froid trembler, de faim perir :
Mais Dieu leur ſçaura bien merir (6).
Trois grans mechéances (7) adviennent
A ceux qui telz vies maintiennent ;
Le premier eſt travail d'acquerre (8) ;
Le ſecond, qui le cœur leur ſerre,
Eſt la peur qu'aucun ne leur emble (9),
Quant ils les ont miſes enſemble,

(1) *Laidures*, tort.
(2) *Courre*, courir, circuler.
(3) *A ce*, pour ce.
(4) *Apreſtées*, faites.
(5) *Ne doutent*, ne redoutent.
(6) *Merir*, revaloir.
(7) *Mechéance*, malheur, peine.
(8) *Acquerre*, amaſſer.
(9) *Emble*, enleve.

Dont s'esbahiſſent ſans ceſſer ;
Le tiers (1) eſt douleur du laiſſer.
Ainſi pecune (2) ſe revanche,
Comme Dame très-noble & franche,
Des ſerfs qui la tiennent encloſe ;
En paix ſe tient & ſe repoſe,
Et fait les malheureux veiller,
Et ſoucier & travailler.
A tel tourment vivront & vivent
Ceux qui les grans richeſſes ſuivent.

---

(1) *Le tiers*, le troiſieme.
(2) *Pecune*, fortune, argent.



LES AMOURS DE L'AGE D'OR.

JADIS au temps des premiers peres,
Et de nos primeraines (1) meres,
Furent amours loyaulx, & fines (2),
Sans convoitises, ne rapines;
Et le siecle moult (3) précieux
N'estoit pas si délicieux (4),
Ne de robes, ne de viandes;
Mais cuilloyent ès bois les glandes (5),
Pour pain, pour chairs & pour poissons;
Et cherchoyent par ces buissons
Boutons, & meures, & prunelles,
Framboises, frezes & cenelles,
Fèves & poiz, & tels chosettes,
Comme fruits, racines, herbettes;
Des chesnes, le miel découroit (6),
Et l'eau simple chacun buvoit.

---

(1) *Primeraines*, premi :es.
(2) *Fines*, parfaits.
(3) *Moult*, fort.
(4) *Délicieux*, recherché,
(5) *Glandes*, glands.
(7) *Decouroit*, découloit.

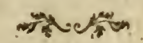
Terre d'elle-mesme apportoit,
Ce dont chascun se confortoit (1);
Et faisoyent robes de laines,
Sans teindre en herbes, ni en graines;
Ez chesnes creux se reponnoient (2),
Quant les tempestes redoubloient.
Et quant par nuit (3) dormir vouloient,
En lieu de coytes apportoient,
En leurs places monceaux de gerbes,
De feuilles, ou de mousse, ou d'herbes;
Et quant l'air estoit appaisé,
Et le temps cler & arrasé (4),
Et le vent doulx & convenable,
Si comme un printemps permanable (5),
Que les oyseaux en leur latin
S'estudient chascun matin,
De l'aube du jour saluer,
Qui tout leur fait les cœurs muer (6),
Zéphyrus & Flora sa femme,
Qui des fleurs est maistresse & dame;
Ces fleurettes lors estendoient
En coutepointes qui rendoient

---

(1) *Confortoit*, nourrissoit.
(2) *Reponnoient*, reposoient.
(3) *Par nuit*, pendant la nuit.
(4) *Arrasé*, sans nuage.
(5) *Permanable*, permanent.
(6) *Muer*, changer.

Leur resplandeur par ces herbages,
Par ces prés & par ces rivages.
Sur telz couches que vous devise (1),
Sans rapine & sans convoitise,
S'entr'acoloyent & baisoyent
Ceux à qui jeux d'amour plaisoyent;
Sous arbres verds pour ces gaudines (2),
Leurs pavillons & leurs courtines
De rainceaux (3) d'arbres estendoient,
Qui du soleil les défendoient.
La démenoyent leurs caroles (4),
Leurs jeux & leurs douces paroles.
N'encor n'estoit ne Roy ne Prince:
Mal fait qui l'autruy tolt & prinse (5);
Trestous pareils estre souloient (6),
Ni rien propre avoir ne vouloient.
Bien sçavoyent celle parolle,
Qui n'est mensongiere, ne folle;
Qu'oncques amour & seigneurie,
Ne s'entrefirent compaignie.

(1) *Que vous devise*, dont je vous parle.
(2) *Gaudines*, lieu de divertissement.
(3) *Rainceaulx*, petites branches.
(4) *Caroles*, Danses.
(5) *Tolt & prinse*, enleve & prend.
(6) *Souloyent*, étoient acoutumés.



ALLÉGORIE DE LA FORTUNE.

Vous faites Fortune, Déesse,
Et jusques au ciel la levez,
Ce que pas faire ne devez;
Qu'il n'est mie (1) droit ni raison
Qu'elle ait en paradis maison :
Elle n'est pas si bien heureuse,
Ains a maison trop périlleuse.
Une roche est en mer séans,
Bien parfonde au milieu de leans (2),
Qui sur la mer en haut se lance,
Contre qui la mer grouce & tence (3).
Les flotz la heurtent & débattent,
Qui toujours à lui se combattent........
La roche porte un bois doutable (4),
Dont les arbres sont vermeillable (5),

(1) *Mie*, point.
(2) *De leans*, de cet endroit.
(3) *Grouce & tence*, mugit & gronde.
(4) *Doutable*, redoutable.
(5) *Vermeillable*, étonnant.

L'une eſt brehaigne (1) & rien ne porte,
Et l'autre en fruit ſi ſe deſporte (2);
L'autre de reverdir ne fine (3):
L'autre eſt de feuilles orpheline;
Et quant l'une en ſa verdeur dure,
Les pluſieurs y ſont ſans verdure;
Et quant ſe prent (4) l'une à florir,
En pluſieurs vont les fleurs mourir;
L'une ſe hauſſe, & ſes voiſines
Se tiennent à la terre enclines;
Et quant bourjons à l'une viennent,
Les autres flaitries ſe tiennent.
Là ſont les genets grans géans,
Et pins, & cedres bien céans;
Chacun arbre ainſi ſe difforme,
Et prend l'un de l'autre la forme;
Là tient ſa feuille toute flaitre (5),
Le laurier, qui vert devroiſt eſtre,
Et ſeiche redevient l'olive,
Qui duſt eſtre empreignant & vive;
Les ſaulx (6), qui brehains (7) eſtre doivent,
Y fleuriſſent & fruit reçoivent,

(1) *Brehaigne*, ſtérile.
(2) *Se deſporte*, abonde.
(3) *Ne fine*, ne finit.
(4) *Se prent*, commence.
(5) *Flaitre*, flétrie.
(6) *Saulx*, ſaules.
(7) *Brehains*, ſtériles.

Contre la vigne eſtrive (1) l'orme,
Et lui toult (2) du raiſin la forme.
Le roſſignol à tart y hante :
Mais moult y brait & ſe guermente (3),
Le chat-huant a la grant hure (4),
Prophète de male adventure,
Hideux meſſager de douleur,
En ſa voix, en forme & couleur.
Fleuve y eſt d'eau ſi doulcereuſe,
Si ſavoureuſe, ſi mielleuſe,
Qu'il n'eſt nul qui de cil ne boive (5),
Voire (6) beaucoup plus qu'il ne doyve,
Qui ſa ſoif en peut eſtanchier,
Tant eſt ce boire doux & chier!
Car ceux qui plus en vont buvant
Ardent (7) plus de ſoif que devant.
Ne nul n'en boit qui ne ſoit yvre;
Mais nul de ſoif ne s'y délivre :
Car lécherie (8) ſi les pique,
Qu'ils en ſont treſtous ydropique.

---

(1) *Eſtrive*, lutte.
(2) *Toult*, enleve.
(3) *Brait & ſe guermente*, crie & ſe plaint.
(4) *Hure*, tête.
(5) *De cil*, de lui.
(6) *Voire*, même.
(7) *Ardent*, brûlent.
(8) *Lécherie*, gourmandiſe. *Il eſt ici pour envie de boire.*

Le

Le fleuve court si joliment,
Et meine tel grondelement (1),
Qu'il resonne, taboure & tymbre (2)
Plus souëf que tabour ne tymbre (3).
Peu ont pouvoir d'aller avant;
A peine y vont leurs pieds lavant.
Un bien petit sans plus en boivent;
Et quant la douceur apperçoivent,
Voulontiers si parfond iroient
Que tous dedans se plongeroient.
Les autres passent si avant,
Qu'ils se vont en plain jour lavant:
Puis vient une ondette (4) legiere
Qui les jette à la rive arriere,
Et les remet à terre seiche,
Dont tout le cœur leur art (5) & seiche.
L'une partie de sa sale,
Va contre mont, (6) & l'autre avale (7);
Si semble quelle doive cheoir,
Tant le peut-on en pendant voir?

---

(1) *Grondelement*, petit murmure.
(2) *Taboure & tymbre*, fait un bruit.
(3) *Plus souëf que tabour ne tymbre*, plus doux que tambour & cloche.
(4) *Ondette*, petite vague.
(5) *Art*, brûle.
(6) *Contre mont*, en haut.
(7) *Avale*, descend.

Plus reluit d'une part qu'argent;
Les murs y ſont d'or & d'argent;
Le teƈt (1) de pierres precieuſes,
Moult cleres & moult vertueuſes;
Chaſcun à merveilles la loue.
D'autre part, ſont les murs de boüe
Qui n'ont pas d'eſpais plaine paulme (2),
D'autre part, couverte eſt de chaulme;
D'un coſté, ſe tient orgueilleuſe,
Pour ſa grant beauté merveilleuſe;
D'autre, tremble toute effrayée,
Tant ſe ſent & foible & crevée.
Quant elle veut eſtre honorée,
Si ſe trait (3) en la part dorée
De ſa maiſon, & là ſejourne:
Lors pare ſon corps & atourne (4),
Et lors ſe veſt comme une Reine,
D'une grant robe qui luy traine
De toutes diverſes couleurs,
Dont ſent fort ſouëf (5) les odeurs.
Ainſi Fortune ſe déguiſe;
Mais je dis moy qu'elle ne priſe

---

(1) *Teƈt*, toît.
(2) *Plaine paulme*, la largeur de la main.
(3) *Se trait*, ſe retire.
(4) *Atourne*, ajuſte.
(5) *Fort ſouëf*, fort ſuavement.

Treſtous ceux du monde un feſtu,
Quant voit ſon corps ainſi veſtu;
Ains (1) eſt tant orgueilleuſe & fiere,
Qu'il n'eſt orgueil qui s'y affiere (2).
Puis va tant roant (3) par ſa ſalle,
Qu'elle entre en la partie male (4)
De ſa maiſon, & là ſejourne,
En l'orde (5) partie & ſe tourne,
Foible, decrevée & croulant (6),
A toute ſa rouë volant.
Là va taſtant & ens ſe boute (7)
Ainſi comme s'el ne vît goutte;
Et tant ſe deſnue & deſrobe (8),
Qu'elle eſt orpheline de robe;
Et ſemble que rien n'ait vaillant,
Tant lui vont tous biens defaillant;
Et quant el' voit la meſchéance,
Si quiert honteuſe cheviſſance (9),
Là pleure en larmes eſpandues
Les grans honneurs qu'elle a perdues,

(1) *Ains*, mais.
(2) *S'y affiere*, s'y compare.
(3) *Roant*, tournant.
(4) *Male*, mauvaiſe.
(5) *Orde*, vilaine.
(6) *Decrevée & croulant*, fatiguée & tremblante.
(7) *Ens ſe boute*, ſe met dedans.
(8) *Deſrobe*, déshabille.
(9) *Cheviſſance*, expédient.

Et les delits (1) où elle eſtoit,
Quant des grans robes ſe veſtoit;
Et pource qu'elle eſt ſi perverſe,
Que les bons en la bouë enverſe,
Et les deshonore & les greve,
Et les mauvais en hault eſleve,
Et leur donne en grant abondance,
Dignité, honneur & puiſſance;
Et puis, quant lui plaiſt, tout leur emble (2)
Ni ne ſçait qu'elle veut, ce ſemble,
Pour ce, les yeux bandez lui furent,
Des Anciens qui la connurent.

SUR L'INCONSTANCE.

NATURE n'eſt jamais ſi ſotte
Qu'elle faſſe naiſtre Marotte
Tant ſeulement pour Rabichon,
Ne Rabichon pour Louiſon:
Ains nous a faits, beau fils, n'en douttes,
Toutes pour tous, & tous pour toutes.

---

(1) *Delits*, plaiſirs.
(2) *Emble*, enleve.



JEAN FROISSART.

JEAN FROISSART n'eſt gueres connu que comme Hiſtorien. Nous avons de lui une chronique fort eſtimée; outre la naïveté du ſtyle qui en rend la lecture intéreſſante, on la regarde comme un Ouvrage très-utile pour connoître le ſiecle où il a vécu (*). Mais il a fait auſſi un aſſez grand nombre de poéſies, qui n'ont jamais été publiées. M. de la Curne de Sainte-Palaie, auſſi diſtingué par ſes vaſtes connoiſſances, que par l'honnêteté avec laquelle il s'empreſſe de communiquer aux Gens de Lettres les ſources où il les a puiſées, a bien voulu nous confier le manuſ-

(*) On prétend qu'à Breſlaw il y en a un manuſcrit plus exact que les imprimés.

crit des poésies de Jean Froissart. Ce service n'est pas le seul que nous ait rendu ce savant Académicien, & nous saisissons cette occasion pour lui en témoigner publiquement notre reconnoissance.

Jean Froissart naquit à Valenciennes, ville du Hainaut, vers l'an 1337. On présume, d'après un endroit de ses poésies, que son pere se nommoit *Thomas*, & qu'il étoit Peintre d'armoiries. Pour lui, il fut Chanoine & Trésorier de l'Eglise Collégiale de Chimay.

Sa poésie n'est ni sans grace, ni sans légereté. Il y regne souvent une douceur & une naïveté, qui en rend la lecture assez agréable. Son style n'est presque jamais saillant; mais il est naturel & vrai, moins riche en esprit qu'en sentiment.

Son caractere vif & inquiet, se manifesta dans son enfance par une extrême dissipation, & dans un âge plus avancé, par son amour pour les voyages. A suivre les détails de sa vie, que M. la Curne de Sainte-Palaie a publiés dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, on ne le voit jamais en place. Après plusieurs voyages faits en différentes Provinces du Royaume, on le voit passer en Angleterre, où il est fort bien accueilli, revenir en France, & s'en retourner en Angleterre, où il passe cinq ans auprès de la Reine Philippe, en qualité de Secrétaire de sa Chambre.

On le retrouve en France, à Melun-sur-Seine vers le 20 Avril 1366, & la même année à Bordeaux, dans le tems que la Princesse de Galles accoucha d'un fils, depuis Richard II, Roi d'Angleterre.

Par ordre du Prince de Galles, qu'il vouloit ſuivre dans ſon expédition d'Eſpagne, il repaſſa auprès de la Reine Philippe; mais l'année ſuivante on le voit parcourir diverſes Cours d'Italie. A Milan, il reçoit du Comte Amédée une *cotte hardie* (ou pourpoint) de vingt florins d'or; & à Ferrare de Pierre I, Roi de Chypre, un préſent de 40 ducats. La même année ayant perdu ſa protectrice, la Reine Philippe, il retourne dans ſon Pays; mais toujours dominé par ſon goût, il prend par l'Allemagne, afin d'allonger ſon voyage.

De retour chez lui, il obtint la Cure de Leſtines. De tout le miniſtere de notre bon Curé Froiſſart, qui ne le fut pas long-tems, la ſeule choſe que l'on connoiſſe (& c'eſt de lui qu'on la tient), c'eſt que les Taverniers de Leſtines eurent 500 livres de ſon argent. Il étoit encore Curé, quand par des lettres

du Duc d'Anjou, fcellées du 12 Décembre 1381, on arrêta 56 cahiers de fa Chronique, qu'il faifoit enluminer pour le Roi d'Angleterre, Richard II, alors en guerre avec la France (*).

Froiffart s'étant attaché depuis à Venceflas de Luxembourg, Duc de Brabant, recueillit les Chanfons, Rondeaux & Virelais du Prince, avec quelques-uns de fes propres Ouvrages, fous le titre de Melindor, ou le Chevalier au Soleil d'Or.

Après la mort de Venceflas, qui n'eut pas le tems de voir fon Ouvrage fini, Froiffart fut fait Clerc de la Chapelle de Guy, Comte de Blois.

(*) Ce fait eft tiré d'un Journal manufcrit de l'Evêque d'Orléans, Chancelier du Duc d'Anjou.

On le trouve en 1385, 1386 & 1387; tantôt dans le Bléſois, tantôt dans la Touraine. Il voulut enſuite aller viſiter les Provinces les plus éloignées du Royaume, qu'il ſavoit être alors le théâtre de mille exploits guerriers; & muni de lettres de recommandation du Comte de Blois, il alla trouver Gaſton Phœbus, Comte de Foix & de Béarn, bon Prince & mauvais Poëte, qui le reçut avec l'empreſſement le plus flatteur. C'eſt en allant à la Cour de Gaſton Phœbus, qu'ayant ſéjourné auprès d'une Abbaye, entre Lunel & Montpellier, il inſpira de l'amour à une jeune perſonne, qui pleura, nous dit Froiſſart lui-même, au moment de ſon départ.

Gaſton Phœbus défraya Froiſſart, pendant tout l'hiver qu'il paſſa à Ortez, ſéjour ordinaire du Prince. Tous les ſoirs à minuit,

qui étoit l'heure du ſouper de Gaſton, Froiſſart lui alloit lire quelques morceaux de *Melindor*, qui l'amuſoit beaucoup; & le Comte ne le renvoyoit jamais qu'après *lui avoir fait vuider auparavant tout ce qui étoit reſté du vin de ſa bouche.*

A ſon départ, Gaſton lui fit quelques préſens, & l'invita à revenir bientôt à ſa Cour. C'eſt dans ce tems-là qu'il fut volé, en paſſant par Avignon. Le prétexte de ce dernier voyage étoit l'envie de viſiter le tombeau du Cardinal de Luxembourg, mort en odeur de Sainteté; mais le véritable motif étoit une commiſſion ſecrette qu'il avoit du Seigneur de Coucy. De-là, il vint à Paris, pour aller bientôt parcourir le Hainaut, la Hollande, la Picardie; il revient à Paris, repart pour le Languedoc, revient encore à

Paris, & à Valenciennes, d'où après avoir couru Bruges, l'Eclufe, & la Zélande, il retourne enfin dans fon pays, & cela dans moins de deux ans.

On le voit encore à Paris en 1392, lors de l'affaffinat du Connétable de Cliffon.

Ce qui augmenta fans doute en lui cette envie de courir, c'eft une paffion malheureufe qu'il conçut, étant fort jeune, & qu'il conferva même étant vieux. Il eut occafion de lire avec une jeune perfonne des Romans, genre d'ouvrage qu'il aimoit affez. Froiffart à qui elle parut aimable, à force de lire des Romans, eut envie de commencer le fien, & de la prendre pour fon héroïne. Il fit fa déclaration par une ballade, qu'on trouva fans doute jolie, mais qui n'empêcha pas la jeune perfonne de fe marier peu de tems

après. C'eſt pour ſe diſtraire de ſon amour, qu'il fit ſon ſecond voyage en Angleterre. L'accueil qu'on lui fit, les plaiſirs qu'on lui procura, n'ayant pu triompher de ſes chagrins amoureux, il revint à Valenciennes auprès de ſa maîtreſſe. Mais l'hymen ne voulut rien faire en faveur de l'amour. Il ne fut pas plus heureux qu'auparavant, & ni Froiſſart ni ſa maîtreſſe ne purent jamais guérir, l'un de ſa paſſion, l'autre de ſa cruauté.

Froiſſart étoit naturellement porté vers l'amour; & c'eſt-là auſſi le caractere de ſa poéſie : il paſſe pour avoir ſur-tout réuſſi dans les Paſtourelles ; mais dans tout le manuſcrit, nous n'avons pu en trouver une ſeule qui n'eût donné de l'ennui ou de la fatigue à nos Lecteurs, par le grand nombre d'alluſions aux affaires de ſon tems, par l'inégalité, & ſur-tout par l'obſcurité de ſon ſtyle.

Il paroît que dans les premiers ſiecles de notre littérature, avant & après Froiſſart, on n'étoit pas ſurpris de voir des Prêtres, & même des Religieux, traiter, en écrivant, tout autre choſe que l'amour divin. Dans ces premiers tems, les lettres étoient ſi étrangeres aux gens du monde, que les Laïques étoient, de convention, appellés *ruſtiques*. On faiſoit, en fait de ſcience, ce que faiſoit en fait de politique l'ancienne Rome, qui diſtinguoit par le nom de Barbares tout ce qui n'étoit pas Romain; or, comme il faut bien qu'on écrive ſur l'amour, les Laïques n'écrivant rien, c'étoit aux Clercs à le faire; ainſi il étoit de néceſſité qu'on vît ſortir des mêmes mains les Poëmes galans & les Sermons.

Le penchant qu'avoit Froiſſart vers les plaiſirs, & ſon goût pour les voyages, qu'il

faiſoit à grands frais, parce qu'il aimoit à les faire commodément & avec diſtinction, furent pour lui néceſſairement une occaſion de diſſiper; mais ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'ils ne paroiſſent pas avoir nui à ſon amour pour l'étude: car il commença ſa Chronique, à peine âgé de 20 ans. Il eſt à préſumer que le deſir de s'inſtruire entra pour beaucoup dans les motifs de ſes voyages.

En 1395, revenu en Angleterre, il fut introduit par le Duc d'York, dans la chambre du Roi Richard, qui le reçut avec les marques de la plus grande diſtinction. Il y paſſa trois mois; & il en partit avec un préſent de cent nobles (600 livres environ de notre monnoie) dans un gobelet d'argent doré, peſant deux marcs, que le Roi lui fit donner.

Voilà la derniere circonſtance remarquable

de ſa vie : on ignore l'année de ſa mort. Il paroît ſeulement qu'il mourut âgé de plus de ſoixante ans ; & on le dit enterré dans la Chapelle de Sainte-Anne de la Collégiale de Chimay.





JEAN FROISSART.

VIRELAI.

ON dit que j'ay bien maniere
D'eſtre orguilloufete (1),
Bien affiert (2) à eſtre fiere
Jeune pucelette.

Hier matin me levay
Droit à la journée (3),
En un jardinet entray
Deſſus la rouſée.

Je cuiday (4) eſtre premiere
Au clos ſur l'herbette;
Mais mon doux amy y ere (5),
Cueillant la flourette.

---

(1) *Orguilloufette*, petite orgueilleuſe.
(2) *Bien affiert à eſtre fiere*, a bien ſujet d'être fiere.
(3) *Droit à la journée*, au point du jour.
(4) *Je cuiday*, je crus.
(5) *Y ere*, y étoit.

On dit que j'ai bien maniere
D'eſtre orguilloufette ;
Bien affiert à eſtre fiere
Jeune pucelette.

Un chappelet (1) ly donnay,
Fait à la veſprée (2) :
Il le priſt, bon gré l'en ſay,
Puis m'a appellée :
Veuillez ouïr ma priere,
Très-belle & doucette ;
Un petit plus que n'affiere (3)
Vous m'eſtes durette.

On dit que j'ai bien maniere
D'eſtre orguilloufette ;
Bien affiert à eſtre fiere
Jeune pucelette.

(1) *Un chappelet*, un petit chapeau.
(2) *Fait à la veſprée*, fait à la veillée.
(3) *Que n'affiere*, qu'il ne convient.



RONDEL.

REVIENS, amy ; trop longue eſt ta demeure (1) :
Elle me fait avoir peine & doulour.
Mon eſperit te demande à toute heure.
Reviens, ami ; trop longue eſt ta demeure.



Car il n'eſt nul, fors toi, qui me ſequeure (2),
Ne ſecourra, juſques à ton retour.
Reviens, ami ; trop longue eſt ta demeure :
Elle me fait avoir peine & doulour.

(1) *Demeure*, retard.
(2) *Sequeure*, ſecoure.



RONDEL.

ON doit le temps ainſi prendre qu'il vient:
Tout dit que pas ne dure la fortune.
Un temps ſe part (1), & puis l'autre revient:
On doit le temps ainſi prendre qu'il vient.



Je me conforte en ce qu'il me ſouvient
Que tous les mois avons nouvelle lune :
On doit le temps ainſi prendre qu'il vient:
Tout dit que pas ne dure fortune.

(1) *Se part*, s'en va.



RONDEL.

AMOURS, Amours, que voulez de moy
faire ?
En vous ne puis voir rien de ſeur :
Je ne connois ne vous, ne votre affaire.
Amours, amours, que voulez de moy faire!
En vous ne puis voir rien de ſeur.



Lequel vaut mieux parler, prier ou taire ?
Dites-le-moi, vous qui avez bon eur (1).
Amours, Amours, que voulez de moi faire ?
En vous ne puis voir rien de ſeur.

(1) *Bon eur*, bon haſard, bonheur.



RONDEL.

De quoi que ſoit, ſe doit renouveller
Un joli cœur, le premier jour de Mai,
Voire s'il aime, ou s'il penſe à aimer :
De quoi que ſoit, ſe doit renouveller
Un joli cœur, le premier jour de Mai.



Pour ce, vous veux, Madame, emayoler (1),
En lieu de mai, d'un loyal cœur que j'ai.
De quoi que ſoit ſe doit renouveller
Un joli cœur, le premier jour de Mai.

(1) *Emayoler*, donner le mai.

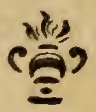


RONDEL SUR UN DÉPART.

LE corps s'en va, mais le cœur vous demeure;
Très-chere Dame, adieu jusqu'au retour.
Trop me sera lointaine ma demeure.
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure;
Très-chere Dame, adieu jusqu'au retour.



Mais doux penser que j'aurai à toute heure,
Adoucira grant part de ma doulour.
Très-chere Dame, adieu jusqu'au retour;
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure.



RONDEL EN RÉPONSE.

Mon doux ami, adieu jufqu'au revoir;
Qu'amour bientoft devers moi vous ramaine!
Pour vous ferai loyaument mon devoir.
Mon doux ami, adieu jufqu'au revoir;
Qu'Amour bientoft devers moi vous ramaine.



Si fouhaiter pouvoit eftre veoir,
Vous me verriez trente fois la femaine:
Mais puifqu'ainfi il n'eft en mon pouvoir,
Mon doux ami, adieu jufqu'au revoir;
Qu'Amour bientoft devers moi vous ramaine!





MARTIN FRANC.

Claude Fauchet, dans ſon Catalogue hiſtorique des anciens Poëtes François, le dit né en la Comté d'Aumale en Normandie, & le fait Prévôt & Chanoine de Lauſanne en Savoie. Mais Jean le Maire de Belges, qui étoit à-peu-près ſon Contemporain, prétend qu'il étoit d'Arras; & Valere-André, ou ſes continuateurs de la Bibliotheque Belgique, qui adoptent cette opinion, ajoutent qu'il fut Prévôt & Chanoine de Leuſe, Bourg en Hainaut ſur le Dender, en obſervant pourtant qu'il peut bien dans la ſuite avoir obtenu les mêmes dignités à Lauſanne.

Il fut Secrétaire d'Amédée VIII, dit le Pacifique, Duc de Savoie, enſuite Pape,

ſous le nom de Felix V, ainſi que de Nicolas V, Succeſſeur du Pape Eugene IV.

Nous avons de lui deux Poëmes. Le premier eſt le Champion des Dames, en trois livres, & en vers de huit ſyllabes, mais en rimes croiſées ; le Roman de la Roſe eſt en rimes plattes.

Ce Poëme, dédié à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, fut une lance rompue en faveur du ſexe, & une réfutation de *Jean de Meun, le Villain* (comme s'exprime Martin Franc) qui *avoit dit du mal des Dames.*

Ce bon Eccléſiaſtique, qui paroît dans tout ſon Ouvrage de la meilleure foi du monde, ſe croyoit ſans doute obligé par état de réfuter les injures dites aux Dames, comme il eût combattu une héréſie. Il ne

prend point un ton leger & vain, l'air en un mot d'un Dameret ; il pourſuit ſes adverſaires avec toute la ferveur d'un véritable apoſtolat : on diroit, à voir ſon ingénue galanterie, que l'honneur du ſexe ſe trouvoit compris dans les articles de foi de tout honnête Eccléſiaſtique.

Le ſujet de ce Poëme eſt une guerre ouverte entre *Male-Bouche*, ennemi des Dames, & *Franc-Vouloir*; leur partiſan. Il y a apparence que ce *Franc-Vouloir* eſt l'Auteur lui-même, qui s'appelloit *Martin Franc*.

Male-Bouche aſſiege le Château d'Amour. Ce Dieu deſcend pour raſſurer la timide garniſon. Il a dans ce Château ſon Temple, avec des Autels bien fournis d'ornemens ; il y a ſes Prêtres, & juſqu'à un cimetiere. L'emploi *d'Eſpérance*, *Foi & Charité*, eſt de ſervir au Réfectoire.

Franc-Vouloir qui a député en vain à *Male-Bouche* le Héraut d'armes *Bouche d'or*, courroucé par ſon inſolence & ſa témérité, accepte la guerre, & le combat commence. On n'emploie cependant d'autres armes que la parole, car l'affaire ſe vuide par Avocats. *Brief-Conſeil l'Eſtourdi* plaide contre les femmes, & *Franc-Vouloir* pour elles.

Après de très-longs plaidoyers, qui ne ſervent pourtant dans cette guerre que de légeres eſcarmouches, on prend *Vérité* pour juge, & la bataille recommence. *Vilain Penſer* vient bientôt au ſecours de *Male-Bouche*, qui eſt fatigué ; & entre autres choſes qu'il débite longuement contre les femmes, voici les vers qu'il prononce ſur les veuves, & qui nous ont paru aſſez bien tournés :

De patenoſtres & chandelles,
De faire *requiem* chanter,

De manieres aſſez font-elles,
De pleurer & de lamenter ;
Mais c'eſt pour le monde enchanter :
Onc pour loyauté ce ne firent ;
Et devant tous, m'oſe vanter
Que pour un mort, deux vifs deſirent.

Franc-Vouloir défend les femmes avec autant de goût que d'éloquence ; il les juſtifie par Ariſtote & les Saints Peres, par Seneque & Saint Ambroiſe, Platon & l'Ecriture Sainte ; & quand il fait le dénombrement des femmes honnêtes, il ne manque pas de citer les neuf Muſes & les Sibylles. Les ſources où puiſe l'honnête Avocat, *Franc-Vouloir*, ſont ſouvent des ſources ſacrées. Il cite fréquemment la Vierge Marie, & il paroît triompher beaucoup de ce que c'eſt une femme qui eſt la mere de Jeſus-Chriſt.

Nous obſerverons une choſe aſſez plai-

ſante. C'eſt qu'ayant fait alléguer contre les Dames l'hiſtoire de la Papeſſe Jeanne, l'Auteur, alors Secrétaire du Pape, ne s'aviſe point de crier à l'impoſture ; il ſe borne à dire que cette Jeanne fut une femme déréglée, mais un Pape édifiant, qu'en un mot ce Pape-là en valoit bien un autre.

Enfin, après de longues preuves, & ſurtout de bonnes injures entaſſées de part & d'autre, l'Auteur fait donner gain de cauſe aux Dames, & couronne leur Avocat *Franc-Vouloir* (c'eſt-à-dire lui-même) *d'un Chapelet verd de laurier. Male-Bouche*, furieux de ce jugement, meurt de mort ſubite, & le Poëme finit.

Nous ne quitterons point le Champion des Dames, ſans faire remarquer les vues déſintéreſſées de l'Auteur, qui s'exprime

ainſi ſur la récompenſe qu'il attend de ſes travaux :

Si que vueillez moi ſecourir,
Dames, & en faits & en dits ;
Veuillez pour Martin requerir
Le Royaume de Paradis.

Tel eſt le Poëme du Champion des Dames, qui fit quelque bruit en naiſſant, mais qui fut bientôt oublié. *Le Chapelet verd de laurier*, dont l'Auteur avoit eu ſoin de ſe coëffer, ſe flétrit preſque de ſon tems, & nous ne croyons pas qu'il reverdiſſe dans le nôtre. Cet Ouvrage n'eſt qu'une longue & traînante proſe, aſſez bien rimée, ainſi que *l'eſtrif* (ou débat) *de Fortune, & de Vertu*, autre Poëme du même Auteur, fort ennuyeux à lire, & qui n'eſt qu'un barbare entaſſement d'érudition ſans goût. *Rudis indigeſtaque moles.*

Martin Franc nous apprend, ou nous confirme qu'il s'étoit établi, même avant lui, dans diverſes Provinces, quelques Sociétés en forme d'Académies, & ſous le nom de *Puits d'amour*, où il ſe liſoit des pieces de vers amoureux. Le Préſident de ces Aſſemblées étoit nommé le Prince du *Puits d'amour.* Voilà à-peu-près le ſeul fruit que nous ayons retiré de la lecture de ſes Ouvrages.

Nous n'avons pu découvrir ni la date de ſa mort, ni celle de ſa naiſſance.





MARTIN FRANC.

LES OIES.

CI vous conterai d'un novice
Qui oncques veu femme n'avoit,
Innocent eſtoit & ſans vice,
Et rien du monde ne ſçavoit,
Tant que celuy qui l'enſuivoit (1)
Lui fit accroire par les voyes (2),
Des belles dames qu'il voyoit
Que c'eſtoient tous oyſons & oyes.

On ne peut nature tromper.
En après, tant lui en ſouvint,
Qu'il ne puſt diſner, ni ſouper,
Tant amoureux il en devint!

(1) *Qui l'enſuivoit*, qui l'accompagnoit.
(2) *Par les voyes*, en chemin.

Et quant des moynes plus de vingt
Lui demanderent qu'il musoit (1),
Il répondit, comme il convint,
Que voir les oyes luy plaisoit.

---

(1) *Qu'il musoit*, à quoi il rêvoit.



FRAGMENT.

Aussi-bien sont les amourettes
Douces, lealles (1), advenans,
Sous bureaux (2), comme sous brunettes (3)
Voire (4) & plus longuement tenans;
Dangier, fortune, mesdisans,
Laissent bergieres & pastours,
Et vont tourmenter les amans
Qui sont ès chasteaux & ès tours.

En vérité souvent on chasse
Aux plus grandes de la cité,
Et malement (5) on y pourchasse:
Dangier y est toujours bouté.
Doncques si tu as voulonté,
A la chasse où souvent va-t'on,
Prens la perdrix à sureté,
Plutost qu'à dangier, le paon (6).

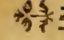
(1) *Lealles*, loyales.
(2) *Bureaux*, bure, *étoffe grossiere à l'usage des Paysannes.*
(3) *Brunettes*, sorte d'étoffe plus fine.
(4) *Voire*, même.
(5) *Malement*, malheureusement.
(6) *Autrefois* paon *étoit de deux syllabes.*

Ne t'amuſe à dame Iſabelle,
Ou à madame Marguerite :
Car tu y laiſſeras la pelle (1),
Si tu n'es de bonne conduite.
Et s'en bien aimer te délite (2);
Vas au bois tous plain de florettes,
Et voy quelque Belle à l'eſlite
A qui donnes tes amourettes.

---

(1) *La pelle*, la peau.
(2) *S'en bien aimer te delite*, ſi tu te plais à bien aimer.





ALAIN CHARTIER.

ALAIN CHARTIER a fait l'admiration de ſon ſiecle. Mais rarement une auſſi grande réputation arrive ſaine & entiere à la poſtérité. Alain Chartier eſt un de ces hommes célèbres qui ſont en fait de gloire ce que faiſoit le bon la Fontaine en fait de fortune:

Mangeant leur fonds avec leur revenu.

On diſoit dans ſon tems qu'il n'y avoit rien de comparable à ſon eſprit que ſa laideur; ce qui n'empêcha point Marguerite d'Ecoſſe, alors Dauphine, & depuis Reine de France (*), en paſſant par une ſalle,

(*) Elle fut femme de Louis XI.

où elle trouva Alain Chartier endormi, de s'approcher & de le baiser; & comme on s'étonnoit de voir accorder cette faveur à un homme aussi laid : *je n'ai pas baisé l'homme*, dit-elle, *mais la précieuse bouche, de laquelle sont issus & sortis tant de bons mots & vertueuses paroles.*

Il falloit que dans ce tems-là les étiquettes des Cours fussent peu rigides, ou que les privileges des beaux-esprits s'étendissent fort loin. Un tel baiser étoit bien fait pour énorgueillir; il en est sans doute de plus doux, il ne peut guere y en avoir de plus glorieux.

Les éloges que Marot a prodigués à Alain Chartier, ceux d'Octavien de Saint-Gelais & de tant d'autres, l'honneur que lui fit

Fabry, Curé de Merai, dans ſa rhétorique, de le donner pour modele à tous les Poëtes préſens & à venir, & le baiſer de Marguerite d'Ecoſſe, tout cela prouve qu'on étoit accoutumé à le regarder, comme un homme rare : mais les vers qui nous ſont reſtés de lui, ne lui feront jamais la réputation d'un grand Poëte.

Il faut avouer pourtant que ſa proſe eſt au-deſſus de ſa poéſie, qu'il eſt un de nos Ecrivains qui ont le plus hâté les progrès de notre langue, & qu'il fut un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle. Quelquefois même comme Poëte, il a des détails qui ſe font lire avec plaiſir; mais en général ſon vers eſt foible, languiſſant, ſans couleur, & ſans poéſie.

André Ducheſne & quelques autres le font naître en 1386, & mourir en 1458.

Cette opinion, qui eſt auſſi celle de Paſquier, n'eſt pas bien certaine. Il paroît qu'il étoit né d'une famille aſſez diſtinguée.





ALAIN CHARTIER.

IDYLLE.

POUR oublier mélancolie,
Et pour faire chiere plus lie (1),
Un doux matin aux champs iſſy (2),
Aux premiers jours qu'amour ralie
Les cœurs en la ſaiſon jolie,
Et déchaſſe ennui & ſouci :
Si allai tout ſeulet ainſy,
Que l'ai de couſtume, & auſſi
Cherchai l'herbe poignant menue (3),
Qui mit mon cœur hors de ſoucy,
Lequel avoit eſté transy
Long-temps par lieſſe perdue.
  Tout autour, oiſeaux voletoient,
Et ſi très-doucement chantoient,

(1) *Faire chiere plus lie*, mener plus joyeuſe vie, être plus content.
(2) *Aux champs iſſy*, j'allai aux champs.
(3) *Poignant menue*, commençant à paroître.

Qu'il n'est cœur qui n'en fut joyeux :
Et en chantant, en l'air montoient,
Et puis l'un l'autre surmontoient
A l'estrivée (1) à qui mieux mieux.
Le temps n'estoit mie nueux (2),
De bleu estoient vestus les cieux,
Et le beau soleil cler luisoit.
Violettes croissoient par lieux,
Et tout faisoit ses devoirs, tieux (3)
Comme nature le duisoit.

Oiseaux en buissons s'assembloient :
L'un chantoit, les autres doubloient
Leurs gorgettes, qui verboyoient (4)
Le chant que nature a appris,
Et puis l'un de l'autre s'embloient (5),
Et point ne s'entre-ressembloient :
Tant en y eut, que ilz sembloient,
Fors à estre en nombre compris.

Les arbres regarday flourir,
Et lievres & lapins courir.
Du printemps tout s'esjouissoit (6).

---

(1) *A l'estrivée*, à l'envi.
(2) *Mie nueux*, point nébuleux.
(3) *Tieux*, tels, ainsi.
(4) *Verboyoient*, disoient.
(5) *S'embloient*, se séparoient.
(6) *S'esjouissoit*, se réjouissoit.

Là ſembloit amour ſeignourir (1).
Nul n'y peut vieillir, ne mourir,
Ce me ſemble, tant qu'il y ſoit.
Des herbes un flair doux iſſoit (2),
Que l'air ſery (3) adouciſſoit;
Et en bruyant par la valée,
Un petit ruiſſellet paſſoit,
Qui les pays amoëtiſſoit (4)
Dont l'onde n'eſtoit pas ſalée.
  Là buvoyent les oyſillons,
Après que de maints griſillons,
De mouſchettes & papillons,
Ils avoyent pris leur paſture.
De l'autre part, fut la cloſture
D'un pré gracieux, où nature
Sema les fleurs ſur la verdure,
Blanches, jaunes, rouges & perſes (5).
D'arbres flouriz fut la ceinture,
Auſſi blancs que ſi neige pure
Les couvroit. Ce ſembloit peinture,
Tant y eut des couleurs diverſes !

---

(1) *Seignourir*, régner.
(2) *Des herbes un fler doux iſſoit*, une odeur douce s'exhaloit des herbes.
(3) *Sery*, ſerein.
(4) *Amoëtiſſoit*, rendoit moite, arroſoit.
(5) *Perſes*, de couleur bleue.

Le ruiſſel, d'une ſource vive,
Deſcendoit de roche naïve,
Large d'environ une toiſe:
Si couroit par l'herbue rive,
Et au gravier qui lui eſtrive (1),
Menoit une très-plaiſant noiſe (2).
Maint poiſſonnet, mainte vandoiſe
Oy là nager (3), qui ſe dégoiſe
En l'onde claire, nette & fine.
Si n'ay garde que je m'en voiſe (4)
De là, mais largement me poiſe (5)
Qu'il faille qu'un ſi beau jour fine (6).

Tout au plus près, ſur le pendant
De la montaigne en deſcendant,
Fut aſſis un joyeux boccage,
Qui au ruiſſel s'alloit pendant (7),
Et vertes courtines tendant
De ſes branches ſur le rivage.
Là hante (8) maint oyſel ſauvage,
L'un vole, l'autre au ruiſſel nage,

---

(1) *Luy eſtrive*, lui réſiſte.
(2) *Noiſe*, bruit.
(3) *Oy là nager*, j'entends là nager.
(4) *Que je m'en voiſe*, que je m'en aille.
(5) *Largement me poiſe*, me fait beaucoup de pein .
(6) *Fine*, finiſſe.
(7) *S'alloit pendant*, ſe penchoit.
(8) *Hante*, frequente.

Canes, ramiers, hérons, faiſans :
Là les cerfs paiſſoient par l'ombrage ;
Et ces oiſillons hors de cage,
Dieu ſçait s'ils y eſtoient taiſans (1):
 Si diſoie (2) à Amours : Amours,
Pourquoi me fais-tu vivre en plours,
Et paſſer triſtement mes jours,
Quant tu donnes par-tout plaiſance ?
Tien ſuis à durer à tousjours (3),
Et je trouve toutes rigours,
Plus de durtez, moins de ſecours,
Que ceux qui aiment décevance (4);
J'ay pris en gré ma pénitence,
Attendant la bonne ordonnance
De la Belle, qui a puiſſance
De moy mettre en meilleur party.
Mais je vois que faintiſe avance
Ceux, qui ont des biens abondance
Dont j'ay failli à l'eſpérance :
Ce n'eſt pas loyaulment party (5).
 Ainſy mon cœur ſe guermentoit (6)

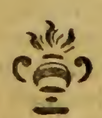
---

(1) *S'ils y eſtoient taiſans*, s'ils s'y taiſoient.
(2) *Si d'ſoie*, & je diſois.
(3) *Tien ſuis à durer à tousjours*, je t'appartiens pour toujours.
(4) *Decevance*, tromperie.
(5) *Loyaulment party*, loyalement partagé.
(6) *Guermentoit*, plaignoit.

De la grant douleur qu'il portoit
En ce plaisant lieu solitaire,
Où un doux ventelet (1) ventoit;
Si fery qu'on ne le sentoit,
Fors que violette mieux flaire.
Là fut le gracieux repaire
De ce que nature a pu faire
De bel & joyeux en esté.
Là n'avoit-il rien à refaire
De tout ce qu'il me pourroit plaire,
Fors que Madame y eust esté.

---

(1) *Ventelet*, petit vent, zéphyr.



BALLADE.

JE Conftance, fais à tous à fcavoir,
Qui jufques-cy ont au monde vefcu,
Que chafcun s'arme ou faffe fon devoir,
Pour réfifter de bouclier & efcu (1)
Contre Fortune, en qui (2) maint eft vaincu,
Ainfi qu'elle eft coutumiere de faire :
Car pouvoir a d'honneur faire & defaire,
Et de richeffe en pauvreté muer (3),
Prenne qui veut à fes faits exemplaire (4):
Tels font les jeux dont elle fçait jouer.

Gloire & honneur, renomée & avoir,
Ce font fes biens : car à elle font duz ;
Quand il luy plaift, elle les peut ravoir,
A maints les a donnez & retolluz (5);
Par fa rouë ; qui fes faits à tous luz
Des biens mondains fait ce qu'elle peut faire :
Aux uns, donne aife, aux autres peine amere :

(1) *Efcu*, efpece de bouclier.
(2) *En qui*, par qui.
(3) *Muer*, changer.
(4) *Exemplaire*, exemple.
(5) *Retolluz*, repris.

Aux uns honneur ſans le diminuer,
Aux autres, honte à qui en doit deſplaire.
Tels ſont les jeux dont elle ſçait jouer.

Les plus grands fait trébuſcher & chéoir,
Et ceux qui ſont de petit lieu venus
Aucunes-fois aux ſieges aſſeoir;
Puis tout-à-coup, dont ils ſont eſperdus,
Sans dire qui n'a gaigné ne perdus,
Cheoir les fait auſsy bas qu'emmy Loire (1),
Et auſſi-toſt un roi qu'un populaire (2);
Hue après, cil qui voudra huer,
D'elle n'aura jamais autre ſalaire.
Tels ſont les jeux dont elle ſçait jouer.

(1) *Qu'emmy Loire*, qu'au milieu de la Loire.
(2) *Qu'un populaire*, qu'un homme du peuple.



BALLADE.

BALLADE.

O Fols des fols, & les fols mortels hommes,
Qui vous fiez tant ez biens de fortune,
En celle terre, & pays où nous ſommes,
Y avez-vous de choſe propre aucune?
Vous n'y avez choſe voſtre neſune (1),
Fors les beaux dons de grace & de nature.
Si fortune donc par cas d'aventure
Vous toult (2) les biens que voſtres vous tenez,
Tort ne vous fait, ainçois (3) vous fait droiture:
Car vous n'aviez rien quand vous fuſtes nez.

Ne laiſſez plus le dormir à grands ſommes
En votre lit, par nuit obſcure & brune,
Pour acqueſter richeſſes à grands ſommes;
Ne convoitez choſes deſſous la lune,
Ni de Paris juſques à Pampelune,
Fors ce qu'il faut ſans plus à créature,
Pour recouvrer ſa ſimple nourriture.
Souffiſe-vous d'eſtre bien renommez,

(1) *Neſune*, aucune.
(2) *Vous toult*, vous enleve.
(3) *Ainçois*, mais au contraire.

Et d'emporter bon loz (1) en ſépulture :
Car vous n'aviez rien quand vous fuſtes nez.

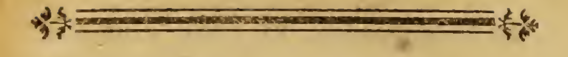
Les joyeux fruits des arbres, & les pommes,
Au temps que fut toute choſe commune,
Le beau miel, les glandes (2) & les gommes
Souffiſoient bien à chaſcun, à chaſcune;
Et pour ce fut ſans noiſe & ſans rancune.
Soyez contens de chauld & de froidure,
Et ne prenez (3) fortune douce & ſure;
Pour vos pertes enfin dueil ne menez,
Fors à raiſon, à point & à meſure :
Car vous n'aviez rien quand vous fuſtes nez.

ENVOI.

SI fortune vous fait aucune injure,
C'eſt de ſon droit, jà ne l'en reprenez,
Perdiſſiez-vous juſques à la veſture :
Car vous n'aviez rien quand vous fuſtes nez.

---

(1) *Bon loz*, bonne renommée.
(2) *Glandes*, glands.
(3) *Ne prenez*, ne croyez pas.



CHARLES D'ORLÉANS.

JUSQU'ICI la poéſie Françoiſe ne s'eſt préſentée à nos Lecteurs que comme un jardin inculte, qui n'offroit aux curieux que quelques roſes cachées dans d'épaiſſes brouſſailles. En liſant nos vieux Poëtes, le Lecteur avoit beſoin de ne jamais perdre de vue leur antiquité, pour conſerver ſon indulgence; ou du moins l'obſcurité qui les environne, faiſoit de leur lecture plutôt une occupation, qu'un amuſement; on étudioit plus qu'on ne liſoit, & il falloit acheter le plaiſir de les goûter, par la fatigue de les entendre.

Charles, Duc d'Orléans, petit-fils de Charles V, pere de Louis XII, & oncle

de François premier, va réunir à un goût plus ſain un langage plus intelligible.

Il naquit le 26 Mai 1391; il ſe vit deux fois veuf, dans l'eſpace de huit à neuf ans; & il fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt.

Il eſt bien étonnant que Charles, né dans un rang qui éclaire ſi bien les vertus & les vices de ceux qui en ſont revêtus, ſoit preſque abſolument inconnu dans le pays qui l'a vu naître. Si les malheurs qui ont traverſé ſa vie, de laquelle il faut retrancher encore 25 ans de captivité, qu'il a paſſés à Londres, l'ont empêché de ſe faire connoître par quelques actions mémorables, pourquoi n'eſt-il pas connu comme Poëte ? Pourquoi Marot qui a donné une édition du Roman de la Roſe, n'a-t-il fait aucune mention

de Charles d'Orléans ? Pourquoi François premier, qui avoit engagé Marot à revoir les poésies de Villon, ne lui a-t-il point recommandé Charles d'Orléans, qui devoit l'intéresser en qualité de Prince, de Poëte & de parent ? A cela nous n'avons rien à répondre, sinon : *habent sua fata libelli.*

La preuve que sous Louis XIV, les poésies de Charles d'Orléans étoient ignorées, c'est que Boileau, qui étoit aussi bon Juge que bon Poëte, a dit de Villon :

Villon sut le premier, dans ces siecles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

ce qu'il auroit dit à coup sûr de Charles d'Orléans, s'il l'avoit connu.

L'Abbé Goujet, dans son estimable Ou-

vrage de la Bibliothèque Françoiſe, a dénoncé aux Lecteurs comme plagiaires & copiſtes effrontés, Octavien de Saint-Gelais, & Blaiſe d'Auriol, qui ayant imprimé en ſociété leurs poéſies, ſe ſont approprié un très-grand nombre de pieces de Charles d'Orléans. Nous avons vérifié ces plagiats, qui prouvent, que les poéſies de ce Prince étoient aſſez peu connues, pour qu'on pût ſe flatter de le voler impunément. Nous avons dépouillé ces Geais ſans pudeur, & nous avons reſtitué à Charles d'Orléans tout ce qui nous a paru être digne d'être réclamé.

Il a bien ſacrifié quelquefois au goût de ſon ſiècle, mais c'eſt avec bien plus de réſerve que tous ſes Contemporains. Son enjouement n'eſt preſque jamais trop libre,

& il eſt toujours élégant ſans afféterie. C'eſt par-tout une aménité, une grace, une naïveté, une candeur même qui attache. Il a l'air de trouver tout, ſans rien chercher. On ne voit dans ſa poéſie aucun effort d'eſprit; ce ne ſont pas de brillans éclairs, mais une lumiere douce & égale, qui ſe répand par-tout : ſemblable à la verdure des champs qui réjouit les yeux ſans les fatiguer.

Nous nous flattons que les pieces que nous avons recueillies de cet aimable Poëte juſtifieront auprès des Lecteurs les éloges que nous lui donnons ici. On y trouvera ce charme, qu'on ne définit point, cet enjouement plein de douceur, ce ton aimable qui décele une haute naiſſance, & qui atteſte la vie & les mœurs d'un homme honnête. C'eſt toujours ſon ame qui s'épan-

che ; on diroit, tant il eſt facile & vrai, qu'il n'a qu'autant d'eſprit qu'il lui en faut pour faire connoître ſon cœur. Mais malgré ſa ſimplicité, malgré le peu d'importance des ſujets qu'il a choiſis, il a quelquefois des détails qui décelent le vrai Poëte, & qui prouvent qu'il auroit bien plus approché de la perfection, ſi ſon ſiecle n'en avoit pas été ſi éloigné.

D'après nos Eloges, il faut bien ſe garder de conclure que nous donnons Charles d'Orléans comme un créateur en poéſie. Il n'a rien changé à la verſification françoiſe. Il a, comme ſes prédéceſſeurs, mêlé indiſtinctement les vers feminins & les vers maſculins ; il a conſervé les *hiatus* : il a fort négligé la rime ; & il finit ſouvent ſon premier hémiſtiche par un *e* muet, ce qui

fait des vers ſans hémiſtiche, ou ſans repos comme celui-ci.

Que nature leur avoit ordonnée.

Nous ne cherchons pas à diſſimuler tous ces défauts; & d'autres encore qui étoient auſſi les défauts de ſon ſiècle : nous diſons ſeulement qu'il écrivit avec une clarté & une pureté qui a bien droit de ſurprendre, quand on ſonge qu'il fut Contemporain de Martin Franc, & antérieur de 40 ans au Poëte Villon. Nous croyons enfin, avec l'Abbé Sallier (*), qu'il a donné un caractere à notre poéſie, & qu'il mérite de partager avec Villon l'éloge que Deſpréaux a fait de ce dernier.

On a auſſi du Duc d'Orléans, des vers Anglois, avec des vers Latins rimés, ſuivant

(*) Recueil de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

l'uſage de ſon téms ; & on dit qu'il a eu part aux cent *Nouvelles Nouvelles* , qui furent compoſées , comme on ſait , par les perſonnes les plus diſtinguées de la Cour de Louis XI.

Charles d'Orléans mourut le 8 Janvier 1466 ; il emporta les regrets de tous ceux qui l'avoient connu.





CHARLES D'ORLÉANS.

BALLADE.

FRAICHE Beauté, très-riche de jeuneſſe,
Riant regard très-amoureuſement,
Plaiſant parler gouverné par ſageſſe,
Pied féminin en corps bien fait & gent,
Hautain (1) maintien demené (2) doucement,
Accueil humble (3), plein de maniere lye (4),
Sans nul danger bonne chere faiſant :
De ces grans biens eſt ma Dame garnie.

Tant bien lui ſied, à ma noble Princeſſe,
Chanter, danſer, & tout esbattement,
Qu'on la nomme de ce faire maiſtreſſe :
Elle fait tout ſi gracieuſement,
Que nul n'y ſçait trouver amendement (5).

(1) *Hautain*, noble.
(2) *Demené*, gouverné.
(3) *Humble*, modeſte.
(4) *Maniere lye*, maniere joyeuſe, agréable.
(5) *Trouver amendement*, trouver à reprendre.

Efcolle peut tenir de courtoifie ;
En la voyant apprent qui eft fçachant (1),
Et en fes faits qui va garde prenant :
De ces grans biens eft ma Dame garnie.

Bonté, Honneur, avecque Gentilleffe,
Tiennent fon cœur en leur gouvernement ;
Et Loyauté jour & nuit ne la laiffe :
Nature mit tout fon entendement
A la former & faire proprement.
De point en point, c'eft la mieux accomplie
Qui aujourd'hui foit au monde vivant.
Je ne dis rien que tous ne vont difant :
De ces grans biens eft ma Dame garnie.

Elle femble mieux que femme Déeffe :
Si croys que Dieu l'envoya feulement
En ce monde, pour monftrer la largeffe
De ces hauts dons qu'il a entiérement
En elle mis abandonnéement (2) :
Elle n'a per (3) ; plus ne fçais que je die (4) :
Pour fol me tiens de l'aller devifant (5) ;

---

(1) *Qui eft fçachant*, même le Savant.
(2) *Abandonnéement*, avec abandon, avec profufion.
(3) *Elle n'a per*, elle n'a pas d'égale.
(4) *Ne fçais que je die*, je ne fais plus que dire.
(5) *De l'aller devifant*, de vouloir la peindre en parole.

Car moy ni nul n'eſt aſſez ſouffiſant :
De ces grans biens eſt ma Dame garnie.

S'il eſt aucun qui ſoit prins (1) de triſteſſe,
Qu'il vienne voir ſon doux maintiennement (2),
Je me fais fort que le mal qui le bleſſe
Le laiſſera pour lors ſoudainement,
Et en oubli ſera mis plainement.
C'eſt paradis que de ſa compagnie :
A tous complaiſt, à nul n'eſt ennuyant ;
Qui plus la voit, plus en eſt deſirant :
De ces grans biens eſt ma Dame garnie.

Toutes les Dames qui oyez cy (3) comment
Priſe celle que j'aime loyaument,
Ne m'en ſçachez maugré (4), je vous en prie :
Je ne parle pas en vous deſpriſant ;
Mais comme ſien, le dis en m'acquittant :
De ces grans biens eſt ma Dame garnie.

---

(1) *Prins*, pris.
(2) *Maintiennement*, maintien.
(3) *Qui oyez cy*, qui entendez ici.
(4) *Ne m'en ſçachez maugré*, ne m'en fachez pas mauvais gré.

CHANSON.

TIENNE-SOI d'amer (1) qui pourra :
Plus ne m'en pourroye tenir ;
Amoureux me faut devenir :
Je ne ſçais qu'il m'en aviendra.
Combien que je ſçay de pieçà (2)
Qu'en amours faut maints maux ſouffrir;
Tienne-ſoi d'amer qui pourra :
Plus ne m'en pourroye tenir.

Mon cœur, devant-hier accointa (3)
Beauté qui tant le ſçait chérir,
Que d'elle ne veut départir.
C'eſt fait ! Il eſt ſien & ſera.
Tienne-ſoi d'amer qui pourra :
Plus ne m'en pourroye tenir.

(1) *Tienne-ſoi d'amer*, s'abſtienne d'aimer.
(2) *De pieçà*, depuis long-tems.
(3) *Accointa*, aborda.

BALLADE.

JEUNE, gente, plaiſante & débonnaire (1),
Par un prier qui vaut commandement,
Chargé m'avez d'une Ballade faire ;
Si l'ai faite de cœur joyeuſement :
Or la veuillez recevoir doucement :
Vous y verrez, s'il vous plaiſt, à la lire,
Le mal que j'ai, combien que vrayement
J'aimaſſe mieux de bouche vous le dire.

Voſtre douceur m'a ſçeu ſi bien attraire (2),
Que tout voſtre je ſuis entierement,
Très-deſirant de vous ſervir & plaire ;
Mais je ſouffre maint douloureux tourment,
Quant à mon gré je ne vous voy ſouvent,
Et me déplaiſt, quand me faut vous l'eſcrire :
Car ſi faire ſe pouvoit autrement,
J'aimaſſe mieux de bouche vous le dire.

(1) *Debonnaire*, douce, affable.
(2) *Attraire*, attirer.

C'eſt par dangier, mon cruel adverſaire,
Qui m'a tenu en ſes mains longuement;
En tous mes faits je le treuve (1) contraire,
Et plus ſe rit, quand plus me voit dolent.
Se vouloye raconter pleinement,
En cet eſcrit, mon ennuyeux martyre,
Trop long ſeroit pour ce certainement:
J'aimaſſe mieux de bouche vous le dire.

---

(1) *Treuve*, trouve.



CHANSON.

Trop eſtes vers moy endettée ;
Vous me devez pluſieurs baiſiers :
Je voudroye moult (1) volontiers
Que la dette fuſt acquittée,
Quoique vous ſoyez excuſée
Que n'oſez pour les faux dangiers.
Trop eſtes vers moy endettée ;
Vous me devez pluſieurs baiſiers.

J'en ai bonne lettre ſcellée ;
Payez-les, ſans tenir ſi chiers :
Autrement, par les Officiers
D'Amour, vous ſerez arreſtée.
Trop eſtes vers moi endettée ;
Vous me devez pluſieurs baiſiers.

(1) *Moult*, fort.



RONDEL.

LOGEZ-MOI entre vos bras,
Et m'envoyez un doux baiſier
Qui me vienne feſtoyer .
D'aucun amoureux ſoulas. (1)
Tandis que dangier eſt las,
Et le voyez ſommeiller ,
Logez-moi entre vos bras.

Pour dieu! ne l'éveillez pas,
Ce faux ennuyeux dangier ;
Jamais ne puiſt (2) s'eſveiller!
Faites toſt, & parlez bas ;
Logez-moi entre vos bras.

(1) *Soulas*, plaiſir, contentement.
(2) *Ne puiſt*, ne puiſſe.



BALLADE.

HA ! Madame, je ne ſçai que je die,
Ni par quel bout je doye commencer,
Pour vous mander la douloureuſe vie
Qu'amour me fait chacun jour endurer!
Trop mieux vaudroit me taire que parler,
Car profiter ne me peuvent mes plains (1) ;
Ni je ne puis guériſon recouvrer,
Puiſque ainſi eſt que de vous ſuis loingtains.

Tout ce que voy me deſplait & ennuye,
Et n'en oſe contenance monſtrer :
Mais ma bouche fait ſemblant qu'elle rie,
Quand maintes fois je ſens mon cœur plourer.
Au fort martyr (2) on me devra nommer,
Si Dieu d'amours fait nuls amoureux ſaints :
Car j'ai des maux plus que ne ſçay compter,
Puiſque ainſi eſt que de vous ſuis loingtains.

---

(1) *Plains*, plaintes.
(2) *Au fort martyr*, au Martyrologe.

Et si pourtant humblement vous mercie :
Car par escrit vous a plu me donner
Un doux confort que j'ai à chiere lie (1)
Reçeu de cœur & de joyeux penser,
Vous suppliant que ne veuillez changer :
Car en vous sont tous mes plaisirs mondains,
Desquels me faut à présent déporter (2),
Puisque ainsi est que de vous suis loingtains.

---

(1) *A chiere lie*, avec joie.
(2) *Desquels me faut déporter*, auxquels il me faut renoncer.



BALLADE.

VENEZ vers moi, bonne nouvelle,
Pour mon las (1) cœur reconforter;
Contez-moi comment fait la belle;
L'avez-vous point ouy parler
De moi, & ami me nommer?
A-t-elle point mis en oubli
Ce que lui pleuſt de me mander,
Quant me donna le don d'amy?

Combien que dangier le rebelle
M'a fait loin d'elle demourer,
Je cognois tant de bien en elle
Que je ne pourroye penſer
Que toujours ne veuille garder
Ce que me promit ſans nul ſi,
Faiſant nos deux mains aſſembler (2),
Quant me donna le don d'amy.

Pitié feroit ſi Dame telle,
Qui doit tout honneur deſirer,

(1) *Las*, foible.
(2) *Faiſant nos deux mains aſſembler*, en nous donnant la main.

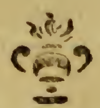
Failloit de tenir la querelle (1)
De bien & loyaulment amer,
Son ſens (2) lui ſçait bien remonſtrer
Toutes les choſes que je dy,
Et ce qu'amour nous fiſt jurer ,
Quant me donna le don d'amy.

ENVOI.

LOYAULTÉ, vueillez aſſeurer
Madame que je ſuis ainſi,
Qu'elle me voulut commander,
Quant me donna le don d'amy.

---

(1) *De tenir la querelle*, de ſoutenir le défi.
(2) *Son ſens*, ſa raiſon.



RONDEL.

Allez-vous-en, allez, allez,
Soucy, ſoin & mélancolie;
Me cuidez-vous toute ma vie
Gouverner, comme fait avez?
Je vous promets que non ferez;
Raiſon aura ſur vous maiſtrie (1);
Allez vous-en, allez, allez,
Souci, ſoin & mélancolie.

Si jamais plus vous retournez
Avecque votre compagnie,
Je prie à dieu qu'il vous maudie,
Et le jour que vous reviendrez:
Allez-vous-en, allez, allez,
Souci, ſoin & mélancolie.

(1) *Aura maiſtrie*, aura le deſſus.



RONDEL.

LAISSEZ-MOI penser à mon aise,
Hélas ! donnez-m'en le loisir.
Je devise avecque plaisir,
Combien que ma bouche se taise.
Quant mélancolie mauvaise
Me vient maintes-fois assaillir,
Laissez-moi penser à mon aise,
Hélas ! donnez-m'en le loisir.

Car afin que mon cœur rappaise,
J'appelle plaisant souvenir,
Qui tantost me vient réjouir.
Pour ce, pour Dieu, ne vous déplaise,
Laissez-moi penser à mon aise,
Hélas ! donnez-m'en le loisir.



BALLADE.

BALLADE.

J'AI eſté de la compagnie
Des amoureux moult longuement,
Et m'a amour, dont le mercie,
Donné de ſes biens largement;
Mais au dernier (1), ne ſçais comment,
Mon fait m'eſt venu au contraire (2);
Et à parler ouvertement,
Tout eſt rompu, c'eſt à refaire.

Certes je ne cuidoye (3) mie
Qu'en amer (4) eut tel changement:
Car chacun dit que c'eſt la vie
Où plus y a d'esbattement;
Hélas! je le trouve autrement,
Car quant en l'amoureux repaire (5)

(1) *Au dernier*, à la fin.
(2) *Mon fait m'eſt venu au contraire*, il m'en eſt arrivé autrement.
(3) *Je ne cuidoye mie*, je ne croyois pas.
(4) *Qu'en amer*, qu'en aimant.
(5) *En l'amoureux repaire*, en l'amoureuſe retraite.

Cuidoye (1) vivre ſeurement,
Tout eſt rompu, c'eſt à refaire.

Tout veut qu'en amour je m'affie (2)
Qu'il m'aidera aucunement,
Pour l'honneur de ſa Seigneurie
Que j'ai ſervie loyaument;
Car onc ne fis, par mon ferment (3),
Choſe qui lui doive déplaire;
Pourtant me traite étrangement;
Tout eſt rompu, c'eſt à refaire.

ENVOI.

AMOUR, ordonnez tellement
Que j'aye cauſe de me taire,
Sans plus dire de cœur dolent,
Tout eſt rompu, c'eſt à refaire.

---

(1) *Je cuidoye*, je penſois.
(2) *Je m'affie*, je m'aſſure.
(3) *Par mon ſerment*, j'en jure.



BALLADE.

SI je vous dis bonne nouvelle,
Mon cœur, que voulez-vous donner?
– Elle pourroit bien être telle
Que moult chier (1) la veuille acheter.
– Nul guerdon (2) n'en quiers demander.
– Dites tout donc, je vous en prie;
J'ai grand desir de le sçavoir.
– C'est de votre Dame & amie
Qui loyaument fait son devoir.

– Que me sçavez-vous dire d'elle,
Dont me puisse reconforter?
– Je vous dis, sans que plus le celle,
Qu'elle vient par-deçà la mer.
– Dictes-vous vrai, sans me mocquer?
– Oui, vrai. Je le vous certifie.
Et dit qu'elle vient pour vous voir.
– Amour humblement je mercie,
Qui loyaument fait son devoir.

(1) *Moult chier*, très-cher.
(2) *Guerdon*, récompense.

Que pourroit plus faire la belle,
Que de tant pour vous ſe penner (1)?
– Loyauté ſouſtient ma querelle.
– Penſez donc de bien la louer.
– Si ferai-je toute ma vie,
Sans changer, de tout mon pouvoir;
Bien doit être Dame chérie,
Qui loyaument fait ſon devoir.

(1) *Se penner*, prendre de la peine.



BALLADE.

EN la foreſt d'ennuyeuſe triſteſſe,
Un jour m'advint qu'à part moi cheminoye;
Si rencontrai l'amoureuſe Déeſſe
Qui m'appella, demandant où j'alloye.
Je répondis que par fortune étoye
Mis en exil en ce bois, long-temps a,
Et qu'à bon droit appeller me pouvoye
L'homme eſgaré qui ne ſçait où il va.

En ſouſriant, par ſa très-grande humbleſſe,
Me reſpondit : Ami, ſi je ſavoye
Pourquoi tu es mis en cette deſtreſſe,
De mon pouvoir volontiers t'aideroye;
Car jà pieçà (1) je mis ton cœur en voye
De tout plaiſir : ne ſçais qui l'en oſta.
Or me déplaiſt qu'à préſent je te voye
L'homme eſgaré qui ne ſçait où il va.

Hélas! dis-je, ſouveraine Princeſſe,
Mon fait ſçavez; pourquoi vous le diroye?
C'eſt par la mort, qui fait à tous rudeſſe,
Qui m'a tollu (2) celle que tant amoye,

(1) *Jà pieçà*, déjà depuis long-tems.
(2) *Tollu*, enlevé.

En qui étoit tout l'espoir que j'avoye,
Qui me guidoit, si bien m'accompagna
En son vivant, que point ne me trouvoye
L'homme esgaré qui ne sçait où il va.

ENVOI.

AVEUGLE suis; ne sçais où aller doye;
De mon baston, afin que ne fourvoye,
Je vais tastant mon chemin çà & là:
C'est grant pitié qu'il convient que je soye
L'homme esgaré qui ne sçait où il va.



RONDEL.

COMMENT ſe peut-il faire ainſy,
En une ſeule créature,
Que tant ait de biens de nature,
Dont un chaſcun eſt esbahy?
Onques tel chief-d'œuvre ne vy
Mieux accompli, oultre meſure;
Comment ſe peut-il faire ainſy,
En une ſeule créature?

Mes yeux cuiday qu'euſſent menty,
Quant apporterent ſa figure
De vers mon cueur en pourtraiture:
Mais vray fuſt, & plus que ne dy.
Comment ſe peut-il faire ainſy,
En une ſeule créature?



LE RENOUVEAU.

LE Temps a laiſſé ſon manteau
De vent, de froidure & de pluye,
Et s'eſt veſtu de broderie
De ſoleil luiſant, clair & beau.
Il n'y a beſte, ni oiſeau
Qu'en ſon jargon ne chante ou crie:
Le Temps a laiſſé ſon manteau
De vent, de froidure & de pluye.

Riviere, fontaine & ruiſſeau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent d'orfavrerie;
Chaſcun s'habille de nouveau:
Le Temps a laiſſé ſon manteau
De vent, de froidure & de pluye.



BALLADE.

Loyal espoir, trop je vous voy dormir;
Réveillez-vous en joyeuse pensée,
Et envoyez un plaisant souvenir,
Devers mon cœur, de la plus belle née,
Dont aujourd'hui courre la renommée;
Vous ferez bien d'un peu le resjouir;
Tristesse s'est avec lui logiée:
Ne lui veuillez à son besoin faillir.

Car Dangier l'a desrobé de plaisir,
Et qui pis est, a de lui esloignée
Celle qui plus le pouvoit enrichir;
C'est sa Dame très-loyaument amée.
Oncques cœur n'eust si dure destinée;
Pour Dieu! espoir, venez le secourir;
Il a en vous sa fiance fermée (1):
Ne lui veuillez à son besoin faillir.

Par pauvreté, lui faut son pain quérir (2)
A l'huis (3) d'amour par chacune journée,

(1) *Fiance fermée*, confiance affermie.
(2) *Quérir*, demander.
(3) *A l'huis*, à la porte.

Or lui vueillez l'aumofne départir (1)
De lieffe, que tant a defirée;
Avancez-vous, fans faire demourée (2);
Penfez à lui, vous favez fon defir;
Par vous lui foit quelque grace donnée!
Ne lui veuillez à fon befoin faillir.

ENVOI.

SEULE fans per (3), de toutes gens louée,
Et de tous biens entiérement douée,
Mon cœur ces maux fouffre pour vous fervir;
Sa loyauté vous foit recomandée!
Ne lui veuillez à fon befoin faillir.

---

(1) *Départir*, donner.
(2) *Faire demourée*, tarder.
(3) *Sans per*, fans égale.

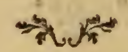


RONDEL.

PETIT mercier, petit panier :
Pourtant ſi je n'ai marchandiſe
Qui ſoit du tout à votre guiſe,
Ne blaſmez pour ce mon meſtier ;
Je gagne denier à denier :
C'eſt loin du tréſor de Veniſe ;
Petit mercier, petit-panier.

Et tandis qu'il eſt jour ouvrier,
Le temps perds, quand à vous deviſe (1).
Je vais parfaire mon empriſe (2),
Et parmi les rues crier :
Petit mercier, petit panier !

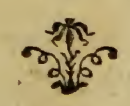
(1) *Quand à vous deviſe*, pendant que je vous parle.
(2) *Empriſe*, entrepriſe.



CHANSON.

N'EST-ELLE de tous biens garnie
Celle que j'aime loyaument ?
Il m'eſt avis par mon ferment
Que ſa pareille n'a eu vie ;
Qu'en dites-vous, je vous en prie ?
Que vous en ſemble vrayement ?
N'eſt-elle de tous biens garnie,
Celle que j'aime loyaument ?

Soit qu'elle danſe, chante ou rie ;
Ou faſſe quelque esbatement,
Faites-en loyal jugement
Sans faveur ou ſans flatterie :
N'eſt-elle de tous biens garnie
Celle que j'aime loyaument ?



BALLADE.

TROP long-temps vous vois ſommeiller,
Mon cœur, en dueil, en déplaiſir;
Veuilliez ce jour vous eſveiller:
Allons au bois le May cueïllir
Pour la couſtume maintenir;
Nous oyrons (1) des oiſeaux le glay (2)
Dont ils font les bois retentir,
Ce premier jour du mois de May.

Le Dieu d'amours eſt couſtumier
A ce jour, de feſte tenir,
Pour amoureux cœurs feſtier, (3)
Qui deſirent de le ſervir;
Pour ce, fait les arbres couvrir
De fleurs, & les champs de verd gay,
Pour la feſte plus embellir,
Ce premier jour du mois de May.

Bien ſçay, mon cœur, que faux dangier
Vous fait mainte paine ſouffrir:

(1) *Oyrons*, entendrons.
(2) *Glay*, chant.
(3) *Feſtier*, régaler, faire fête.

Car il vous fait trop esloigner
Celle qui eſt voſtre deſir ;
Pourtant vous faut esbats quérir (1) ;
Mieux conſeiller je ne vous ſçay
Pour votre douleur amendrir (2),
Ce premier jour du mois de May.

ENVOI.

MA Dame, mon ſeul ſouvenir ;
En cent jours, n'aurois le loiſir
De vous raconter tout au vray
Le mal qui tient mon cœur martir,
Ce premier jour du mois de May.

---

(1) *Esbats quérir*, chercher les jeux, la diſſipation.
(2) *Amendrir*, diminuer.



CHANSON.

VOSTRE bouche dit, baiſez-moy,
Si m'eſt advis (1), quant la regarde :
Mais dangier de trop près la garde,
Dont mainte douleur je reçoy ;
Laiſſez m'avoir, par voſtre foy,
Un doulx baiſer, ſans que plus tarde.
Voſtre bouche dit, baiſez-moi,
Si m'eſt advis, quand la regarde.

Dangier me hait, ne ſçais pourquoy,
Et tousjours deſtourbiers (2) me darde ;
Je prie à Dieu que mal feu l'arde (3),
Il fut temps qu'il ſe teniſt coy (4).
Votre bouche dit, baiſez-moi,
Si m'eſt advis, quand la regarde.

(1) *Si m'eſt advis*, à ce qu'il me ſemble.
(2) *Deſtourbiers*, empêchement.
(3) *Mal feu l'arde*, mauvais feu le brûle, *eſpèce de jurement.*
(4) *Qu'il ſe tinſt coy*, qu'il ſe tînt tranquille.

RONDEL.

D'ou viens-tu maintenant, ſoupir ?
Apportes-tu quelques nouvelles ?
Dieu doint (1) que puiſſent eſtre telles
Que voulentiers les doive ouir.
S'elles viennent de mon deſir,
Ne ſeront que bonnes & belles.
D'où viens-tu maintenant, ſoupir ?
Apportes-tu quelques nouvelles ?

Mais ſi ſourdent (2) de desplaiſir,
J'aime mieux que tu me les cèles ;
Aſſez & trop j'en ai de telles :
Ne dis rien que pour m'esjouir.
D'où viens-tu maintenant, ſoupir ?
Apportes-tu quelques nouvelles ?

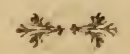
(1) *Dieu doint*, Dieu faſſe.
(2) *Sourdent*, ſortent, proviennent.



CHANSON.

De la regarder vous gardez
La Belle que fers loyaument,
Car vous perdrez foudainement
Votre cœur, fi la regardez.
Si donner ne le lui voulez,
Clignez les yeux haftivement:
De la regarder vous gardez,
La Belle que fers loyaument.

Les biens que Dieu lui a donnés
Emblent un cœur fubtilement;
Sur ce prennez avifement,
Quand devant-elle vous viendrez:
De la regarder vous gardez,
La Belle que fers loyaument.



CHANSON.

JE ne prise point tels baisiers
Qui sont donnés par contenance (1),
Ou par maniere d'accointance,
Trop de gens en sont prisonniers.
On en peut avoir par milliers,
A bon marché, grant abondance.
Je ne prise point tels baisiers
Qui sont donnés par contenance.

Mais sçavez-vous lesquels sont chiers?
Les privés venant par plaisance;
Tous autres ne sont, sans doutance,
Que pour tester estrangiers.
Je ne prise point tels baisiers
Qui sont donnés par contenance.



BALLADE

SUR LA MORT DE SA DAME,

LAS! mort, qui t'a fait ſi hardie,
De prendre la noble Princeſſe,
Qui étoit mon confort (1), ma vie,
Mon bien, mon plaiſir, ma richeſſe?
Puiſque tu as prins ma Maîtreſſe,
Prens-moi auſſi ſon Serviteur:
Car j'aime mieux prouchainement
Mourir, que languir en tourment,
En paſme (2), ſoucy & douleur.

Las! de tous biens étoit garnie,
Et en droite fleur de jeuneſſe!
Je prie à Dieu qu'il te maudie,
Fauſſe mort pleine de rudeſſe.
Si priſe l'euſſes en vieilleſſe,
Ce ne fuſt pas ſi grand rigueur:
Mais priſe l'as haſtivement,
Et m'as laiſſé piteuſement
En paſme, ſoucy & douleur.

(1) *Confort*, ſoutien.
(2) *Paſme*, pamoiſon.

Las! je ſuis ſeul ſans compagnie !
Adieu, ma Dame, ma lyeſſe (1)!
Or eſt notre amour départie (2).
Non, pourtant ; je vous fais promeſſe
Que de prieres à largeſſe (3),
Morte, vous ſerviray de cœur,
Sans oublier aucunement ;
Et vous regretteray ſouvent
En paſme, ſoucy & douleur.

ENVOI.

DIEU, ſur tous ſouverain Seigneur,
Ordonnez par grace & douleur,
De l'ame d'elle, tellement
Qu'elle ne ſoit pas longuement
En paſme, ſoucy & douleur.

---

(1) *Lyeſſe*, joie.
(2) *Départie*, finie.
(3) *De prieres à largeſſe*, de prieres en abondance.



DESCRIPTION DU PRINTEMPS.

LES Fourriers d'esté sont venus,
Pour appareiller son logis,
Et ont fait tendre ses tapis
De fleurs & verdure tissus.
En estendant tapis velus
De verte herbe par le païs,
Les Fourriers d'esté sont venus,
Pour appareiller son logis.

Cœurs-d'ennuy pieçà morfondus,
Dieu merci, sont sains & jolis:
Allez-vous-en, prenez pays,
Hyver, vous ne démourrez plus.
Les Fourriers d'esté sont venus.



CHANSON.

O Très-dévotes créatures,
En hypocrisie d'amours,
Que vous querez d'étranges tours,
Pour venir à vos aventures!
Vous cuidez bien, par vos peintures,
Faire sots, aveugles & sourds:
O très-devotes créatures
En hypocrisie d amours,
Que vous querez d'étranges tours,
Pour venir à vos aventures!

On ne peut desservir deux cures,
Ni prendre gages en deux Cours:
Prenez les champs ou les fauxbourgs;
Ils sont de diverses natures.
O très-dévotes créatures
En hypocrisie d'amours,
Que vous querez d'étranges tours,
Pour venir à vos aventures!



VILLON.

Peu de Villons en bon ſçavoir ;
Prou de Villons en decevoir.

TELLE eſt l'Epigraphe que Marot a compoſée pour François Villon, en donnant une édition de ſes Ouvrages ; & cette Epigraphe eſt un abrégé de l'Hiſtoire de ce Poëte, qui fut également fameux par ſon talent & par ſes ſubtilités.

Villon, en vieux langage, ſignifie *Fripon*, ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un ſobriquet donné à ce Poëte. D'autres ont cru que ce nom n'avoit déſigné un fripon, que depuis que Villon l'avoit porté ; l'une & l'autre opinion eſt également fauſſe. Le haſard l'a fait nommer Villon en naiſ-

ſant, & en cela, le haſard s'eſt trouvé d'accord avec les inclinations du Poëte. On voit par ſes poéſies que ſon pere & ſon oncle portoient ce nom-là, & perſonne ne s'étoit aviſé encore de le lui diſputer, quand le Préſident Fauchet prétendit que ſon nom de famille étoit Corbueil. Depuis Fauchet, nos Recueils, nos Dictionnaires, tout le monde a répété qu'il ſe nommoit Corbueil. C'eſt ainſi que l'erreur, une fois produite, fait du chemin en peu de tems; c'eſt ainſi qu'on écrit l'Hiſtoire bien moins d'après les faits, que d'après d'autres Hiſtoires; il ne dépend que d'un Hiſtorien de vous faire débatiſer par mille autres.

Quoique né pauvre, comme il nous l'apprend lui-même dans pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, on lui fit faire ſes études; mais il faut que Guillaume Villon, ſon parent,

qui

qui veilla ſur ſon éducation, ait bien peu travaillé pour en faire un honnête homme, ou que la nature y ait mis de puiſſans obſtacles. Villon ne ſe diſtingua dans les Ecoles que par un libertinage, qui devint pis en les quittant. Ce qui de ſa part n'étoit d'abord qu'eſpiégleries, ou tours d'écolier, changea de nom dans le monde & fut regardé d'un autre œil. Dans ſes poéſies, où il parle ſouvent de ſes égaremens, & quelquefois d'une maniere aſſez touchante, il s'excuſe ſur ſa miſere, & ſur la néceſſité d'obtenir par l'induſtrie ce que la fortune lui refuſoit. Cette raiſon ne fut pas aſſez puiſſante ſans doute auprès de la Juſtice, qui l'ayant fait arrêter & conduire au Châtelet, le condamna à être pendu : châtiment qui prouve que le délit étoit un cas aſſez grave. Quelques-uns ont cru que c'étoit

pour fauſſe monnoie ; mais le Pere du Cerceau obſerve , que le ſupplice des faux Monnoyeurs étoit alors d'être plongé dans l'huile bouillante.

C'eſt dans cette circonſtance que Villon fit ſon Epitaphe.

Je ſuis François , dont ce me poiſe ,
Né de Paris , emprès Pontoiſe :
Or d'une corde d'une toiſe
Sçaura mon col , que mon cul poiſe.

Il faut avoir envie de rire, pour s'amuſer d'un pareil incident. Quel enjouement que celui qui ne ſe dément pas , pour ainſi dire , aux pieds de l'échelle (*) ! Mais s'il fut aſſez gai

---

(*) Il eſt vraiſemblable que c'eſt après la mort de Villon , que cette Épitaphe a été refaite en huit vers , que voici :

Je ſuis François , dont ce me poiſe ,
Nommé Corbeuil en mon ſurnom ,

pour rire de ſa ſentence, il eut aſſez de préſence d'eſprit pour en appeller au Parlement. Comme l'uſage n'étoit pas alors d'appeller pour les criminels, il fit ſes affaires lui-même, & il cria bien vîte : *j'en appelle.* Ce mot, comme il le dit lui-même dans une jolie Ballade qu'il fit à cette occaſion, n'étoit pas bien difficile à dire; cependant il s'applaudit

---

Natif d'Anvers emprès Pontoiſe,
Où du commun nommé Villon,
Où d'une corde d'une toiſe,
Sçauroit mon col que mon cul poiſe,
Se ne fuſt un joli appel :
Le jeu ne me ſembloit point bel.

On l'aura ainſi dénaturée, pour l'appliquer à quelqu'un nommé Corbueil; & c'eſt ce qui a fait prendre le change au Préſident Fauchet, qui a prétendu le premier que Villon ſe nommoit Corbueil.

beaucoup plus de l'avoir prononcé, que d'avoir fait la meilleure de ſes poéſies.

L'événement prouva qu'il avoit eu raiſon ; car le Parlement caſſa la Sentence du Châtelet, & prononça le banniſſement.

Villon ſe retira à Saint-Genou, près de Saint-Julien, où il peut bien avoir compoſé ſon *petit Teſtament*, écrit en 1456. Il paroît qu'il ne tarda pas à reprendre ſon premier genre de vie, car il tomba encore dans les mains de la Juſtice, & fut empriſonné à Meun-ſur-Loire, par ordre de Thibaut d'Auſſigny, Evêque d'Orléans (*). Après environ trois mois de priſon, il fut encore ſauvé par Louis XI, qu'il en remercie dans

(*) Quelque-uns ont prétendu fauſſement qu'il fut alors mis en priſon à Melun, par Jacques-Thibaut d'Auſſigny, Juge de ce lieu.

plusieurs endroits de son *grand Testament*, composé en 1461, comme il avoit, auparavant, remercié le Parlement de Paris par une Ballade.

Après son affaire de Meun, on perd Villon de vue; & c'est le dernier événement de sa vie, qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce que raconte de lui Rabelais, qui le fait passer en Angleterre auprès d'Edouard V, a tout l'air d'un conte fait à plaisir: l'Abbé Goujet qui le combat puissamment semble porté à croire que Villon mourut à Paris, à la fin du quinzieme siecle, ou au commencement du seizieme.

Il paroît que Villon donnoit beaucoup de tems à ses affaires, car il en a fort peu donné à la poésie. Ses Ouvrages sont: d'abord, un petit nombre de pieces déta-

chées ; ensuite ce qu'il intitule son *Jargon*, pieces composées sans doute, dans sa jeunesse, en langage *d'argot*, qui sont inintelligibles pour nous, & qui ne valent pas la peine d'être étudiées, comme en a jugé Clément Marot, quand il a dit : *touchant le jargon, je le laisse à corriger & exposer aux successeurs de Villon en l'art de la pinse & du croq.*

Et enfin, ses deux testamens (le petit & le grand) dont le titre annonce au moins des Ouvrages sérieux, & qui ne sont qu'un badinage satyrique. Les legs de ces deux testamens sont tout autant de plaisanteries & d'épigrammes, dont la plupart sont pour nous énigmatiques, parce que nous avons perdu la clef des allusions qu'elles renferment.

Quant aux *repues franches*, imprimées à

la ſuite de ſes Œuvres, il paroît que c'eſt ſans fondement que l'Abbé Maſſieu les lui attribue. Nous croirions plutôt que ce ſont des tours qu'il a faits dans ſa vie, & qu'on s'eſt amuſé depuis à mettre en vers.

Le Franc-Archier, & le *Dialogue entre Meſſieurs de Male-Paye & Baille-Vent*, qu'on donne auſſi à Villon, ſont remplis de traits fort plaiſans.

L'Eloge que nous avons fait de Charles d'Orléans ne détruit point celui que mérite Villon; & nous ſouſcrirons ſans peine à celui que Boileau fait du dernier, ſi l'on convient que Charles doit le partager avec lui. Il faut même avouer qu'à quelques égards Villon doit être préféré. Il a plus de vivacité & de ſaillies que le Duc d'Orléans, dont le ſtyle eſt toujours élégant & clair,

mais rarement piquant. Villon a auſſi plus d'idées & de philoſophie.

Vaugelas a dit que *Villon, pour la langue, a eu le goût auſſi fin qu'on pouvoit l'avoir en ce ſiecle;* & Marot, qui en faiſoit grand cas, a ſouvent imité ſon ſtyle, & même quelquefois ſes vers. Sans être de l'avis du pere du Cerceau, qui ſemble préférer Villon à Marot; nous ſommes forcés de convenir, qu'il y a peu à rejetter dans les Œuvres de Villon, qui, à la vérité, ſont peu nombreux; au lieu que les volumineuſes poéſies de Clément Marot renferment une foule d'Ouvrages qui tomberoient cent fois des mains du plus intrépide Lecteur; & que ſi pour la grace & l'enjouement, Marot, Saint-Gelais, & d'autres ont ſurpaſſé Villon, ils ne l'ont ſurpaſſé qu'en l'imitant.

Ses prédéceſſeurs, & ſouvent Charles

d'Orléans lui-même, sembloient ne pouvoir écrire quatre vers amoureux, sans faire entrer dans leur style figuré & uniforme, *Espoir* qui les appelle, *Crainte* qui les retient, *Danger* qui les poursuit, *&c.* Tournures fatigantes par leur retour continuel, & qui ne laissoient d'autre différence entre les Ouvrages de divers Auteurs, que celle qui résultoit de la diverse combinaison de ces mêmes mots, souvent mal accouplés, & toujours répétés jusqu'au dégoût. Villon, dont l'esprit est vraiment original, a su éviter cet écueil; comme il a moins lu qu'il n'a observé, il ne peint guères que ce qu'il a vu, & n'exprime que ce qu'il a senti.

On peut ajouter à son éloge, qu'il a presque toujours richement rimé, ce qui nous fournit l'occasion de faire ici une remarque particulière.

Dans Villon qui, comme nous l'obſervons ici, rimoit fort richement, nous trouvons ces quatre vers qu'un Pirate adreſſe à Alexandre.

Pourquoi larron me fais nommer ?
Pour ce qu'on me voit eſcumer
En une petiote fuſte.
Si, comme toy, me puſſe armer,
Comme toy, Empereur je fuſſe.

Voilà *fuſte* & *fuſſe* qui riment enſemble.

D'autres Poëtes & des meilleurs Rimeurs, font rimer *armes* & *termes*, *ſceptre* & *eſtre*, & beaucoup d'autres mots qui n'ont pas plus de conſonnance. Il eſt bien étonnant que des Poëtes exacts, ſcrupuleux même ſur la rime, ſe négligent à ce point pour certains mots, tels que ceux que nous venons de citer. Cela nous a fait naître une idée que nous ne donnons ici que comme une ſimple conjecture : ne pourroit-il pas ſe

faire que ces mots-là fussent alors prononcés d'une manière différente & inconnue aujourd'hui ? Ne pourroit-il pas se faire, en un mot, que ce qui nous paroît chez eux un défaut de rime fût de notre part un defaut de prononciation ? Cette opinion seroit peut-être difficile à prouver ; mais il est difficile aussi de concilier de pareilles négligences avec les principes de nos anciens Poëtes, qui ne se seroient jamais pardonné la rime de ces deux vers de Boileau :

Savez-vous sur un mur repousser des assauts,
Et dormir en plein champ, le harnois sur le dos ?

& qui enfin, pour dire tout en deux mots, aimoient mieux employer au bout du vers un mot estropié tout exprès pour bien rimer, que de se permettre une fausse rime (*). Tel

(*) Ces sortes de mutilations sont très-fréquentes : nous nous contenterons de citer Jean

étoit ſur ce point le rigoriſme des Anciens. Il eſt vrai que la difficulté étoit diminuée par la liberté qu'ils avoient de faire rimer entre eux les mots composés; mais cette liberté même prouve leur attachement pour la rime; & l'on doit pardonner à nos efforts, ſi nous tentons d'accorder leur rigoriſme en général, & leur exceſſive négligence dans quelques cas particuliers.

Vraie ou fauſſe, cette obſervation, comme bien d'autres, qui reviendront ſouvent dans la ſuite de cet Ouvrage, ſera minutieuſe aux yeux de quelques Lecteurs; mais on voudra bien ſe ſouvenir que les vies, que nous raſſemblons ici, ſont moins l'hiſtoire de nos Poëtes, que le tableau progreſſif de notre

---

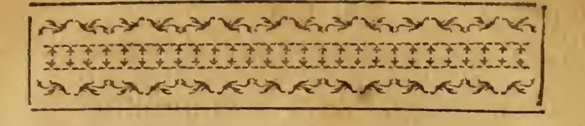
de Meun, qui, dans le Roman de la Roſe, au lieu d'*eſpirituel*, n'a pas craint de mettre *eſpirital*, parce qu'il avoit à rimer à *hôpital*.

poésie; & que notre but est de mettre sous les yeux sa marche lente & graduée pour arriver à la perfection où nous la voyons aujourd'hui.

Mais revenons au Poëte Villon; & malgré la difficulté de son style, moins clair que celui de Charles d'Orléans, son Prédécesseur, malgré les parentheses, dont il est par-tout hérissé, convenons qu'il ne lui a gueres manqué que de vivre en meilleure compagnie, & d'avoir des mœurs plus réglées. Sa muse auroit eu un vernis au moins d'honnêteté, qu'on lui desire fort souvent: car ce Poëte non-seulement n'a pas le bon ton moderne qu'il n'a pas pu avoir; mais il n'a pas même celui de son siecle; & c'est en quoi sur-tout il est loin de Charles d'Orléans. Un Poëte n'est pas obligé d'être un grand Seigneur, mais il est obligé de s'exprimer comme les honnêtes gens;

& il eſt toujours en ſon pouvoir d'y parvenir. Sur cet article, l'avantage d'une haute naiſſance, c'eſt de poſſéder naturellement, ce qu'on a beſoin d'acquérir, quand on eſt né comme Villon.





VILLON.

BALLADE ET *ORAISON.*

PERE Noé, qui plantaſtes la vigne ;
Vous auſſi, Loth, qui buſtes au rocher,
Par tel party, qu'amour, qui gens engigne (1),
De vos filles vous a fait approcher,
Pas ne le dy, pour le vous reprocher ;
Architriclin (2) qui bien ſçuſtes cet art
Je vous en prie, ha ! laiſſez approcher
L'ame du bon feu maiſtre Jean Cotard.

Jadis extrait il fut de voſtre ligne,
Luy qui beuvoit du meilleur & plus cher,
Et ne duſt-il avoir vaillant qu'un pigne (3),
Certes (ſur tous) c'eſtoit un bon Archer (4).

(1) *Engigne*, trompe.
(2) *Architriclin*, maitre buveur.
(3) *Un pigne*, un peigne.
(4) *Un bon archer*, un bon biberon.

On ne luy ſçut pot des mains arracher :
De bien boire ne fuſt oncques faitard (1) :
Nobles Seigneurs, ne ſouffrez empeſcher
L'ame du bon feu maiſtre Jean Cotard.

Comme homme embeu (2), qui chancelle &
trepigne,
L'ay veu ſouvent, quand il s'alloit coucher ;
Et une fois il ſe fit une bigne (3)
(Bien m'en ſouvient) à l'eſtal d'un Boucher.
Brief, on n'euſt ſçeu en ce monde chercher
Meilleur pion (4), pour boire toſt & tard.
Faites l'entrer (ſi vous l'oyez hucher) (5)
L'ame du bon feu maiſtre Jean Cotard.

ENVOI.

PRINCE il n'euſt ſçu juſqu'à terre cracher ;
Tousjours crioiſt, haro, la gorge m'ard (6),
Et ſi ne ſçut oncq' ſa ſoif eſtancher,
L'ame du bon feu maiſtre Jean Cotard.

---

(1) *Faitard*, pareſſeux, qui *fait tard*.
(2) *Embeu*, qui a bu.
(3) *Une bigne*, une boſſe.
(4) *Pion*, buveur.
(5) *Hucher*, heurter.
(6) *M'ard*, me brûle. *La Fontaine a employé ce vers dans le Conte du* Jardinier & ſon Seigneur.

LES CONTREDITS
DE FRANC GONTIER (1),
BALLADE.

SUR mol duvet, assis un gras Chanoine,
Lez (2) un brasier, en chambre bien natée(3),
A son costé, gisant Dame Sydoine,
Blanche, tendre, pollie, & attaintée :
Boire ypocras, à jour & à nuyctée,
Boire, jouër, mignonner, & baiser,
Et nud à nud (pour mieux leurs corps ayser),
Les vy tous deux par un trou de mortaise.
Lors je congneu, que pour dueil appaiser,
Il n'est tresor, que de vivre à son aise.

Si Franc Gontier, & sa compaigne Heleine(4),

(1) *Franc Gontier*, paysan, qui n'a rien à perdre. *Un siecle avant Villon, on avoit fait une petite Pièce intitulée :* Les Dits de Franc Gontier, *qui étoit un éloge de la vie pastorale. Villon répondit à cette Pièce par celle-ci. Nous avons vu, de nos jours, deux poésies aussi sur le même sujet*, le Mondain, *&* l'Antimondain ; *celle-ci, de Piron ; l'autre, de M. de Voltaire.*

(2) *Lez*, près.

(3) *Bien nattée*, avec des nattes sous les pieds.

(4) *Les Bergers de la Pièce à laquelle il répond.*

Euſſent ceſte douce vie hantée,
D'aulx & civotz, qui cauſent forte alaine,
Ne mangeaſſent biſe crouſte trottée.
Tout leur mathon (1), ni toute leur potée,
Ne priſe un ail: je le dy ſans noiſier.
S'ilz ſe vantent coucher ſoubz le roſier,
Ne vaut pas mieux lit coſtoyé de chaiſe?
Qu'en dictes-vous? faut-il à ce muſier?
Il n'eſt treſor que de vivre a ſon aiſe.

De gros pain bis vivent, d'orge & d'avoine,
Et boivent eau, tout au long de l'année.
Tous les oyſeaux d'icy en Babyloyne,
A tel eſcot, une ſeule journée,
Ne me tiendroient, non une matinée.
Or s'esbatent (de par Dieu) Franc Gontier,
Heleine & luy ſouz le bel eſglantier.
Si bien leur eſt, n'ay cauſe qu'il me peſe:
Mais, quoy qu'il ſoit du laboureux meſtier,
Il n'eſt treſor que de vivre à ſon aiſe.

ENVOI.

PRINCES, jugez, pour tous nous accorder.
Quant eſt à moy (mais qu'à nul n'en déplaiſe)
Petit enfant, j'ay oui recorder,
Qu'il n'eſt treſor que de vivre à ſon aiſe.

---

(1) *Mathon*, lait caillé.

BALLADE.

JE connois bien mouches en laict.
Je connois à la robe , l'homme.
Je connois le beau temps du laid.
Je connois au pommier la pomme.
Je connois l'arbre à voir la gomme.
Je connois quant tout est de mesme.
Je connois qui besogne , ou chomme.
Je connois tout , fors que moy-même.

Je connois pourpoint au collet.
Je connois le Moyne à la gonne.
Je connois le maistre au valet.
Je connois au voyle la Nonne.
Je connois quant pipeur jargonne.
Je connois folz nourriz de cresme.
Je connois le vin à la tonne.
Je connois tout , fors que moy-mesme.

Je connois cheval & mullet.
Je connois leur charge & leur somme.
Je connois bietrix & bellet.
Je connois gect qui nombre & somme.

Je connois viſion de ſomme (1),
Je connois la faute des breſmes.
Je connois le pouvoir de Romme.
Je connois tout, fors que moy-même.

ENVOI.

PRINCES, je connois tout en ſomme,
Je connois coulorez & bleſmes.
Je connois mort, qui tout conſomme.
Je connois tout, fors que moy-meſme.

---

(1) *Viſion de ſomme*, les rêves.



DOUBLE BALLADE.

AIMEZ, aimez tant que voudrez,
Suivez aſſemblées & feſtes ;
En la fin ja mieux n'en vaudrez,
Et vous n'y romprez que vos teſtes.
Folles amours font les gens beſtes :
Salmon (1) en idolaſtria
Sanſon en perdit ſes lunettes (2) ;
Bien heureux eſt qui rien n'y a.

Orpheus le doux Meneſtrier,
Jouant de fluſtes & muſettes,
En fut en danger du meurtrier
Le chien Cerberus à trois teſtes.
Et Narciſſus, le bel honneſtes,
En un profond puys ſe noya,
Pour l'amour de ſes amourettes.
Bien heureux eſt qui rien n'y a.

Sardina (3) le preux Chevalier,

(1) *Salmon*, pour Salomon.
(2) *Lunettes*, pour yeux.
(3) Sardina. *Dans une Édition de Villon, on lit en note que ce mot ſignifie* Sardanapale, *& que Villon a changé en* i *le ſecond* a *de ce nom propre, pour* éviter la cacophonie. *Cette délicateſſe nous paroît au*

Qui conquist le Regne de Cretes,
Et voult devenir moulier (1),
Et filer entre pucelletes.
David, ly Roy, sage Prophetes,
Crainte de Dieu en oublia,
Voyant laver cuisses bien faictes.
Bien heureux est qui rien n'y a.

Ammon en voulst deshonnorer,
(Feignant de manger tartelettes)
Sa sœur Thamar, & deflorer,
Qui fait incestes deshonnestes.
Herodes (pas ne sont sornettes)
Saint Jean-Baptiste en décolla,
Pour dances, saultz & chansonnettes.
Bien heureux est qui rien n'y a.

De moy pauvre, je veuil parler.
J'en fus batu comme à ru' telles (2)
Tout nud; ja ne le quiers celer.
Qui me fait mascher ces groiselles,

---

dessus de Villon & de tous les Poëtes de son tems, qui n'avoient pas un bien grand respect pour l'harmonie. D'ailleurs, comme il n'est question nulle part de la conquête du Royaume de Crête par Sardanapale, *nous aimons mieux avouer notre insuffisance pour expliquer cet endroit de Villon.*

(1) *Moulier*, femme.

(2) *Comme à ru' telles*, comme toiles à un ruisseau.

Fors Katherine de Vaufelles,
Et Noé le tiers qui fut-là ?
Mitaines à ces noces telles (1).
Bien heureux eft qui rien n'y a.

Mais que ce jeune Bachelier
Laiffaft ces jeunes Bachelettes:
Non, & le deuft-on vif brufler,
Comme un chevaucheur d'efcovettes (2),
Plus doulces lui font que civettes;
Mais toutes fois fol s'y fia.
Soyent blanches, foyent brunettes,
Bien heureux eft qui rien n'y a.

---

(1) *Mitaines à ces nopces telles*, vieux proverbe qui fignifie *arriere de là.*

Autrefois, quand une noce bourgeoife fe féparoit, on mettoit fes mitaides, & on fe frappoit a main fermée, en fe difant : Des noces vous fouvienne. *C'eft à cet ufage que ce Proverbe fait allufion.*

(2) *Chevaucheur d'efcovettes*, forcier, *par allufion au préjugé populaire, qui veut que les forciers aillent au fabbat, à califourchon fur un balai.* Efcouvettes *vient d'*efcoubo, *mot Languedocien qui fignifie balai.*



ÉPITAPHE DE L'AUTEUR,
FAITE PAR LUI-MÊME (1).

JE suis François (dont ce me poise),
Né de Paris, emprès Pontoise.
Or d'une corde d'une toise
Sçaura mon col que (2) mon cul poise.

(1) *Villon fit cette Épitaphe après la Sentence du Châtelet, qui le condamnoit à être pendu.*
(2) *Que*, ce que.



BALLADE.

BALLADE (1).

QUE vous semble de mon appel?
Garnier, fis-je sens, ou follie?
Toute beste garde sa pel (2).
Qui la contraint, efforce, ou lye,
S'elle peut, elle se deslie.
Quant donc, par plaisir volontaire,
Chanté me fust ceste homelie,
Estoit-il lors temps de me taire?

Si fusse des hoirs Hue-Capel,
Qui fut extrait de boucherie (3),
On ne m'eust parmy ce drapel (4)
Fait boire à cette escorcherie (5),

(1) *Villon, ayant appellé de la Sentence du Châtelet qui le condamnoit à être pendu, fit cette Ballade sur son appel.*

(2) *Sa pel*, sa peau.

(3) *Extrait de boucherie*, allusion au vieux préjugé établi par *Le Dante*, qui, pour se venger de je ne sais quel Prince descendu de Hugues Capet, a dit que ce dernier étoit fils d'un Boucher.

(4) *Drapel*, linge. *On donne la question, à Paris, en versant de l'eau dans l'estomac du patient, à travers un linge.*

(5) *Escorcherie*, nom qu'il donne à la prison où on lui donna la question.

Vous entendez bien joncherie (1)?
Mais, quant ceſte peine arbitraire
On m'adjugea par tricherie,
Etoit-il lors temps de me taire?

Cuidez-vous que ſous mon cappel
N'y euſt tant de Philoſophie,
Comme de dire, j'en appel?
Si avoit, je vous certifie.
Combien que point trop ne m'y fie,
Quand on me dit, preſent Notaire,
Pendu ſerés, je vous affie,
Eſtoit-il lors temps de me taire?

ENVOI.

PRINCE, ſi j'euſſe eu la pepie,
Pieça je fuſſe où eſt Clotaire,
Aux champs debout comme une eſpie (2);
Eſtoit-il lors temps de me taire?

---

(1) *Joncherie* eſt un mot jargon : *tromperie.*
(2) *Comme une eſpie*, comme un eſpion. *Le ſort des eſpions eſt en effet de mourir debout, puiſque leur ſort eſt d'être pendus.*



FRAGMENT
Du grand Testament.

Premier, j'ordonne ma pauvre ame
A la benoiſte Trinité,
Et la commande à Notre-Dame,
Chambre de la Divinité ;
Priant toute la charité,
Et les dignes Anges des Cieux,
Que par eux ſoit ce don porté
Devant le Troſne précieux.

Item, mon corps j'ordonne & laiſſe
A noſtre grand'mere la terre.
Les vers n'y trouveront grand'greſſe :
Trop lui a fait faim dure guerre.
Or lui ſoit délivré grand erre :
De terre vint, en terre tourne.
Toute choſe (ſi par trop n'erre) (1)
Volontiers en ſon lieu retourne.

---

(1) *Si par trop n'erre*, ſi je ne me trompe.

AUTRE FRAGMENT

DU GRAND TESTAMENT.

PAUVRE je suis de ma jeunesse,
De pauvre & de petite extrace (1);
Mon pere n'eut onq' grand'richesse,
Ni son ayeul nommé Erace (2);
Pauvreté tous nous suit & trace (3);
Sur les tombeaux de mes ancestres,
(Les ames desquels Dieu embrasse!)
On n'y voit couronnes ni sceptres.

De pauvreté me guementant (4),
Souventes foys me dit le cœur:
« Homme, ne te doulouse tant (5)
» Et ne demaine tel douleur,
» Si tu n'as tant que Jacques Cueur (6);
» Mieux vaut vivre sous gros bureaux

(1) *Extrace*, extraction.

(2) *Erace*. C'est sans doute quelque nom de baptême.

(3) *Et trace*, & marche sur nos traces.

(4) *Me guementant*, me plaignant.

(5) *Ne te doulouse tant*, ne t'afflige pas tant.

(6) *Jacques Cueur*, Grand-Argentier de France,

» Pauvre, qu'avoir esté Seigneur,
» Et pourir sous riches tombeaux ».

Si ne suis (bien le considere)
Fils d'Ange portant diademe
D'estoile ni d'autre sidere;
Mon pere est mort: Dieu en ait l'ame!
Quant est du corps, il gist sous lame (1);
J'entends que ma mere mourra;
Et le sçait bien la pauvre femme:
Et le fils pas ne demourra.

Je connois que pauvres & riches,
Sages & fols, Prestres & Lais,
Nobles, vilains, larges & chiches,
Petis & grans, & beaux & laids,
Dames à rebrassez collets (2),
De quelconque condition,
Portant atours & bourrelets (3),
Mort saisit sans exception.

---

fut condamné, comme Concussionnaire, à faire amende honorable, avec confiscation de ses biens; mais, peu de tems après, le Parlement le réhabilita.

(1) *Lame*, tombeau.

(2) *Rebrassez collets*, collets retroussés fort haut.

(3) *Bourrelets* ou *chaperons*, coëffure de ce tems-là.

Et meure Pâris ou Heleine,
Quiconque meurt, meurt à douleur;
Celuy qui perd vent & alaine,
Son fiel se creve sur son cueur;
Puis sue, Dieu sçait quel sueur:
Et n'est qui de ses maux l'allège;
Car enfans n'a, frere, ni sœur,
Qui lors voulut est son pleige (1).

La mort le fait fremir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes (2) & nerfs croistre & estendre.
Corps feminin, qui tant est tendre,
Polly, souëf, si gracieux,
Faudra-t-il à ces maux entendre (3)?
Ouy, ou tout vif aller ès Cieux.

---

(1) *Estre son pleige*, être sa caution, *ou mieux*, payer pour lui.
(2) *Joinctes*, jointures.
(3) *Entendre*, pour *participer*.



AUTRE FRAGMENT
De la même Piece.

Je plains le temps de ma jeunesse,
Auquel j'ay plus qu'autre gallé (1),
Jusqu'à l'entrée de vieillesse;
Car, son partement (2) m'a celé.
Il ne s'en est à pied allé,
N' à cheval. Las! & comment don (3)?
Soudainement s'en est vollé,
Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, & je demeure
Pauvre de sens & de sçavoir,
Triste, failly (4), plus noir que meure.
Je n'ay ne cens, rente, n'avoir:
Des miens le moindre (je dy voir) (5)
De me désavouer s'avance;
Oublians naturel devoir,
Par faute d'un peu de chevance (6).

(1) *Galler*, se donner du bon tems.
(2) *Son partement m'a celé*, m'a caché son départ.
(3) *Don*, pour *donc*.
(4) *Failly*, découragé.
(5) *Je dy voir*, je dis vrai.
(6) *De chevance*, de bien.

Hé Dieu ! ſi j'euſſe eſtudié,
Au temps de ma jeuneſſe folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'euſſe maiſon, & couche molle.
Mais quoi ! je fuyoie l'eſcole,
Comme fait le mauvais enfant :
En eſcrivant ceſte parole,
A peu que (1) le cœur ne me fend.

Où ſont les gracieux gallants,
Que je ſuivoye au temps jadis,
Si bien chantans, ſi bien parlans,
Si plaiſants en faits & en dits ?
Les aucuns (2) ſont morts & roidis,
D'eux n'eſt-il plus rien maintenant.
Repos ayent en Paradis,
Et Dieu ſauve le remenant (3) !

---

(1) *A peu que*, peu s'en faut que.
(2) *Les aucuns*, les uns.
(3) *Le remenant*, le reſte.



SUR LES FEMMES,

AUTRE FRAGMENT

DE LA MÊME PIECE.

FEMMES n'aimant que pour argent,
On ne les aime que pour l'heure;
Rondement aiment toute gent,
Et rient, lorsque bourse pleure.
En maint lieu, leur amour se part:
Car celle, qui n'en avoit qu'un,
D'iceluy s'esloigne & despart,
Et aime mieux aimer chacun.

Qui les meut à ce? J'imagine,
Sans l'honneur des Dames blasmer,
Que c'est nature féminine
Que tous vivans veulent aimer;
Autre chose n'y faut rimer,
Fors qu'on dit à Rheims & à Troys,
Voire à Lille & à Saint Omer,
Que six ouvriers font plus que trois.

Or ont les fols amans le bond,
Et les Dames prins la vollée;

C'eſt le droit loyer qu'amours ont :
Toute foy y eſt violée.
Quelque doux baiſer, accollée,
De chiens, d'oiſeaux, d'armes, d'atours,
(Chacun le dit à la vollée),
Pour un plaiſir mille doulours.



REPUE FRANCHE.

ADONQUES il leur demanda
Quelles viandes vouloient manger :
L'un de bon poiſſon ſouhaita,
L'autre demanda de la chair.
Maiſtre François, ce bon Archier (1),
Leur dit, ne vous en ſouciez :
Seulement vos pourpoints laſchez,
Car nous aurons viandes aſſez.

Lors partit (2) de ſes compaignons,
Et vint à la poiſſonnerie,
Et les laiſſa de-là les ponts,
Quaſi pleins de mélancolie ;
Il marchanda à chere lye,
Un pannier tout plain de poiſſon,
Et ſembloit, je vous certifie,
Qu'il fuſt homme de grant façon.

Maiſtre François fut diligent
D'acheter, non pas de payer ;
Et qu'il bailleroit de l'argent
Tout comptant au porte-pannier.

(1) *Archier*, buveur.
(2) *Partit*, ſe ſépara.

Ils partent, ſans plus playdoyer,
Et paſſerent par Noſtre-Dame,
Là où il vit le Penancier (1)
Qui confeſſoit homme ou femme.

Quand il le vit à peu de plaiſt (2),
Il lui diſt: Monſieur, je vous prie,
Que me deſpechiez, s'il vous plaiſt,
Mou neveu; car je vous affie (3)
Qu'il eſt en telle reſverie.
Vers Dieu il eſt fort négligent:
Il eſt en tel' mélancolie,
Qu'il ne parle rien que d'argent.

Vrayment, ce dit le Penancier,
Très-voulontiers on le fera.
Maiſtre François prit le pannier,
Et dit, mon ami, venez çà;
Velà qui vous deſpechera,
Incontinent qu'il aura fait.
Adonc maiſtre François s'en va,
Avec le pannier en effet.

Quant le Penancier euſt parfait (4)
De confeſſer la créature,

(1) *Penancier*, Pénitencier.
(2) *Peu de plaiſt*, peu de preſſe.
(3) *Affie*, aſſure.
(4) *Parfaict*, achevé.

Gaigne-denier, par dit, par fait,
Accourut vers luy bonne alleure (1),
Disant, Monsieur, je vous asseure,
S'il vous plaisoit prendre loisir
De me despecher à ceste heure.
Vous me feriez un grant plaisir.

Je le veux bien, en vérité,
Dit le Penancier, par ma foy.
Or dites *Benedicité*,
Et puis je vous confesseray ;
En après, je vous absoudray,
Tout ainsi que je le doy faire ;
Puis penitence vous bauldray (2),
Qui vous sera bien necessaire.

Quel confesser ! dit le pauvre homme,
Fus-je pas à Pasques absous ?
Que bon gré Saint Pierre de Rome,
Je demande cinquante sous.
Qu'est cecy ? à qui sommes-nous ?
Ma Maistresse est bien arrivée !
A coup, à coup (3), despechez-vous :
Payez mon pannier de marée.

---

(1) *Bonne alleure*, bon train.
(2) *Bauldray*, donnerai.

Ha ! mon amy, ce n'eſt pas jeu,
Diſt le Penancier ſeurement !
Il vous faut bien penſer à Dieu,
Et le ſupplier humblement.
Que bon gré en ait mon ferment,
Diſt cet homme, ſans contredit !
Deſpechiez-moy legierement,
Ainſi que le Seigneur a dit.

Alors le Penancier vit bien,
Qu'il y euſt quelque tromperie :
Quant il entendit le moyen,
Il connut bien la joncherie.
Le pauvre homme, je vous affie,
Ne priſa pas bien la façon ;
Car il n'eut, je vous certifie,
Or, ni argent, de ſon poiſſon.

Maiſtre François, par ſon blaſon,
Trouva la façon & maniere
D'avoir marée à grant foiſon,
Pour gaudir & faire grant chere.
C'eſtoit la mere nourriciere
De ceux qui n'avoient point d'argent.
A tromper devant & derriere,
Eſtoit un homme diligent.





JEAN REGNIER.

IL paroît que le fiecle de Villon étoit le fiecle des teftamens poétiques. Nous avons de ce tems-là un Poëte François qui en a fait deux auffi bien que lui : c'eft Jean Regnier, né à Auxerre, Bailli de la même Ville, Confeiller de Philippe-le-Bon, & Seigneur de Guerchi, terre noble à trois lieues d'Auxerre.

Comme il avoit la confiance du Duc de Bourgogne, qui étoit alors en guerre avec Charles VII, un jour qu'il étoit chargé d'une commiffion délicate & périlleufe, il fut furpris avec cinq compagnons qu'il avoit, c'eft-à-dire, deux Bourguignons, deux An-

glois, & ſon Valet, *Chriſtophe Guillier ;* ce dernier qui étoit fort attaché à ſon Maître, fut bleſſé, pour avoir voulu le défendre. Regnier, ſe croyant perdu s'il étoit arrêté, eſſaya de ſe ſauver en ſe donnant pour *Meneſtrier ;* mais des lettres qu'on trouva ſur lui le trahirent, & ils furent tous conduits dans les priſons de Beauvais. C'eſt-là qu'il fit ſon premier teſtament, qui ne nous eſt point parvenu, & qui, à le juger par ſes autres Ouvrages, devoit être moins gai que ceux de Villon ; il eſt peu de gens à qui les aprêts de la mort donnent, comme à Villon, des envies de rire.

Le Roi qu'on avoit irrité contre lui ordonna au ſieur Alingeron, Ecuyer, Bailli de Senlis & de Beauvoiſin, d'aller faire mourir Regnier ; mais arrivé à Beauvais,

d'après les conseils & prières de la Hire, de quelques autres Seigneurs, & d'un Chanoine d'Auxerre, fort considéré, nommé Jean des Fontaines, Alingeron n'exécuta point les ordres du Roi.

Enfin, Regnier obtint sa délivrance, & il sortit de prison en payant mille écus, & laissant en otage sa femme & son fils pour deux mille écus encore. Il fut obligé, pour completer cette somme, de vendre une partie de sa terre, & il délivra sa femme & son fils. Ce fut vraisemblablement, quand il eut la certitude de sa liberté, qu'il fit son second testament, qui fait partie de ses Œuvres.

On ignore la date de sa mort; il paroît seulement qu'il mourut assez vieux.

Ses Œuvres imprimées ſous ce titre : *les Fortunes & Adverſités de feu noble homme Jean Regnier, Ecuyer, & en ſon vivant Seigneur de Guerchi, & Bailli d'Auxerre*, ſont compoſées de Ballades, Lais, Virelais, Chanſons, Triolets, avec des poéſies Chrétiennes & Morales. Ce Poëte eſt peu connu & peu fait pour l'être ; ſes Ouvrages ont de l'intérêt & du ſentiment ; ils portent l'empreinte d'une ame honnête dans l'infortune.





JEAN REGNIER.

EXTRAIT DU SECOND TESTAMENT.

Aux Jacobins eslis la terre
En laquelle vueil estre mis,
Pour ce qu'aux Jacobins d'Auxerre;
Gissent plusieurs de mes amis.

Un drap blanc estendu sera
Dessus ma chasse, en souvenance
Que nul homme n'emportera
Autre chose de sa chevance (1).

Mais sur le drap, je vueil chappeaux
Desquels il sera tout couvert,
Et qu'ils soyent jolys & beaux,
De belle herbe toute vert.

Encore voudroye bien avoir
Des Menestriers trois ou quatre,
Qui de corner fissent devoir
Devant le corps, pour gens esbatre.

(1) *Sa chevance*, son bien.

SUR LES PARENS ET LES AMIS.

J'AY vu qu'on eftoit bien joyeux
D'avoir parens & grand lignage,
Car on en fouloit (1) valoir mieux;
Mais à prefent, y a dommage.
Si vueil prendre le dit du Sage,
Qui dit, mieux vaut amy en voye,
Que ne fait denier en courroye:
Car mes parents font endormis,
Auxquels efpérance j'avoye;
Et pour ce, bien avoir voudroye
Moins de parens & plus d'amis.

(1) *Souloit*, avoit coutume.





PIERRE MICHAULT.

ON ignore le pays & la vie de Pierre Michault, ſujet du Duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, & Secrétaire de ſon fils Charles, Comte de Charolois, connu depuis ſous le nom de Charles-le-Guerrier, le Hardi, & le Téméraire.

Nous avons de lui le *Doctrinal de Cour*, ſonge allégorique en vers & en proſe, adreſſé à Philippe-le-Bon. La date en vers eſt énoncée par cette eſpèce d'énigme :

Un trépier & quatre croiſſans,
Par ſix croix avec ſix nains faire,
Vous feront eſtre connoiſſans
Sans faillir, de mon milliaire.

On préſume que cela veut dire : M. CCCC. LXVI. (1466.)

Voici le ſujet de cette allégorie : l'Auteur rencontre une belle Dame dans une Forêt ; elle étoit égarée & *deſſainte*, c'eſt-à-dire ſans ceinture : c'étoit la Vertu. Elle le conduit dans une maiſon ſouterraine où l'on tient une école, dans laquelle on enſeigne de pernicieuſes maximes. Les Maîtres & Maîtreſſes de cette école étoient *Vantance*, *Vaine gloire*, *Meſconnoiſſance*, *Concupicence*, *Ambition*, *Rapine*, *Adulation*, &c. Tous ces Maîtres prêchent l'un après l'autre une très-mauvaiſe Doctrine. Enſuite l'Auteur, toujours accompagnée de la Vertu, s'achemine vers une ancienne école ruinée, où l'on annonçoit autrefois la vérité. Il y voit quatre chaires couvertes de pouſſiere, & dans chaque chaire étoit une Dame ou Maîtreſſe endormie. Ces quatre Dames avoient nom *Juſtice*, *Prudence*, *Attrempance & Force.* La préſence de la Vertu les réveille : elles font de beaux

difcours ; & la Vertu ordonne enfin à l'Auteur de publier ce qu'il vient de voir & d'entendre.

La Danfe des Aveugles, du même Auteur, a été confondue par M. Galand, dans fon *Difcours fur quelques anciens Poëtes, & fur quelques anciens Gaulois peu connus*, avec le Doctrinal de Cour, dont nous venons de parler. Ce font deux Ouvrages différens. Du Verdier fe trompe auffi quand il dit que *la Danfe des Aveugles* eft en rimes. C'eft un mélange de profe & de vers, comme le *Doctrinal de Cour*. Le but de l'Auteur eft de montrer que prefque tout eft affujetti en ce monde à trois guides aveugles, l'Amour, la Fortune & la Mort; que peu favent fe fouftraire à l'empire des deux premiers, & que celui du troifieme eft inévitable.

Au reſte, les deux Ouvrages de Pierre Michault ſont aſſez facilement écrits : mais ſemblable à bien d'autres Moraliſtes de ſon tems , il n'a pas toujours ſu donner à ſon ſtyle, la décence qu'il vouloit inſpirer à ſes lecteurs; de manière qu'on peut dire qu'il enſeigne ſouvent le vice , en conſeillant la vertu.





PIERRE MICHAULT.

FRAGMENT.

(C'eſt l'Amour qui parle).

POUR me ſervir, chacun veut le mieux
faire ;
L'un chante bien, pour à ſa Dame plaire ;
L'autre a plaiſir à avoir beaux chevaux :
Ainſi je fais le monde contrefaire.
Je fais Rondeaux & Ballades parfaire ;
Je fais courir, & faire maints grands ſauts ;
Je fais fonder édifices bien hauts ;
Je fais voler trompettes & chevaux ;
Je fais donner bagues, robes & dons,
Dont les donnans ont ſouvent faux guerdons.

Je fais faire par le monde univers,
Habits nouveaux en façons trop divers ;
Je fais ſouvent ces jolis corps eſtraindre ;
Je fais porter ces chappelets tous vers,
Bouquets garnis de très-amoureux vers,

Et en chantant, mainte fois la voix feindre;
Je fais pollir les visages & peindre;
Je fais chauffer estroit, & estroit ceindre;
Je fais lever ces bonnets & atours
Si hautement qu'ils ressemblent à tours....

Par les doux traits de mes beaux chants,
Je blesse à coup les Bergiers des champs,
Et les fins cœurs des gentes pastourelles,
Tant que par moy elles œuvrent leurs champs,
Et font souvent ensemble racontans
A leurs amans, dits & chansons nouvelles,
Et leur donnent avec florettes belles,
Plusieurs regards aux Pastours d'entour elles.
Brief, de présent à chacun fais sçavoir,
Qu'il n'est vivant qui sans moy peut valoir.

MORALITÉ.

AMOUR, fortune & mort, aveugles & bandés,
Font danser les humains, chacun par accordance;
Car aussi-tôt qu'amour a ses traits débandés,
L'homme veut commencer à danser belle danse;
Puis fortune, qui fait le tour de discordance,
Pour un simple d'amour, fait un double branler;
Du dernier tourdion, la mort nous importune;
Et si n'y a vivant qu'on ne voye esbranler,
A la danse de mort, d'amour & de fortune.



JEAN MESCHINOT.

JEAN MESCHINOT, Ecuyer, ſieur de Mortieres, né à Nantes, ſervit dès ſon jeune âge, en qualité de Maître-d'hôtel, le Duc de Bretagne, Jean VI, ſurnommé le Bon & le Sage, mort en 1442. Il eut le même emploi ſous le Duc François I, Pierre II, dit le Simple, & Artus IIIe du nom.

Anne de Bretagne, qui ſuccéda à ſon pere François II, & qui fut depuis Reine de France, en épouſant d'abord Charles VIII, & enſuite Louis XII, le conſerva auſſi auprès de ſa perſonne dans l'emploi de Maître-d'hôtel, qu'il ne quitta qu'en mourant, le 12 Septembre 1509, & dans un âge fort avancé.

Cet emploi & un ſi long ſervice auprès des Ducs de Bretagne, n'annoncent pas, comme dit l'Abbé Goujet, un homme réduit à l'indigence; cependant il ſe plaint ſans ceſſe de la fortune.

Jean Bouchet, dans ſon *Temple de bonne Renommée*; Pierre Grognet, dans la *Notice des Poëtes de ſon tems*; & Clement Marot, ont parlé de Meſchinot avec éloge. Ses poéſies ſont intitulées *Lunettes des Princes* : titre qui ne paroît avoir aucun rapport avec l'Ouvrage.

Meſchinot a bien peu de poéſie; il ne fait ſouvent que rimer ce que d'autres avoient penſé avant lui; mais il a quelquefois l'art de tourner adroitement une Moralité.

Cet Auteur s'eſt exercé auſſi dans ce

qu'on nommoit alors *rimes équivoques*, dans *les acrostiches*, *vers à double face*, &c. qui n'avoient que le ridicule mérite de la difficulté vaincue, genre de poésie, si fort au goût de son siecle, qui confondoit ainsi la patience & le talent. Il a poussé même ce talent-là jusqu'au sublime : on trouve dans ses Œuvres deux huitains d'un genre bien singulier. Voici le titre du premier : *les huit vers ci-dessous écrits se peuvent lire & retourner en trente huit manieres.*

Et voici le titre du second : *cette Oraison se peut dire par huit ou par seize vers, tant en rétrogradant qu'autrement. Tellement qu'elle se peut lire en trente-deux manieres différentes ; & à chacune y aura sens & rime, & commencer toujours par mots différens qui veut.*

Il faut s'humilier ici devant le génie de

Meſchinot ; mais nous n'avons pas été tentés de vérifier les trente-ſix , ni les trente-deux manieres de lire ; & quand on ne ſe ſent pas le courage de lire de pareils vers, on doit bien admirer ceux qui ont le courage de les faire.





JEAN MESCHINOT.

AUX PRINCES.

CROYEZ que Dieu vous punira
Quant vos Sujets oppreſſerez ;
L'amour de leurs cœurs plus n'ira
Vers vous, mais haine amaſſerez :
S'ils ſont pauvres, vous le ſerez.

Quant au corps, guere davantage
Ne vois d'un Prince aux plus petits.
Les aucuns s'en vont devant âge
A la mort pauvres & chetifs.
Autres ſuivent leurs appetits
Pour quelque temps, & puis ils meurent:
Leurs œuvres ſans plus leur demeurent.

A cent ans d'ici, je m'attends
D'eſtre auſſi riche que le Roy.

J'attendray, ce n'eſt pas long-temps;
Lors ferons de pareil arroy.
Si je ſoufre quelque deſroy
Entre deux, il faut endurer;
Malheur ne peut toujours durer.

Si tu vas à Saint Innocent,
Où y a d'oſſemens grand tas;
Jà ne connoiſtras entre cent
Les os des gens de grands états,
D'avec ceux qu'au monde notas,
En leur vivans pauvres & nus:
Tous s'en vont d'où ils ſont venus.





JEAN MOLINET.

JEAN MOLINET, né à Desvres, dans le Boulonnois, Bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, Chanoine de Valenciennes en Haynaut, & Historiographe de Maximilien I, mourut en 1507.

Comme il avoit du goût pour la Morale, il voulut faire du Roman de la Rose un livre de piété: il en publia une espece de traduction en prose, où il mit pour Epigraphe ces quatre vers assez curieux :

C'est le Roman de la Rose
Moralisé clair & net,
Translaté de rime en prose
Par votre humble Molinet.

Il est si enchanté de cette édifiante traduction, qu'il finit par remercier Dieu & la

Vierge Marie de ce qu'il a mis à fin cette ſainte entrepriſe. *Louange ſoit*, dit-il, *au Dieu d'amour perdurable, & à ſa mere très-ſacrée Marie, quant nous voyons ce Roman conduit à ſens moral, juſqu'à cueillir la Roſe.*

Molinet étoit Contemporain de Meſchinot; on a de lui une Chronique de ce qui s'eſt paſſé de remarquable depuis 1474 juſqu'en 1504. Godefroy, qui a commenté & publié les Mémoires de Philippe de Commines, avoit entrepris d'en faire autant à la Chronique de Molinet : mais la mort ne lui en laiſſa pas le tems, & l'Ouvrage eſt demeuré imparfait & manuſcrit.

On n'a publié qu'une partie des Poéſies de Meſchinot, qui prouvent que pour le mauvais goût, ce Poëte ne le céda à aucun Poëte de ſon tems. Il s'eſt exercé dans tous les genres: le grave, l'héroïque, l'enjoué, le ſatyrique;

tout s'y trouve, excepté de bons vers. Presque tous les Saints & Saintes du Paradis y sont couronnés par ce Poëte : & l'on peut dire qu'il a perfectionné l'art d'ennuyer un lecteur par la barbarie de son style, par l'entassement de ses rimes, par son interminable prolixité, & par la bisarrerie de ses idées. A-t-il à peindre le Temple de Mars :

> Le chant de ce temple est allarme,
> Les cloches sont grosses bombardes,
> L'eau bénoiste est sang & larme,
> L'espergès un bout de guisarme,
> Les chappes sont harnas & bardes,
> Les processions avant-gardes, &c.

A-t-il un sujet à choisir : c'est d'ordinaire un sujet bizarre, tel que *le débat de la chair & du poisson*, le *débat d'Avril & de Mai*, &c.

Nous ne pouvons résister à l'envie de citer ici quelques vers adressés à Cretin, où Molinet fait assaut de rime avec son

illuſtre ami, & qui prouvent également la modeſtie & le bon goût du Poëte.

Molinet n'eſt ſans bruit, ni ſans *nom, non;*
Il a *ſon ſon*, & comme tu *vois voix*,
Son doux *plaid plaiſt* mieux que ne fait *ton ton:*
Ton vif *art ard* plus clair que char*bon bon.*
Les tran*chantz chants* percent ſes *parois roids;*
D'entre*gent gent* ont noble *François choix*,
Si ne *doitz doigts* douter en ſon *laict laidz;*
Car ſou*vent vent* vient au Moli*net net.*

On doit faire grand cas de pareils vers, ſi on les eſtime ce qu'ils coûtent; mais, quels vers, ſi on les eſtime ce qu'ils valent! j'aime mieux le château de carte d'un enfant; il lui coûte moins à bâtir.

Mais comme il ne faut pas charger un ſeul homme de toutes les iniquités de ſon ſiecle, obſervons ici que ce genre d'eſcrime exiſtoit avant Molinet, & qu'il lui étoit commun avec tous ſes Contemporains.

⁂



JEAN MOLINET.

L'AMANT SATISFAIT.

AMOUR me fiſt ſon Bachelier,
Et me donna joyeux eſpoir,
Gracieuſeté, bien celler,
Courtoiſie, force, pouvoir,
Loyaulté, ſens, ſanté, avoir,
Lieſſe & ceux de ſa banniere,
Pour amoureuſe Dame avoir,
Gente de corps & de maniere.

Un chacun bien s'y employa:
Pitié luy briſa ſa rigueur,
Humilité s'y deſploya,
Avoir luy fiſt large d'honneur;
Beau-parler luy oindit le cœur,
Et tant luy ſoufla en l'oreille,
Que je conquis Dame d'honneur;
Je ne vis onques la pareille.

C'eſt un chef-d'œuvre de beauté,
Un triomphe de noble arroy,
Sa prudence & ſa loyauté
Vallent l'avoir d'un petit Roy;
Ravi ſuis, quant je l'apperçoy:
Tout œil amoureux qui l'adviſe
Rit de joye, chante à parſoy;
J'ai pris amours à ma deviſe.





GUILLAUME CRETIN.

IL nous faut parler auſſi de Guillaume Cretin, digne ami de Jean Molinet. *Venez Pradon & Bonne-Corſe, grands Ecrivains de même force.* Si Jean Molinet valoit Guillaume Cretin, il faut avouer que Guillaume Cretin valoit bien Jean Molinet. Ce dernier fut le modele de l'autre; & l'éleve fut à peu près auſſi bavard & auſſi ennuyeux que le maître. *Cretin*, vieux mot, qui, ſelon *Ménage*, ſignifie petit panier, eſt un ſobriquet donné à ce Poëte, dont le vrai nom étoit Guillaume Dubois.

Sa vie eſt auſſi peu connue que celle de Molinet. On ſçait ſeulement qu'il naquit à Paris; qu'il fut d'abord Tréſorier de la Sainte-

Chapelle de Vincennes, enſuite Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris; qu'il a vécu ſous Charles VIII, Louis XII & François I; & il eſt vraiſemblable qu'il mourut vers 1525.

Il s'exerça beaucoup auſſi dans les rimes *équivoques*, dont nous venons de citer un exemple, en parlant de Jean Molinet. Mais Cretin a cela de particulier, que lors même qu'il ne cherche pas à *équivoquer* ſes vers, la recherche affectée des rimes riches rend la lecture de ſes poéſies on ne peut pas plus fatiguante :

> Comme Alexis, Melibéus, *Tityre*,
> Merus, Thyrſis, Dametas, *tout y tire.*
> Entre ces deux bonnes gents, *comme en çà*
> Sera écrit. Lors Gallus *commença.*
> Papier faut-il? N'eſt encre à *tard tarie?*
> Vole ta plume au vent de *Tartarye?*
> Ici n'oy point le bruit des *tombereaux*;
> Je n'oy que vents ſouffler, & *tomber eaux,*

Herbes croiſ*tront* fleurs & fruits *nous riront ;*
Brebis paiſ*tront*, agneaux ſe *nourriront*.....
Veux-tu ſçavoir quel dit & quel *chant a*
Cette chanſon que le Prince *chanta ?* &c.

Nous avons trouvé chez lui une autre eſpece de rime aſſez ſinguliere. Il vouloit rimer à France, & il vouloit rimer richement. Il y avoit dans ſa phraſe *ofrant ce que :* il a ſéparé *ce* de *que*, & voici comme il a bâti ces deux vers :

Tu entends bien, par le texte *offrant ce*
Que Gallus prend pour le peuple de *France.*

On voit que Cretin compoſoit ſa rime, non-ſeulement d'une ou deux ſyllabes, ſuivant la regle, mais même d'un mot & ſouvent de pluſieurs mots en entier. Il faut avouer que de pareilles rimes, qui donnent quelquefois du plaiſant à une Epigramme, entaſſées dans un long Poëme, fatiguent, briſent, pour

ainſi dire, une oreille délicate. Autant la richeſſe naturelle de la rime ſert à l'harmonie, autant ſa richeſſe recherchée & affectée l'anéantit.

On jugeroit plus favorablement du talent poétique de Cretin, ſi on prononçoit d'après le jugement qu'en ont porté quelques Poëtes, mêmes célebres & eſtimés. Jean le Maire l'a beaucoup loué; Géoffroi Thory le préfere à Homère, à Virgile, & au Dante; & Marot, qui ailleurs le qualifie de *Souverain Poëte François* a fait de lui cette Epitaphe:

Seigneurs paſſans, comment pourrez-vous croire
De ce tombeau la grand'pompe & la gloire?
Il n'eſt ni peint, ni poli, ni doré,
Et ſi ſe dit hautement honoré,
Tant ſeulement pour eſtre couverture
Du corps humain cy mis en ſépulture:
C'eſt de Cretin, Cretin qui tout ſçavoit.

Regardez donc ſi ce tombeau avoit
De ce Cretin les faits laborieux,
Comme il devroit eſtre bien glorieux,
Veu qu'il prend gloire au pauvre corps tout mort,
Lequel par-tout vermine mine & mord !

O dur tombeau, de ce que tu en cœuvres
Contente-toi ; avoir n'en peux les œuvres.
Choſe éternelle en mort jamais ne tombe ;
Et qui ne meurt, n'a que faire de tombe.

Malgré cette longue & emphatique Epitaphe, la poſtérité a jugé que quand *le dur tombeau* renfermeroit les Œuvres de Cretin, comme il renferme ſon corps, il ne *devroit guere en être plus glorieux*. En fait de jugement, l'amitié & la haine des Gens de Lettres ont fait trop de dupes chez leurs Contemporains, pour en faire encore chez la poſtérité. Depuis qu'on a vu des Contemporains de Pradon lui décerner le ſceptre de la Tragédie ; depuis qu'on a vu des Contemporains de Racine l'envoyer à l'école de Pradon, on a

compris que même les bons Auteurs, en se jugeant entre eux, étoient souvent fripons, &, ce qu'il y a de plus étonnant, quelquefois dupes.





GUILLAUME CRETIN.

ÉPITRE

A Christophe de Refuge, Maître-d'Hôtel de Mgr d'Alencon.

SI des dix mil martyrs vous voulez rendre (1),
Pour eſtre mis en la grand'confrairie,
Beſoin ſera premierement apprendre
L'heur & malheur d'homme qui ſe marie:
Or je prie Dieu & la Vierge Marie,
Qu'à ce beſoin vous donne ayde & ſecours,
Puiſque le cœur y a jà pris ſon cours,
L'œil y fera guet, embuſche, ou eſcoute:
Si faute vient, pour principal recours,
Faites ſemblant de jamais n'y voir goutte.

Conſidérez, ſi femme voulez prendre,
Par quel chemin il faut qu'on la charrie;

(1) *Rendre*, vous rendre.

Si faute fait, & la voulez reprendre,
Elle en fera forcenée & marrie;
Soyez dolent, il faudra qu'elle rie;
Soyez joyeux, elle fera ses tours;
Si en usant de ruses & destours,
Bien connoissez que de vous se dégoutte,
Et faute vient, pour principal recours,
Faites semblant de jamais n'y voir goutte.

QUATRAIN.

PLUSIEURS Pasteurs, portant simples habits,
Monstrent semblant qu'en eux n'a que reprendre;
Mais au-dedans, ce sont à bien les prendre,
Loups ravissans sous toizon de brebis.



SUR LA NAISSANCE

DE FRANÇOIS DAUPHIN,

L'an 1517.

EN prés verdis, sous plaisante saulsoye,
Au long d'un fleuve, ainsi que l'œil haulsoye (1),
Vis arriver l'ancien franc Berger,
Nommé Gallus, qui pour se héberger,
Fit acoustrer une chambre nattée,
D'arbres florits, où Dame Galatée,
Noble Bergere, avec lui prit séjour.
Le franc Gaultier y amena ce jour
S'amie Heléne, & pour leur couverture,
Un pavillon dresserent de verdure.
Vinrent aussi Menalcas, Palemon,
Pâris de Troye, & l'amoureux Damon,
Pour y venir, Nymphes, Amadryades,
Et puis aussi Nayades & Dryades
Laisserent soin des forests & des eaux,
Et leurs palais de rameaux & rozeaux;

(1) *Ainsi que l'œil haulsoye*, comme je levois les yeux.

Firent entr'eux au gré de leurs ententes (1),
Beaux cabinets & ombrageuſes tentes.
Là, ſans débat, querelle, ou noiſe aucune,
Chacun choiſit, pour danſer, ſa chacune;
Et quand on eut à loiſir banqueté,
Dancé, ſauté, couru & caquetté,
Le bon Gallus, Paſteur d'expérience,
Requit avoir quelque temps audience.
Incontinent tous de lui s'approcherent,
Et ſur belle herbe à monceaux ſe coucherent,
Afin d'entendre & promptement ouir
Ce qui devoit la brigade esjouir.
Et ſur ce point, ſans faire autre prologue,
Fut mis avant, ce petit dialogue.

GALLUS.

Paſteurs loyaux,
En ces jours beaux,
Je vous convie
A jeux nouveaux.
Priant Dieu, avant qu'on deſvie (2),
Que le grant Paſteur ait envie
De garder des loups nos troupeaux.

---

(1) *Au gré de leur entente*, comme ils l'entendoient.

(2) *Avant qu'on deſvie*, avant qu'on s'en aille.

GALATÉE.

GALATÉE.

Bergeres franches,
Cueillez des branches
De lauriers verds;
Et à travers,
Rendez ouverts
Vos bras nudz, & poictrines blanches;
Car ſous l'enfant giſant au bers (1),
Pourrez à l'endroit & envers,
Dormir jours ouvriers & Dimanches,

GALLUS.

Tendres fillettes,
Fraiches, doulcettes,
Et de valeurs,
Chargez holletes
De violettes,
Feuilles & fleurs;
Délaiſſez pleurs,
Cris & douleurs,
Et ne craignez eſtre ſeulettes;
Reprenez habits de couleurs,
Puiſqu'ainſi s'en vont nos malheurs;
Si je ſuis bien, ainſi vous l'eſtes.

---

(1) *Au bers*, au berceau.

GALATHÉE.

Tout florira,
Dont périra
Pâle famine;
Peuple rira;
Bled cueillera,
Septier pour mine (1).
Aux champs floris,
Moutons chéris
Seront nourris,
En cueillant vermeille framboise.
Plaise donc à tous bons esprits
Prier Dieu garder de périls
François Dauphin, natif d'Amboise:

Les mots ouis de ces deux bonnes gens,
Francs Pastoureaux furent fort diligens
De se lever; ensemble les Bergeres
Monstrerent bien avoir jambes legeres;
Et lors tendant mains & testes aux Cieux,
Genoux fléchis & les larmes aux yeux,
Dévotement tous & toutes crierent
A haute voix, Noël! & Dieu prierent
Que de sa grace il lui plust préserver
Le bel enfant qui leur vient d'arriver.

---

(1) *Mine*, espèce de mesure.



CHARLES DE BORDIGNÉ.

TOUT ce qu'on ſait de la vie de Bordigné ou Bourdigné, c'eſt qu'il étoit né à Angers, où il avoit de la réputation en 1531, & qu'il étoit frere de Jean de Bordigné, Auteur des Chroniques d'Anjou, Prêtre & Chanoine de la même Ville.

Charles de Bordigné étoit Prêtre, comme ſon frere, & de plus, grand Panégyriſte de Cretin. On n'a de lui que *la Légende de maître Pierre Faiſeu, ou les geſtes & dits joyeux de maître Pierre Faiſeu, Ecolier d'Angers.*

L'Auteur paroît avoir voulu imiter les *Repues franches*, attribuées à *Villon.* Son Ouvrage, diviſé en quarante-neuf Chapitres,

eſt pareillement le récit de tous les tours que l'eſpiéglerie & le joyeux libertinage peuvent faire imaginer.

Ce Poëme, fait par un Prêtre & dédié à un Prêtre, eſt écrit d'un ſtyle qui n'eſt quelquefois rien moins qu'Apoſtolique. Le moindre mal qu'on puiſſe en dire, vu la qualité de l'Auteur, c'eſt qu'il eſt quelquefois trop libre; & le plus grand Eloge qu'on puiſſe en faire, c'eſt qu'il eſt écrit avec ſimplicité.





CHARLES DE BORDIGNÉ.

LA POUDRE AUX PUCES,

CONTE.

POUR ſon plaiſir, non d'argent trop muny,
Faifeu alla d'eſprit non immuny,
Pour mieux uſer de cautelle ou miracle,
Chez les Bretons vendre le tyriacle,
En ſe vantant qu'il guérit de tous maux,
Sans y faillir, tant ſoint ils anormaux (1)!
Bref, quand euſt fait bien ou mal ſes repuces (2),
Il s'en alla vendre la poudre aux puces.
Il avoit fait force petits cornets,
Pour affronter tous ſes jolis cornets,
Où n'y avoit que ſcieure de bois
Bien fort poudré. Adonc à ſes abbois,
Chacun accourt; lors en fiſt bonne vente:
Car pour tout vray publiquement ſe vante

(1) *Anormaux*; extraordinaires.
(2) *Repuces*, repas.

Que les puces toutes fera mourir.
Là eut argent, pour ſon fait ſecourir,
Tant & ſi bien, qu'il fut aſſez content.
L'un des préſens s'advifa tout content (1),
Que bien ſont fous de-là s'eſtre amuſés,
Sans qu'il leur diſt la maniere d'uſer
De la poudre que il leur a vendue;
A Faifeu va, ſans faire autre attendue,
Luy demander la maniere & la ſorte
Qu'il faut uſer de la poudre qu'il porte.
Il luy reſpond, ſans faire long caquet,
Que mettre faut les puces en paquet,
Puis les prendre chacune ſeule à ſeule,
Et leur pouſſer la poudre dans la gueule:
Toutes mourront ſans faire long ſéjour.
Lors chacun rit d'avoir eu celuy jour
Tel paſſe-temps, & ſi bonne reſponce:
Mais tout ſoudain le galland fiſt eſponce
Avec l'argent qu'eut par ſon plaiſant jeu;
Il s'en alla, & ſans leur dire adieu.

---

(1) *Content*, diſputant.





MARTIAL DE PARIS,

Dit D'AUVERGNE.

MARTIAL D'AUVERGNE étoit Contemporain de Cretin & de Molinet. Quelques-uns ont cru qu'il étoit né en Auvergne; mais en cela ſemblables à l'homme de la Fable, qui prenoit *le nom d'un port pour un nom d'homme*, ils ont pris un nom de famille pour un nom de pays.

Les Ouvrages de Martial renferment preſque toute l'hiſtoire de ſon tems, & ne nous apprennent rien de la ſienne. On ſait ſeulement par ſon Epitaphe qu'il étoit né à Paris, qu'il y fut cinquante ans Procureur, qu'il y mourut vieux & fort eſtimé, le 13 Mai 1508.

Le premier Ouvrage de Martial d'Auvergne, qui fut l'Ecrivain le plus correct & le plus ingénieux de son siecle, c'est, *les Arrêts d'Amours.*

Il y avoit de son tems une Société, appellée *la Cour d'Amour*, qui avoit plusieurs Tribunaux dans la Province, & où l'on jugeoit toutes les querelles des Amans. Ce Sénat, composé de plusieurs Seigneurs, étoit présidé par quelques Dames, non pas jeunes pourtant : celles qui avoient la jeunesse & la beauté faisoient naître & rapportoient les procès; celles qui n'avoient plus que de l'expérience se contentoient de les juger. C'est dans cette Cour que l'on prononçoit & rédigeoit les articles d'une rupture, ou d'un raccommodement; & c'est à l'instar de ces Tribunaux, que Martin d'Auvergne a composé ses *Arrêts d'Amour.* Cet Ouvrage

qui eſt en proſe commence & finit par une piece de vers.

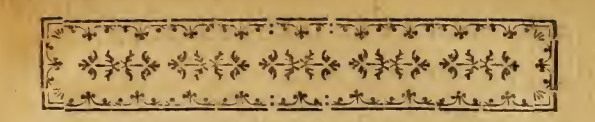
Les Vigiles de la mort du Roi Charles VII, eſt un Poëme eſtimable, moins par le ſtyle, que par l'exactitude hiſtorique, & la vérité de quelques portraits. L'Auteur l'intitule *les Vigiles*, parce qu'il lui a donné la forme des Vigiles qu'on chante à l'Egliſe ; les récits y tiennent lieu de *Pſeaumes*, & les complaintes en font les *Leçons*. Comme ce Poëme n'eſt en général qu'une gazette rimée, il n'eſt gueres propre qu'à éclaircir l'hiſtoire de ſon tems ; ſa lecture eſt bien plutôt une étude qu'un délaſſement.

Le projet d'une baſſe adulation n'a pas enfanté ces *Vigiles*. L'Auteur y paroît vraiement touché de la mort du Roi, dont il célebre les vertus. Son Ouvrage eſt écrit

d'un ton naïf & touchant ; il reſpire par-tout la haine du vice & l'amour de la vertu.

Le petit Poëme de l'*Amant rendu Cordelier*, dont la Croix du Maine & du Verdier ne font aucune mention, eſt attribué par quelques-uns à Martial d'Auvergne ; & l'Abbé Goujet paroît avoir adopté cette opinion.





MARTIAL DE PARIS,

DIT D'AUVERGNE.

SUR L'AGRICULTURE.

LABOUR eſt à favoriſer
Sur toutes choſes qu'on peut dire,
Et on ne le peut trop priſer :
Car c'eſt celuy qui fait produire,
Moyennant la grace du ſire,
Fruits, pain & vin, ſain & delivre (1),
Par quoi le devons tous conduire :
Car ſans labour on ne peut vivre.

Ainſi comme jamais le corps
Sans les pieds aller ne pourroit,
Ainſi les gens deviendroient morts,
Si aux champs on ne labouroit.

(1) *Delivre*, franc.

Nature ſe départiroit,
Ni ne pourroit plus le corps ſuivre;
Ainſi tout chacun périroit:
Car ſans labour on ne peut vivre.

C'eſt une œuvre moult autentique,
Où chacun y doit l'œil tenir;
Auſſi touche le bien publique,
Le temps préſent & advenir;
Il faut donc labour maintenir,
Comme celuy qui la vie livre,
Et les laboureurs maintenir:
Car ſans labour on ne peut vivre.

La vie du pauvre & ſeigneur,
Ou d'autr'eſtat qu'on peut penſer,
Giſt dans les mains du laboureur;
On ne ſe peut de lui paſſer;
Après chanter, rire, danſer,
Convient mangier, avoir à vivre,
Et les grains de terre amaſſer:
Car ſans labour on ne peut vivre.



SUR LA JUSTICE.

POUR Dieu laiſſons régner juſtice,
Sans nous point meſler de ſes faits :
Car c'eſt le remede & police
Qui fait le peuple vivre en paix.

On dit qu'on fiſt crier à Rome,
Que s'on (1) trouvoit en adultere
Quelque perſonne, femme ou homme,
On luy feroit les deux yeux traire (2).

Or il advint que cela fait,
Fut le fils du grant Sénateur
Finalement pris ſur le fait,
Par moyen d'un accuſateur.

Puis fut amené en Juſtice,
L'enfant moult bel & gratieux,
Diſant chacun que pour tel vice,
Ne devoit perdre les deux yeux.

Si fuſt mis le cas en conſeil,
Auquel même, ſon propre pere

(1) *S'on*, ſi on.
(2) *Traire*, arracher,

Le condamna à perdre l'œil,
Et eſtre privé de lumiere.

Les Conſeillers qui là eſtoient,
Et auſſi le peuple de Rome,
Emus de pitié, ſoupiroient,
Et en faiſoit mal à tout homme.

Si que vint toute la Cité,
Pour le dit enfant requerir,
Qu'il ne fuſt ainſi tourmenté,
Et qu'on le vouluſt ſecourir.

Le pere alors ſi refrena (1)
Sa dite ſentence en partie,
Mais pourtant ſon fils condamna
A en ſouffrir une partie.

Et pour obéir à la loy,
Fiſt à l'enfant un œil crever,
Et l'autre fiſt crever ſur ſoy,
Affin de juſtice achever.

En outre, chez le Roi Cambyſe
Un Juge avoit jugé à tort
Un homme exprès ou par mépriſe,
En lui faiſant ſouffrir la mort.

(1) *Refrena*, modéra.

Mais le dit Roy finablement,
Pour le droit loyer du ſupplice,
Ordonné ſi injuſtement,
Le fiſt punir par grant juſtice.

Premiérement le condamna
A eſtre tout vif eſcorché,
Et de ſa peau il ordonna,
Le Tribunal eſtre attaché.

Puis ſon fils fut Juge commis;
Et quant il venoit au Prétoire,
Sur la peau du pere eſtoit mis,
Pour avoir juſtice en mémoire.



LES AVANTAGES DE L'ADVERSITÉ.

PRINCES qui ont de la misere,
Si sont plus enclins de moitié
A soulager le populaire,
Et en ont plus grande pitié.

La peur qu'on a d'y retourner,
Si fait souvent esviter guerre,
Nourrir paix, se bien gouverner,
Et garder seurement sa terre.

Quant pauvreté regnoit à Rome,
Chacun avoit le cœur entier:
Mais quant richesse y vint, tout homme,
Si devint orgueilleux & fier.

Quant aux Princes vient pauvreté,
Et du mal au commencement,
C'est signe de bienheureté (1)
Et d'avoir des biens largement.

---

1) *Bienheureté*, bonheur.



LA TRAHISON PUNIE.

Les traiſtres ſont à deſpriſer,
De trahir ainſi une ville,
Et ne ſont jamais à priſer,
Euſſent-ils fait des biens cent mille.

On lit d'un vaillant Duc Romain,
Camilles qui menoit grant guerre
A Philipes ſoir & matin,
Pour ſa Cité prendre & conquerre.

Si euſt lors un maiſtre d'eſcolle,
Qui pour dons & honneur avoir,
Vouluſt par entreprinſe folle,
Icelle Cité décevoir.

Tous ſes enfans un jour mena,
En diſant les vouloir inſtruire :
Mais à deſſein les pourmena,
Pour aux ennemis les conduire.

Les petits enfans qui n'avoient
Science de cela connoiſtre,
Alloient après & le ſuivoient,
Comme font les enfans, le maiſtre.

Or ſçavoit le dit maiſtre bien
Qu'etant de riche parenté,

Ne demourroient captifs pour rien,
Mais que l'on rendroit la Cité.

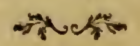
Le Duc voyant la trahiſon
Que le dit maiſtre vouloit faire,
Loin de lui faire quelque don,
Ne luy voulut en rien complaire.

Ainçois dit de noble couraige,
Qu'il n'y conſentiroit jamais,
Et ne feroit aucun dommaige
Aux enfans qui n'en pouvoient mais.

Et pour punir la fauſſeté
Que ledit maiſtre avoit commiſe,
L'envoya lié, garotté,
Aux peres d'eux, nud en chemiſe.

Quant les peres & meres virent
Sa grant courtoiſie & bonté,
Audit Duc les portes ouvrirent,
Et luy rendirent la Cité.

Ainſi il gaigna pour bien faire,
Et ledit maiſtre fut puny,
Pour vouloir trahir & meffaire :
Péché jamais n'eſt impuny.



SUR LES GENS D'ÉGLISE DU QUINZIEME SIECLE.

AU temps heureux, où vescurent nos peres,
On ne vit onc de ces Prothé-Notaires,
Qui ont huit, neuf Dignités ou Prébendes,
Grans Abbayes, Prieurés & Commandes.
Mais qu'en font-ils? Ils en font bonne chere.
Qui les deffert? Ils ne s'en foucient guere.
Qui fait pour eux? Un autre tient leur place.
Mais où vont-ils? Ils courent à la chaffe.
Et qui lors chante? Un ou deux pauvres Moines.
Et les Abbés? Ils auroient trop de peine.
De contempler? Ce n'eft pas la maniere.
Et du Service? Il demeure derriere.
Où va l'argent? Il va en gourmandife.
Et du compte? Sont les biens de l'Eglife.
Et les offrandes? En chiens & en oyfeaux.
Et des habits? Ils font tous damoyfeaux.
Et les rentes? En bains & en luxure.
De prier Dieu? De cela l'on n'a cure.
Et pauvres gens? Ceux-la meurent de faim;
Pour leur donner pas un n'ouvre la main.
Où charité? Eft en pélerinage.
Où eft aumofne? Elle va en voyage.

Hé que fait Dieu ? Il eſt bien aiſe ès Cieux.
Hé quoi ! dort-il ? L'on n'en fait pis ni mieux.
Au Monaſtere, en lieu de librairie (1),
Qu'y a-t-il donc ? Une fauconnerie.
Et où eſtoient perchés vœux (2) & flambeaux,
Ils ont juché maintenant les oyſeaux.
Les Fondateurs ? Ils ſont bien loin de compte.
Et leurs *obits ?* Tant que l'argent ſe monte.
Réparent-ils cloiſtres & lieux ſi beaux ?
Ils attendront qu'on les faſſe nouveaux.
Que font Eveſques ? Ils ſont de biens remplis,
Et ſont honteux de porter leur ſurplis.

---

(1) *Librairie*, bibliotheque.
(2) *Vœux*, ex voto.



LE BON TEMPS.

CHACUN vivoit joyeufement
Selon fon eftat & mefnage ;
L'on pouvoit par-tout feurement
Labourer en fon héritage ,
Si hardiment que nul outrage
N'euft efté fait en place ou voye ,
Sur peine d'encourir dommage :
Hélas! le bon temps que j'avoye!

Lors eftoye en la fauve-garde
De paix & de tranquillité ;
De mal ou danger n'avois garde ;
Juftice avoit autorité ;
Le pauvre eftoit autant porté
Que le riche plain de monnoye ;
Blez & vins croiffoient à planté (1) :
Hélas ! le bon temps que j'avoye!

Il n'eftoit en cefte faifon
De logier par fourrier nouvelles (2) ,

(1) *A planté* , en abondance.

(2) *Il n'eftoit de logier par fourrier nouvelles* , il n'étoit pas queftion de loger des gens de guerre chez les Bourgeois.

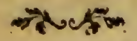
N'ez hoſtels mettre garniſon ;
Mais de faire chere à merveilles ,
Boire à deux mains , à grans bouteilles,
Le gras fromage par la voye
Qu'on mangeoit à groſſes rouëlles :
Hélas ! le bon temps que j'avoye !

Hé ! cuidez-vous qu'il faiſoit bon
En ces beaux prés , à table ronde,
Et avoir le beau gras jambon ,
L'eſcuelle de poreaux profonde,
Diviſer de Margot la blonde
Et puis danſer ſous la ſauſſoye ?
Il n'eſtoit d'autre joye au monde :
Hélas ! le bon temps que j'avoye !

Du temps du feu Roy (1) treſpaſſé,
Ne doutois (2) brigans d'un feſtu ;
Je fuſſe paſſé , rapaſſé ,
Mal habillé , ou bien veſtu,
Qu'on ne m'euſt pas dit, d'où viens-tu ?
Ni demandé que je portoye ;
Chemin eſtoit de gens baſtu :
Hélas ! le bon temps que j'avoye !

---

(1) *Charles VII.*
(2) *Ne doutois* , ne redoutois.



LE REGNE DE CHARLES VII.

DU temps du feu Roy,
N'estois en esmoy (1),
Qui me grevast (2) guere;
J'allois à part moy
Donner le beau Moy (3)
A quelque bergiere;
Douces chansonnettes,
Plaisans bergerettes,
Toutes nouvellettes
Pas ne s'y celoient;
Bouquets de violettes,
A brins d'amourettes,
Et fleurs jolliettes,
Ça & la voloient:
Oyseaux gazouilloient,
Qui nous réveilloient
Et rossignolloient,
Ainsi qu'allouettes;
Baisers se bailloient,

(1) *Esmoy*, chagrin.
(2) *Grevast*, tourmentât.
(3) *Le beau moy*, le beau may.

Cœurs s'amollioient (1),
Et puis s'accolloient
En ces entrefaites.

Il n'eſt tel plaiſir
Que d'eſtre à géſir (2)
Parmy les beaux champs;
L'herbe verd choiſir,
Et prendre bon temps;
Avec ma houlette
Et cornemuſette,
Sur la belle herbette
Je m'éjouiſſoye
Avec Bergerette,
Plaiſant jolliette,
Baiſant la bouchette,
Si douce que ſoye;
Dieu ſçait quelle joye!
En l'air je ſautoye,
Et chanſons chantoye,
Comme une allouette.

Mieux vaut la lieſſe,
L'amour & ſimpleſſe
De Bergiers paſteurs,
Qu'avoir à largeſſe,

(1) *S'amollioient*, s'amolliſſoient.
(2) *Géſir*, ſe coucher.

Or,

Or, argent, richesse,
Ni la gentillesse
De ces grans Seigneurs;
Car ils ont douleurs,
Et des maux greigneurs (1);
Mais pour nos labeurs
Nous avons sans cesse
Les beaux prés & fleurs,
Fruitaiges, odeurs,
Et joye à nos cœurs,
Sans mal qui nous blesse.

Vivent pastoureaux,
Brebis & agneaux!
Cornez, chalumelles;
Filles & pucelles,
Prenez vos chappeaux
De roses vermeilles,
Et dansez sous treilles,
Au chant des oyseaux.

Depuis quarante ans,
L'on ne vist les champs
Tellement fleurir,
Régner si bon temps
Entre toutes gens,
Que jusqu'au mourir

(1) *Greigneurs*, plus grands.

Du Roy trefpaffé,
Qui pour resjouir (1)
Et nous fecourir
A maint mal paffé.

Si pour peine prendre,
Bœufs & brebis vendre,
Ravoir je pouvoye
Le feu Roy de cendre,
Et fur pieds le rendre,
Tout le mien vendroye,
Et ne cefferoye,
Que ne luy auroye,
La vie retournée,
Pour la douce voye,
Le bien & la joye,
Qu'il nous a donnée.

---

(1) *Pour resjouir*, pour nous réjouir.



COMPLAINTE DES DAMES, SUR LA MORT DE CHARLES VII.

PORTONS le dueil, nous, Dames, Damoiſelles,
D'avoir perdu le feu Roy noſtre pere ;
Jettons atours, couvres-chiefs, & nos voelles (1)
Car de courroux nous avons bien matiere :
Parler ne faut plus que de mort & biere ;
Las ! nos plaiſirs ſont bien tournés en plours :
Ne reſte rien, fors que chacune quiere
Un lieu déſert, pour là finir ſes jours.

Quant nous penſons à ſes biens & vertus,
A ſa douceur, à ſon humilité,
De toſt mourir ne nous chaut deux feſtus :
Car nous voyons noſtre calamité ;
Le temps n'eſt plus tel comme il a eſté ;
Ce qu'eſtoit blanc nous eſt devenu noir ;
De vivre plus n'avons la voulonté,
Ni ici bas faire noſtre manoir.

Pluſieurs mondains nous veulent resjouir,
En preſentant danſes, jeux & esbats :

(1) *Voelles*, voiles.

Mais noſtre cœur ne les ſçauroit ouir,
Tant eſt ſerré & fermé haut & bas :
Qui voudra joue à volées ou rabas (1),
Tout nous eſt un, juſque la mort nous vienne,
En paſſant temps en douleurs & débats,
Et ne nous chaut comment tout en advienne.

O malle mort! comment as-tu oſé
Te prendre à luy, qui n'avoit point meffait?
Toujours au bien il eſtoit diſpoſé,
Prince il eſtoit en cœur plus que parfait.
D'aumoſnes, biens, aſſez il en faiſoit
Aux pauvres gens, ſelon leur indigence;
Débats, diſcords entre amis appaiſoit;
Veuves, mineurs chez lui trouvoient finance.

S'une Dame, Bourgeoiſe ou Damoiſelle,
S'agenouilloit pour bailler ſa Requeſte,
Il la prenoit par douceur naturelle,
Mettant la main au bonnet ou la teſte,
En reſpondant une parolle honeſte,
Dont un chacun ſi ſe partoit joyeux;
Et n'eſtoit nul à qui il ne fiſt feſte,
Sans eſtre aux gens ireux (2) ni deſdaigneux.

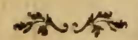
---

(1) *Volées* & *rabas*, ſortes de jeux.
(2) *Ireux*, colere.

Or eſt-il mort, puiſqu'il a plu à Dieu ;
Las ! n'eſt pas mort, mais il eſt treſpaſſé :
Parquoi prendrons congié, diſans adieu,
Regretans fort le bon temps qu'eſt paſſé ;
Noſtre plaiſir eſt eſtaint & caſſé,
Et n'avons plus que le deſir qui vole,
Ramentevant le dueil qu'il a laiſſé,
Et noſtre cœur qui en pleurs ſe conſole.

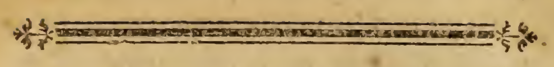
Adieu le Roy vaillant & vertueux,
Charles ſeptieme, & juſte & ſecourable !
Adieu le Roy benin, victorieux,
Humble, courtois, gracieux, amiable !
Adieu le Prince aimé & agréable,
Qui honora les nobles fleurs-de-lys,
Et la couronne inſigne & deſirable,
Dont les fleurons a ſi fort embellis !

Adieu preſens, baguettes, afficquets,
Que l'on donnoit aux Dames pour eſtraines !
Adieu roſes, armeries & boucquets,
Adieu Déeſſes, chantans comme Syraines !
Adieu baiſiers, & plaiſances mondaines,
Dont nous portons les douleurs en ce lieu !
Adieu plaiſirs, lieſſes ſouveraines !
Adieu bon Roy ! adieu ſoit l'ame ! adieu !



MORALITÉ.

QUE ferai-je, ma douce Dame,
Quant mon corps ſera treſpaſſé ?
Ne s'en ſouviendra pas une ame,
Dès que le jour ſera paſſé.
Tout le bruit lors ſera ceſſé,
Sans ſecours d'amy ni d'amye ;
Puis un court Service trouſſé,
Environ d'une heure & demye....
J'oy, ce me ſemble, les ſonnettes
En la rue, & tempeſterie,
Que l'on fait en ces entrefaites ;
Pendant que le cercueil charrie,
Torches devant, l'un brait & crie ;
L'on ne peut paſſer pour la preſſe ;
Pauvres vont pour la donnerie,
Et Preſtres pour avoir leur Meſſe ;
Puis les parents & héritiers,
Juſtice, ſergents, commiſſaire,
S'emparent des biens voulontiers,
Et plaignent le drap du ſuaire ;
Curez ſerrent le luminaire ;
Les crieurs viennent tout deſtendre :
Ainſi ſe paſſe la mémoire,
Et l'honneur du corps giſt en cendre.



JEAN LEMAIRE.

LA famille de Jean Lemaire, né à Belges en Haynaut, l'an 1473, eſt inconnue auſſi bien que la date de ſa mort.

Formé par Jean Molinet, ſon parent, & encouragé par Guillaume Cretin, il donna en 1503, ſon *Temple d'honneur & de Vertu*, eſpece d'Apothéoſe de Pierre II, fils de Charles I, Duc de Bourbon. Cet Ouvrage qui eſt mêlé de proſe & de vers annonça un ſtyle & une imagination poétiques.

Nous avons recueilli ſes *trois Contes de Cupido* & d'*Atropos*; & nous nous flattons que moyennant les coupures que nous avons cru devoir faire à cet Ouvrage, il fera plaiſir à nos Lecteurs. De ces trois Contes qui n'ont

qu'un même ſujet, le premier eſt imité de l'Italien du Poëte Séraphino.

Ses Epitres de *l'Amant Verd*, qui ſont des pieces amoureuſes, adreſſées à Marguerite d'Autriche, avec les réponſes de cette Princeſſe, ont donné lieu à une anecdote, qu'on ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici. Ces Epitres qui ſont fort tendres, & les réponſes qui ne le ſont pas moins, ont été regardées par l'Abbé Sallier, & depuis par l'Abbé Goujet, comme le monument d'une intrigue amoureuſe & peu déguiſée, entre Lemaire & Marguerite d'Autriche. L'Abbé Goujet en avoit rendu compte dans ſa Bibliotheque Françoiſe, bien ſurpris, pour ne pas dire ſcandaliſé, que Lemaire eût oſé publier de pareils Ouvrages, & que Marguerite l'eût ſouffert; quand tout-à-coup un Inconnu eſt venu leur prouver que l'*Amant Verd*

n'étoit autre chofe qu'un perroquet, que le Poëte faifoit parler. L'Abbé Goujet a rétracté fon opinion, avec la même franchife qu'il l'avoit d'abord hafardée. Il réfulte pourtant de-là, qu'il avoit pris un perroquet pour un homme ; ce qui nous fait croire que les Auteurs anciens trouveroient à s'amufer plus d'une fois, s'ils pouvoient lire leurs Commentateurs ; & qu'ils feroient fouvent étonnés d'avoir tant d'efprit, comme ils feroient bien honteux quelquefois des fottifes qu'on leur fait dire.

Jean Lemaire a fait auffi plufieurs Ouvrages en profe ; & ce fut fa réputation & l'eftime qu'on faifoit de fa perfonne, qui lui valurent le titre d'Hiftoriographe d'Anne de Bretagne.

Il favoit le Latin, le Flamand & le Caf-

tillan, & s'il avoit pu ſuivre Marguerite d'Autriche en Allemagne, il ſe diſpoſoit à apprendre auſſi l'Allemand.

« Quoiqu'il fût étranger, dit l'Abbé
» Maſſieu, il aimoit extrêmement la France.
» Il le montra bien par ſon grand Ouvrage
» de l'*Illuſtration des Gaules*, qui eſt plein
» de recherches ſavantes, & où l'Auteur
» ne pêche peut-être que par trop de zele
» pour la gloire de notre Nation. Car il nous
» fait deſcendre des Troyens en droite
» ligne; & oubliant qu'il eſt Hiſtorien, il
» adopte en notre faveur toutes les fables
» des Poëtes ſur notre origine ».

Malgré ce défaut de critique, ſans ſouſcrire à l'Eloge hyperbolique de Clément Marot, qui donne à Jean Lemaire *l'eſprit d'Homere le Gregeois*, il faut avouer que cet

Ecrivain fut un des premiers hommes de ſon ſiecle, par ſon talent & par ſes connoiſſances.

Comme les Arts cheminent lentement vers la perfection ! & comme à chaque découverte, on eſt ſurpris qu'elle n'ait pas été faite plutôt ! N'eſt-il pas bien étonnant qu'il ait fallu trois ou quatre ſiecles de poéſie, pour ſentir que l'*e* muet terminant le premier hémiſtiche d'un vers, faiſoit un mauvais effet ? Lemaire s'en apperçut le premier ; il communiqua cette idée à Clément, qui étoit fort jeune alors ; & ce qu'il y a de bien ſingulier, c'eſt que tous deux convinrent que c'étoit une faute, & que tous deux y retomberent depuis plus d'une fois.

On a pu remarquer juſqu'ici (puiſque nous voilà ſur l'E muet) que non-ſeulement il

terminoit le premier hémiſtiche comme dans ce vers :

Par quoi Princes autour de vos perſonnes.
MARTIAL D'AUVERGNE.

mais encore ſouvent il ne comptoit pas pour une ſyllable, comme dans celui-ci.

Seigneur notable, plein de haute nobleſſe.

Il falloit que dans ces premiers tems on eût bien peu de reſpect pour l'oreille ; car on n'eſt pas tenté d'attribuer ces négligences à la pareſſe des Poëtes, quand on connoît les efforts de rime & les autres difficultés puériles qu'ils s'impoſoient volontairement.





JEAN LEMAIRE.

LES TROIS CONTES DE CUPIDO ET D'ATROPOS.

PREMIER CONTE.

OYEZ, mortels, un bien nouveau propos
De Cupido le Dieu des amourettes,
Et de la mort qu'on appelle Atropos.
Amour volant par voyes indiſcrettes
Vient rencontrer la Mort qui auſſi vole ;
Mais il trouva ſes coſtes trop durettes ;
Cy dit ainſi : O vieille aveugle & folle !
Voir ne te puis, car j'ai les yeux bandez,
Dont en heurtant contre toi je m'affolle (1).

(1) *Je m'affole*, je me bleſſe.

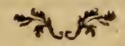
Beau ſire Dieu , très-mal vous l'entendez ,
Répond la Mort à voix obſcure & baſſe ;
J'ai bien affaire , & vous me retardez.
Pas n'eſt beſoin que toujours mal on faſſe ,
Dit Cupido : mais ſi voulez m'en croire ,
Appointons-nous (1), belle Dame , allons boire.
Lors ce diſant, ils vont à la Taverne.
La Mort buvoit autant qu'une ciſterne ,
Vantant les faits deſquels elle eſt ouvriere;
Et Cupido redreſſoit ſa banniere ,
Diſant comment tant de gens il fait fous ,
Et leur fait perdre & maintien & maniere :
En diſputant , on buvoit à tous coups.
Atropos pleige , & Cupido s'enivre ;
L'hoſte laſſé , bientoſt d'eux ſe délivre.
Ils s'en vont hors, puis d'un lez (2), puis de l'autre.
La vieille Mort qui tout froiſſe & eſpautre (3),
Par grand meſcompte , a ſaiſi l'arc d'amours :
Amour auſſi qui tout fait à rebours ,
Croyant ſaiſir le ſien , prit l'arc de Mort

(1) *Appointons-nous* , accordons-nous.
(2) *D'un lez* , d'un côté.
(3) *Eſpautre* , défait.

Et ſon carquois ; voulez-vous plus beaux tours ?
Sans y viſer & ſans autre record (1),
S'en vont ailleurs, tirent fleches ſans nombre.
Mort fait lumiere, & Cupido fait ombre.
A chacun coup que Cupido deſcoche,
Il attaignoit de mortelle ſagette (2)
Ou homme, ou femme à qui la mort approche ;
Et à tous coups que fauſſe Atropos jette,
Elle faiſoit homme ou femme amoureux.
Maint beau jeune-homme alaigre & vigoureux
Y vis-je cheoir atteint de mortel dard,
Et maint vieillard, d'amour tout langoureux.
O quel abus de voir un tel ſoudard
Servir Amour, & le jeune mourir,
Laiſſant Vénus & ſon grand étendard !
Sage n'eſt pas, qui trop avant s'y fonde :
Mais quel remede ? On n'y peut ſecourir (3).
Ainſi eſt-on gourmandé en ce monde
Par deux méchants qui nous font tous périr.

---

(1) *Et ſans autre record*, & ſans ſe ſouvenir de rien.
(2) *Sagette*, fleche.
(3) *Secourir*, remédier.



DEUXIEME CONTE.

AMOUR s'en vint depuis, tout yvre & las,
Tant eut-il pris de vin & de foulas (1),
Rendre au giron de fa dame de mere,
Qu'on dit Vénus, or douce, & puis amere,
Dormant en lit de plumettes délies (2)
Bien tapiffé de verdures jolies.
Tout à l'entour font fes Nymphes & Graces
Nuës, dormant, bien refaites & graffes:
Quand là furvint ce fol Dieu qu'on maudit,
Chacun dormoit, ainfi comme j'ai dit,
Fors Volupté la niece de Vénus,
Qui s'esbattoit avec des enfans nus,
Prenant plaifir & faifant un banquet
Tout plein de joie & d'amoureux caquet.
Cupido but trois fois à fon entrer
De bon vin doux, pour fe mieux accouftrer;
Et Volupté la plaifante & la gaie,
Prit une harpe, & de chanter s'effaie,
Pour feftoyer Amour à fa venue,
Lequel s'endort deffus fa mere nue,

(1) *Soulas*, plaifir.
(2) *Plumettes délies*, plumes fines, duvet.

Et ronfle, & foufle, & fon arc laiffe cheoir
Sur un couffin, où depuis fe vint feoir
Volupté gente, & fi fort fe bleffa
Qu'un cri aigu dans l'air elle pouffa.
Vénus s'éveille, & voit fa niece froide,
Qui cloft les yeux, & devient toute roide.
Lors en plorant s'efcrie : Ah ! Dieu mon pere,
Grand Jupiter, foyez-moi fi profpere,
Que je ne perde ainfy ma Volupté.
En ce difant, la Nymphe Pafithé
Oignit foudain de baume la picqure,
De Volupté, & fanté lui procure.
Garie (1) à coup de baume odorifere,
Vénus la baife, & ces mots lui profere :
Las ! qui t'avoit, ô ma niece, ma mie,
Ainfy navrée, & en mort endormie ?
Que je le fache, afin de m'en vanger.
Lors Volupté montra l'arc eftranger,
Et une fleche encor de fon fang teinte,
Qui prefque l'a mortellement atteinte.
Vénus regarde & connoift l'arc de mort,
Dont de dépit fes belles levres mord.
Gardez, pour Dieu, dit-elle, d'y toucher ;
Filles gardez. Ah ! le notable archer
Qui a changé fon très-bel arc d'yvoire
A ceftui-cy d'Atropos pafle & noire !

---

(1) *Garie à coup*, guérie auffi-tôt.

Qu'il ſoit porté hors de notre Chaſtel,
Avec ſon arc & ſon carquois mortel.
Mais gardez bien de toucher à main nue,
Ni arc, ni fleche; ô quel diſconvenue!
Je ſçay de vray qu'il en a fait du mal.
Lors une Nymphe entour l'arc énormal (1),
Et la Sagette enveloppe un tapis,
Et le tout jette au loin, de peur de pis,
Par la feneſtre, ès foſſés du Chaſtel,
Qui eſt ſi beau qu'au monde n'y a tel;
Et ce faiſant, par bon accord notable,
Voicy venir un bruit épouvantable,
De gens crians, cris d'horrible pitié,
Leſquels la Mort par force & mauvaiſtié (2),
A grans troupeaux chaſſoit en les battant,
Vers le Chaſtel où de Dames a tant (3).
Alors Vénus met l'œil à la verriere (4),
Voit tant de gens, s'eſcrie, à la barriere!
Portiers, fermez, levez le pont-levis.
Onques le jour tel tumulte ne vis.

Ce ſont vieillards touſſans, crachans & courbes,
Leſquels la Mort chaſſe à grans tas & tourbes (5)

---

(1) *Enormal*, énorme.
(2) *Mauvaiſtié*, méchanceté.
(3) *A tant*, il y a tant.
(4) *Verriere*, fenêtre.
(5) *A grans tas & tourbes*, en grand nombre.

Vers le Chaſtel d'amoureuſe plaiſance,
Contre le droit de naturelle uſance (1);
Et chacun d'eux porte un jeune homme mort
Deſſus ſa croupe, & s'approche bien fort.
Alors Vénus, d'une grand'gallerie,
Parle à l'Amour fort dolente & marrie :
« Ah! mauvais fils, dit-elle, es-tu délivre
» De ton fort vin? feras-tu toujours yvre?
» Où eſt ton arc ſi noble & triomphant?
» Qu'en as-tu fait? dis, malheureux enfant,
» Qui pour tuer tous ceux de noſtre hoſtel,
» As apporté cy-dedans l'arc mortel ».
Ainſi, diſoit Vénus, ayant grand dueil,
Dont à Amour la larme vint à l'œil.
Il bat ſa coulpe (2) & gémit du meſconte
Des arcs changés dont il a dueil & honte,
Et dit ainſi à ſa mere : « Ha! Madame,
» Certainement je ſuis digne de blaſme;
» J'en ai regret, & le cœur m'en remord,
» Tant d'avoir bu avec l'horrible Mort,
» Comme d'avoir par erreur pris l'arc ſien.
» Car bien j'entends qu'elle a ores (3) le mien;
» Mais je ſuis ſeur bientoſt le recouvrer,
» Et déſormais plus ſagement ouvrer (4) ».

---

(1) *Uſance*, uſage.
(2) *Il bat ſa coulpe*, il ſe frappe la poitrine.
(3) *Ores*, à préſent.
(4) *Sagement ouvrer*, ſe conduire ſagement.

On ne fçait plus céans quel confeil prendre ;
Car contre Mort, aucun n'ofe entreprendre,
Fors (1) Cupido, qui monte fur la tour
Pour voir la Vieille & fes gens à l'entour :
« Que Jupiter, lui dit-il, te confonde !
» Tant m'as-tu mis en trifteffe profonde !
» Rends-moi mon arc que tu m'as dérobé,
» Ou autrement de nully (2) deftourbé (3)
» Je ne feray, que de ta propre flefche,
» Je ne te tue icy de cefte brefche ;
» Si fera quitte au moins de toy le monde.
» Ah ! ivrognet, refpond la mort immonde,
» Je crains autant tes menaces folettes,
» Comme je fais rofes & violettes ;
» Finir ne puis, ne jamais je mourray ;
» Ains après toy éternelle feray.
» Mais puifqu'ainfi t'es mis en ce danger
» Que de mon arc à cettui-ci changer,
» Je veuil aufli que nous changions de noms,
» Et que le nom de l'un l'autre prenions ;
» Car déformais en tous cris & clamours
» Tu feras dit la Mort, & moy Amours ».

---

(1) *Fors*, excepté.
(2) *De nully deftourbé je ne ferai*, je ne ferai empêché par perfonne.
(3) *Finer*, finir.



TROISIEME CONTE.

De ce, Vénus grandement indignée,
Comblée de dueil, de desplaisir muée (1),
Pour donner ordre en ce trouble malin,
S'en est allée au haut Ciel crystallin,
Où Jupiter de tous biens grand donneur,
Est triomphant en gloire & en honneur,
Auquel ainsy de sa diserte langue,
Voulut trousser humblement sa harangue.

VÉNUS A JUPITER.

O Jupiter ! mon vrai Dieu & mon Pere,
Dont la vertu tout régit & tempere,
Escoutes-moi : Si en quelque saison
Tu es flexible au moyen d'oraison,
Je te requiers humblement or en droit (2),
Ainsi que Dieu me vouloir faire droit,
Et comme pere où gist vraie amitié,
De moi ta fille avoir quelque pitié.
Mon fils a fait change, dont lui remord (3),
De son bel arc avec celui de Mort.

(1) *Muée*, changée.
(2) *Or en droit*, maintenant.
(3) *Dont lui remord*, dont il se repent.

A ce moyen, mes armes & mon nom,
Et de mon fils le triomphant renom
Paſſant en bruit celui de tous les Dieux,
A toutes gens eſt auſſi odieux,
Que d'Atropos par-tout furent jadis
Les traits méchants, malheureux & maudits.
Lors Jupiter dit: Ma fille, on verra,
Et meurement ma Cour y pourvoira.
Lors ſans délay, de ce prit ſoin & cure,
En commandant à ſon héraut Mercure
D'aller ſommer Atropos paſle & fade,
Pour envoyer ſuffiſante ambaſſade.
Vénus auſſi eut exprès mandement,
D'envoyer gens de bon entendement.

Mil cinq cent vingt, le premier de Septembre
Ses grands Etats deſquels je vous remembre (1),
Furent à Tours aſſignés, puis tenus.
Premiérement, de la part de Vénus,
Volupté vint, puis Graces ou Charites;
Dignes de Joz (2) par vertueux mérites;
Après leur train, marchoit celuy d'Hébé,
Qui me vint dire : Or ſi tu n'es Abbé,

---

(1) *Deſquels je vous remembre*, que je vous raconte.

(2) *Loz*, louange.

Ou grand Prélat ayant la tête rafe,
Je logeray aujourd'huy en ta caze.
En mefme temps, la cruelle Mégere
Vint de la part d'Atropos rude & fiere.
Mercure a donc toutes les affembla,
Et Volupté la premiere parla.

VOLUPTÉ A MÉGERE.

POURQUOI vouloir par force retenir
Ce qu'à autrui l'on fait appartenir?
Je parle à toi, ô furie infernale,
Orde Mégere (1), ayant charge totale
Par Atropos, comme la plus perverfe,
Pour foutenir injufte controverfe!
Le premier point dont je te vueil pourfuivre,
Eft qu'un enfant mineur d'ans, fol ou yvre,
Eft pleinement relevé de léger (2),
De ce qu'il a pu vendre & eftranger (3).
Item, depuis qu'on voit par apparence,
Qu'en une efchange a groffe différence,
Et que l'un paffe en tout l'autre à prix jufte:
Tel changement eft faux, vain & injufte.

(1) *Orde Megere*, vilaine Mégere.
(2) *De leger*, de plein droit.
(3) *Eftranger*, aliéner.

Item il faut, ſans croire le contraire,
Qu'eſchange ſoit tout pur & volontaire,
Franc, libéral, & qu'il ſoit préſenté
De l'un à l'autre en franche volonté.
Or il eſt clair, par trop preſſé de boire,
Que Cupido perdit ſens & mémoire,
Meſmes alors que ſans penſer au cas,
Eſchange fiſt de ſon arc & carcatz (1):
Certes ne fuſt onques le vouloir tel
A Cupido, de prendre l'arc mortel,
Pour délaiſſer à ſon déſavantage
Le ſien joyeux à la Mort en oſtage.
Par ces raiſons, & autres que ne dits,
Pour abréger la ſomme de mes dits,
Je quiers (2) que l'arc d'Amour, Dieu des humains,
Dès maintenant ſoit remis en ſes mains.
A tant finit Volupté le ſien dire.
Alors Mégere eſcumant par grand ire,
De cœur félon & d'arrogance fiere,
Lui fait reſponſe en ſemblable maniere.

MÉGERE A VOLUPTÉ.

LORSQUE des arcs fut fait l'eſchangement,
O Volupté! tu prétends follement

(1) *Carcatz*, carquois.
(2) *Quiers*, demande.

Cupido

Cupido estre yvre & saoul à outrance;
Je dis que vaine est telle remontrance,
Et qu'on ne doit par droit accepter mie
Ce qui produit son crime & infamie.
Quant à cela que tu dis par despris (1),
Que l'arc d'Amour est trop de plus haut pris
Que cil (2) de mort; & de meilleure sorte,
Je te le nie, & aux faits m'en rapporte.
Si l'arc de mort est triste & douloureux;
Celui d'Amour est grief & langoureux:
L'un fait à coup du monde trespasser:
L'autre en vivant de morts les traits passer (3).
Presque en valeur ils conviennent ensemble.
Mais pour en dire icy ce qu'il m'en semble,
Mieux vaut par Mort perdre à coup sa vigueur,
Qu'en Amour vivre & traisner en langueur.
L'eschangement fut franc & volontaire;
Car on a vu, de maniere assez claire,
De l'arc mortel Cupido fort tirer,
Pour jeunes-gens d'iceluy martyrer.

---

(1) *Despris*, mépris.
(2) *Cil*, celui.
(3) *L'autre en vivant de morts les traits passer*. l'autre donne aux vivans la figure des morts.

Je n'en dis plus, & finis pour cela:
Pourtant chacun ſe tienne à ce qu'il a.

Ainſi finit Mégere ſa réplique,
Et Volupté formoit jà ſa duplique,
Et tant croiſſoit toujours leur différend,
Que long procès y eſtoit apparent.
Mercure lors montrant ſon caducée,
Toute diſcorde & rumeur fut ceſſée :
Car il a bien le pouvoir ici bas,
Pour amortir tous contens (1) & débats;
Ce fait, auſſi bon ſilence obtenu,
Leur déclara ce formel contenu.

MERCURE.

OYEZ, vous tous, aſſemblés où nous ſommes.
Par Jupiter, Roy des dieux & des hommes,
Ceci j'ordonne, afin que ne ſourvoye :
Tiens, Volupté, voilà l'arc qu'il t'envoye,
Que porteras à Vénus ta grand'mere,
Qui juſqu'ici a eu douleur amere;
Et de par moy, luy feras à ſçavoir,
Qu'il a puiſſance & ſemblable pouvoir,
Comme celuy dont Atropos la noire
Priva ſon fils Cupido après boire.

(1) *Contens*, diſputes.

Mais qu'elle die à ſon fils & commande,
Sur le danger d'encourir groſſe amende,
Qu'il ne ſoit plus de cerveau ſi léger,
De le laiſſer ou perdre, ou eſtranger.
Semblablement entends à moy, Mégere.
Voicy un arc cruel & mortifere (1)
Dont Atropos pleine de venefice (2)
Exercera ſon couſtumier office,
Et s'elle veut de l'arc d'Amour tirer,
Pour vieilles gens en amour attirer,
Tous cy préſens, & abſens ſoient certains
Qu'à tous ceux-là qui en ſeront atteints
Telle rigueur leur ſera impartie (3)
Qu'ils aimeront, mais ſera ſans partie (4);
Tous ces vieillards touſſans, crachans, chanus (5),
Ne feront point aux Dames bien venus,
Et s'ils le font, ce ſera par l'adreſſe,
Non point d'amour, mais plutoſt de richeſſe.

Sur ce, finis de ma charge le dit,
Qu'obſerverez ſans aucun contredit.

---

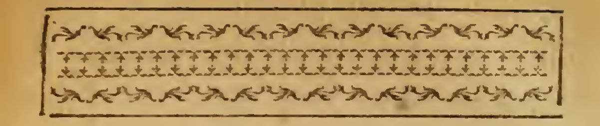
(1) *Mortifere*, qui porte la mort.
(2) *Pleine de venefice*, pleine de méchanceté.
(3) *Impartie*, tombée en partage.
(4) *Sans partie*, ſans retour.
(5) *Chanus*, chauves.

Son dit fini, Mercure au Ciel volla,
Puis un chacun sans délay s'en alla,
Et peu-à-peu diminua la presse.
Le soir venu, Hébé, ma belle hostesse,
Pour entremets de la collation,
De ce me fist brieve narration.



NOTICE

DES PRINCIPAUX AUTEURS dont on n'a point recueilli de Poésies.



NOTICE

Des principaux Auteurs dont on n'a point recueilli de Poésies.

PHILIPPE MOUSKE ou MEUSE, né à Gand, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Tournay, puis Evêque de cette Ville en 1272.

Il a composé en vers une Histoire de France, qui commence par le ravissement d'Héléne. Ce Poëme est manuscrit à la Bibliothèque du Roi. Un Historien du tems (*), dit que Mouske fut si aimé de Philippe-le-Hardi, que ce Prince lui accorda le privi-

(*) Valere-André, Bibliothèque Belgique.

lege de faire battre de la monnoie d'or & d'argent. Mort à Tournay en 1282.

GUILLAUME DE DÉGUILLEVILLE, Parisien, Poëte qui a commencé à travailler vers l'an 1330. Tout ce que l'on sait de sa vie, c'est qu'il se fit Religieux en l'Abbaye de Châalis, Ordre de Cîteaux, près de Senlis. Quelques Auteurs disent qu'il fut Prieur de cette Abbaye, qu'il y a toujours vécu & qu'il y est mort. On connoît de lui trois songes en vers; ce sont des Poëmes moraux & allégoriques. Le premier est intitulé : *le Pélerinage de la vie humaine ;* le second, *le Pélerinage de l'ame séparée du corps*, & le troisième le *Pélerinage de Jesus-Christ.* Nous ne parlerons ici que du premier, & le peu que nous en dirons servira à faire juger des autres. Il s'agit dans ce songe, du voyage de la *Jérusalem*

Céleste. Les principaux perſonnages ſont *Grace de Dieu* & *Nature*, qui ne s'accordent pas. L'Auteur rencontre toutes les paſſions en chemin; chacune dit ſon nom, & fait ſon portrait. Il va de-là dans un Couvent où il ſubit trente-neuf ans d'épreuves. L'*Envie*, la *Trahiſon*, *Scylla avec ſes chiens*, s'introduiſent dans le Couvent, battent le Poëte & le laiſſent pour mort. Il étoit dans cet état, lorſqu'*Ovide* ſe montre à lui, & ſe met à réciter des vers latins pour le guérir. A la fin, il voit la mort qui s'apprête à le frapper, & c'eſt-là ce qui le réveille. Voici comme *Grace de Dieu* parle de *Vénus* :

De *vener*, *Vénus* elle a nom,
Qui point ne faut à *Venoiſon* :
C'eſt la mauvaiſe *Venereſſe*
Qui jamais de *vener* ne ceſſe.

Les trois ſonges de Déguilleville ont été très-goûtés dans le quatorzième ſiècle.

JEAN DUPIN, Moine de l'Abbaye de Notre-Dame de Vauxelles, même Ordre de Cîteaux, né dans le Bourbonnois en 1302, a fait un Ouvrage intitulé : *le Champ vertueux de bonne vie, appellé Mandevie*, eſpèce de Poëme en deux parties ; la premiere en vers, & l'autre en proſe. Il dit avoir vu en peu de tems quatre Rois en France ſe ſuccéder les uns aux autres (*).

Je vis, en moins de quatorze ans,
Quatre Rois en France régner,
Grands & forts, ce ne veuil céler :
Tous furent morts en peu de temps.

On voit que ſa poéſie étoit celle de ſon ſiecle, c'eſt-à-dire, de la mauvaiſe proſe rimée. Il paſſe en revue dans ſon *Champ*

(*) Ces quatre Rois étoient Louis X, Philippe V, Charles IV & Philippe de Valois, ſous le regne duquel il écrivoit.

vertueux tous les états, le Pape, les Evêques, même les Moines. Voici le ſingulier portrait qu'il fait des Avocats ou *Clercs de Loix :*

Robes ont d'envie herminée,
Houſſe d'hypocriſie fourrée,
Chapeau de pareſſe en la teſte ;
Leurs maiſons ſont d'ire parées,
D'orgueil & de gueule fondées ;
De luxure ſont leur digeſte.

Fauchet & *la Croix Dumaine*, parlent d'un autre Ouvrage de *Jean Dupin*, intitulé: *l'Evangile des Femmes*, *en vers Alexandrins de douze ſyllabes, que les anciens appelloient longue ligne.* C'eſt dommage peut-être qu'on le connoiſſe pas : le titre excite de la curioſité.

JEAN LEFEVRE, *Avocat en Parlement*, *& Rapporteur-Référendaire de la Chancellerie de France*, ſous Charles V, dit le Sage. Il

composa son Poëme du *Respit de la mort*, à l'occasion d'une maladie dangereuse qu'il essuya. Il y cherche les moyens de prolonger sa vie, autant qu'il est possible : mais il ne se fie pas beaucoup aux Médecins, ou, comme on disoit alors, aux *Physiciens* :

Ils sont mortels comme nous sommes ;
Pour ce, ne vaut leur sens deux pommes :
Si n'y doit-on avoir fiance.

Il conclut, comme il a commencé, par demander du *respit.* Cette pièce dont la versification est très-mauvaise, parut trois ou quatre ans après la mort de *Jean Dupin.*

Gaston de Foix, surnommé *Phœbus*, Comte de Foix, né en 1331, mort en 1391. Les détails de la vie de ce Prince, qui fut surnommé *Phœbus* à cause de sa beauté, se trouvent dans les Historiens. Nous ne le onsidérons ici que comme Poëte, & ce

n'eſt pas ſon côté le plus favorable. Il ſe diſtingua par la magnificence de ſa Cour, par ſon amour pour la muſique, par ſa paſſion pour la chaſſe ; mais il faiſoit de fort mauvais vers. Son *Traité ſur la Chaſſe* a deux parties, dont la ſeconde ſeulement eſt verſifiée. Il eſt plein d'allégories auxquelles le patient Abbé *Goujet* avoue n'avoir pu rien entendre. Les Acteurs ou Interlocuteurs du Poëme y citent, pêle-mêle, l'Ecriture Sainte, les Philoſophes Payens, les Peres de l'Egliſe, Hyppocrate, Galien, Cicéron, Sénéque, & quelques Théologiens Scolaſtiques. Ils finiſſent par un détail des différentes eſpeces d'oiſeaux de proie & de leurs propriétés. *Raiſon* qui eſt un des principaux perſonnages, conclut par un arrêt en forme qu'on doit chérir également les chiens de chaſſe & les oiſeaux de proie.

JEAN DE SENETTE, Carme de la Place

Maubert, né vers l'an 1308, vivoit encore en 1368. Son Hiſtoire des *Trois Maries* a près de quarante mille vers, & il s'en trouve à peine deux qui ſoient paſſables. Le ſujet eſt tiré des Livres ſacrés : mais l'Auteur y a ſouvent mêlé des faits puiſés dans des ſources fabuleuſes, telles que l'Hiſtoire ſcolaſtique, la Légende abregée, la vie de Saint Brandin, *&c.* Le ſeul morceau hiſtorique un peu étendu que l'on rencontre dans ce prolixe Ouvrage, concerne l'établiſſement des Carmes que *Saint Louis* amena de Pays d'outre-mer, qui habitèrent d'abord aux environs de Paris, & que *Philippe-le-Long* transféra au bas de la Montagne Sainte-Genevieve, où ils ſont encore.

PIERRE NESSON, Officier en la Comté de Montpenſier, de Jean I. du nom, Duc de Bourbon. Ce Prince ayant été fait priſonnier à la bataille d'Azincourt & conduit

ẽn Angleterre, *Neſſon*, qui lui étoit fort attaché lui envoya un Poëme, intitulé *le Lay de la Guerre*, pour charmer les ennuis de ſa captivité. On n'en connoît qu'un fragment rapporté par *Ducheſne*, dans ſes notes ſur les Œuvres d'*Alain Chartier.* Mais ce fragment n'eſt pas aſſez conſidérable pour qu'on puiſſe juger par-là du talent poétique de *Neſſon*. *La Croix du Maine* cite une pièce adreſſée par cet Auteur à la Sainte Vierge. *Martin Franc* & *Jean Bouchet* parlent de lui avec éloge, ainſi que de la Demoiſelle *Janette*, que l'un nomme ſa nièce & l'autre ſa fille. Elle faiſoit auſſi des vers.

> Je n'oubliray la ſubtile *Janette*,
> Fille à *Neſſon*, qui de rime tant nette
> Sçut bien uſer, &c.
>
> BOUCHET.

L'AUTEUR ANONYME *de la Fontaine périlleuſe*, Poëme fait dans le quinzième ſiè-

cle, & publié à Paris, en 1572, par Jacques Gohorry, Philoſophe & grand Chymiſte, qui prétend dans ſon Commentaire que l'Auteur a caché dans cet Ouvrage tous les ſecrets du grand œuvre. L'Abbé *Lenglet*, d'après ce *Gohorry*, a mis notre Poëte au rang des Philoſophes hermétiques. Dans le vrai, l'Auteur paroît n'avoir eu d'autre deſſein que d'inſtruire un jeune homme des peines & des dangers de l'amour; & la *Fontaine périlleuſe* n'eſt qu'une allégorie de cette paſſion. On voit autour de cette fontaine les images d'*Hélene*, de *Jeuneſſe*, de *Pénélope*, de *Loyauté* & de *Cupido*, avec ſes attributs:

Richement aſſis au quart lieu
Fut Cupido, Roy d'Amourettes;
Bien reſſembloit un puiſſant Dieu,
Sur ſon trône peint à fleurettes.
Un arc tenoit & deux ſagettes,
Preſt de férir grands & menus:
Ses lettres lus ſaines & nettes;
C'eſt Cupido, fils de Vénus, &c.

François Garin ou Guerin, né vers 1413, Marchand de Lyon, contemporain de Villon. Il a laissé un Poëme adressé à son fils, dans lequel il lui trace un plan de conduite propre à former ses mœurs, & à le prémunir des pièges qu'il devoit rencontrer dans le monde. Ce Poëme a trois Livres. Le dernier est plein de critiques ameres sur les usages les plus respectés. Les avis que Garin donne à son fils sont la plupart tirés des Livres de Salomon. Il y vante beaucoup sa probité : il avoit fait banqueroute.

Jean de Castel, *Religieux de l'Ordre de S. Benoît & Chroniqueur de France* ; ce sont les titres qu'il se donne à lui-même dans son *Mirouer des Pécheurs & Pécheresses*, Poëme composé en 1468. Ce Miroir est la mort. Castel veut que tout le monde s'y contemple, & même *les Dames & Damoiselles*, pour

qu'elles y voient ce qu'elles feront un jour. Les vers de cet Auteur font mélangés de latin & de françois. Ils font ordinairement de fept pieds : & ce qui eft rare chez les Poëtes de ce fiècle, quelques-unes de fes Pièces font en vers alexandrins. L'Auteur de la *Bibliothèque Françoife*, affure n'y avoir rien trouvé *que de fort commun.*

L'AUTEUR ANONYME *de l'Abufé de Cour*; Ouvrage en profe & en vers. *Abus* & *folcuider*, le conduifent auprès de Dame *la Cour.* Il y a d'abord des efpérances de fortune : il obtient un emploi dans la Fauconnerie : il s'endette enfuite ; on l'amufe par des promeffes. Il tombe malade ; *Pauvreté* & *Maladie* fa fœur viennent le trouver & le conduifent à l'Hôpital.

Ce Livre eft fort rare : c'eft un mérite pour les Bibliomanes.

Olivier de la Marche, né vers l'an 1422, Maître d'Hôtel de *Charles* dit *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & Capitaine de ſes Gardes. A la journée de Montlhéry, en 1465, ce Prince l'honora de la dignité de Chevalier; & en 1477, il fut fait priſonnier à la bataille de Nancy, où Charles perdit la vie. On connoît deux Poëmes d'Olivier de la Marche, *le Parement & Triomphe des Dames*; & *le Chevalier délibéré.* Ce dernier Poëme eſt l'hiſtoire de la vie & de la mort du Duc de Bourgogne. Dans le *Parement des Dames*, l'Auteur examine quel préſent il fera à ſa maîtreſſe. Il ſe détermine à lui faire une ſinguliere garde-robe. Ce ſont des *chemiſes d'honnêteté, des chauſſes de perſévérance, des pantoufles d'humilité, l'épinglier de patience, la gorgerette de ſobriété, le pigne de remords de conſcience, le ruban de crainte de Dieu, le*

lacet de loyauté, *le couteau de justice*, &c, pour comble de libéralité, *un miroir qui représente la mort*, *&c. &c.* Tous ces cadeaux-là sont très-dévots, mais peu galans. Ils peignent du moins la simplicité du siècle où vivoit l'Auteur. « Il faut avouer, dit assez naïvement » l'Abbé Goujet, que si les amans faisoient » de pareils présens à leurs maîtresses, il y » en auroit peu qui fussent écoutés ».

L'AUTEUR ANONYME du Poëme intitulé : *L'aisnée Fille de fortune*, Ouvrage fait en l'honneur d'Anne de France, Duchesse de Bourbon, Dame de Beaujeu. Cette Princesse étoit fille aînée de Louis XI, qui, en mourant, la nomma Régente du Royaume, sous la minorité de Charles VIII. La versification de ce Poëme est fort médiocre : mais on y trouve grand nombre de circonstances particulières concernant les événemens de ce

tems-là. C'eſt ce qui a engagé le ſavant *Lancelot*, de l'Académie des Belles-Lettres, à le faire imprimer dans le huitieme Tome des Mémoires de cette Académie, & à l'enrichir de notes intéreſſantes. Il conjecture que l'Auteur étoit Vaſſal du Duc & de la Ducheſſe de Bourbon. *L'aiſnée Fille de fortune* a été compoſée au commencement de 1489.

GEORGES CHASTELAIN, Chevalier, au ſervice des Ducs de Bourgogne, né à Gand, vers l'an 1404, & mort en 1474, Orateur, Hiſtorien & Poëte. En cette dernière qualité, il mit en vers *les choſes merveilleuſes arrivées de ſon tems*; Ecrit qui contient pluſieurs fables ſans vraiſemblance, mêlées de faits hiſtoriques, tels que le ſupplice de la Pucelle d'Orléans, la fortune de Jacques Cœur, la fin tragique de Gilles, Duc de

Bretagne, qui fut étranglé en priſon; &c. Il a compoſé un autre Poëme, intitulé: *Les Epitaphes d'Hector, fils de Priam, Roi de Troye &, d'Achilles, fils de Péléus, Roi de Mirmidoine, &c.* L'idée en eſt ſingulière, L'Auteur, à force de lire l'Iliade, avoit pris tant d'amitié pour Hector, qu'il ne pouvoit penſer ſans chagrin aux indignes traitemens que le vainqueur avoit faits au corps du vaincu. Auſſi ſon Poëme eſt-il une ſorte de réparation d'honneur au fils de Priam. Les deux Héros ſortent de leur tombeau en préſence d'Alexandre. Achille dit qu'il ne ſe porta à tant de violence que parce que Hector avoit tué *Patroclus* ſon *très-amé couſin, logé au tréſor de* ſes *entrailles, en l'épargne de* ſes *amours* & *au coffret de* ſes *plus intrinſeques penſées.* Il finit cependant par convenir qu'il a eu tort.

Les Auteurs anonymes *du Nouveau-Monde avec l'Estrif du Pourvu, & de l'Ordinaire, & du Nommé ;* & d'un autre Poëme intitulé : *Le Livre de la Chaſſe du grand Seneſchal de Normandie, & les Dits du bon Chien Souillart, qui fut au Roi Loys de France onzieme de ce nom.*

Le premier de ces deux Ouvrages a été compoſé contre la Cour de Rome, en faveur de la fameuſe Ordonnance, connue ſous le nom de *Pragmatique Sanction.* C'eſt un Dialogue dont les principaux Interlocuteurs ſont *Bénéfice grand* & *Bénéfice petit, la Pragmatique, Election* & *Nomination, le Légat, l'Ambitieux, l'Univerſité, Collation & Proviſion apoſtolique.* Ce Dialogue eſt plein de déclamations, & le langage en eſt preſque inintelligible. Le Pape y parle auſſi quelquefois; & de même que *Proviſion apoſtolique*, il ne s'exprime jamais qu'en Italien.

Pour *la Chasse du Seneschal* & *les Dits du bon Chien Souillart*, il est difficile d'y rien entendre ; ce qu'on peut y démêler, c'est que l'Auteur y loue également la Chasse, les Chiens, & une Beauté qu'il ne désigne pas.

FIN DU PREMIER VOLUME.



TABLE.



TABLE DE LA NOTICE.

FIN DE LA TABLE.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, cette Collection curieuse de nos anciens Poëtes. On ne peut que savoir gré aux Rédacteurs de cet Ouvrage des découvertes qu'ils ont faites pour mettre le Public en état d'en jouir. A Paris, ce 12 Avril 1778.

PIDANSAT DE MAIROBERT.

Le Privilège se trouvera à la fin du second Volume.

De l'Imprimerie de STOUPE, rue de la Harpe.

ERRATA.

PAGE xviij du Discours Préliminaire, *ligne* 5, pis, *lisez* plus.

Page 152, *ligne* 11, nombreux, *lisez* nombreuses.

Page 281, *ligne* 6, des pieges, *lisez* contre les pieges.

